COURANT ★ ALTERNATIF

courant ★ alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 247 | FÉVRIER 2015 | 3€

- LE RETOUR DU LOUP EN FRANCE
- ASSISTANCE TECHNIQUE AU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
- FAIRE DES ENFANTS, UN DROIT NOUVEAU ?

Lois sécuritaires



on ne veut pas vivre en liberté surveillée

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égrégore – BP 81213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à **Lyon**

La commission journal de février aura lieu à **Boulogne-sur-Mer**

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

☐ **10 numéros + hors séries**	**30 euros**
☐ Sans les hors séries	25 euros
☐ Tarifs réduits (pour les fauchés)	18 euros
☐ En soutien	+ de 30 euros
☐ À l'essai (3 numéros)	5 euros
☐ Un numéro sur demande	GRATUIT

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT
l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE
ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE
oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY
ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

SUD-EST
ocl.se@sfr.fr

CONTACTS
Figeac, Montpellier, passer par
oclibertaire@hotmail.com



SOMMAIRE

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

http://oclibertaire.free.fr

Merci à Duck et Piero de l'association Foutou'art <foutouart@gmail.com> pour leurs dessins

COURANT ALTERNATIF
février 2015
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Attentats meurtriers les 7-8 janvier à Paris, et la cote du Président remonte de 21 points. Incroyable, non ? Sûr qu'il va devoir s'agiter pour conserver ce capital de sympathie que sa politique sociale libérale assumée lui avait fait perdre. On ne va pas couper à de nouvelles lois sécuritaires comme au renforcement des précédentes afin de nous protéger, de défendre nos libertés, nos valeurs communes, on en passe et des plus républicaines. Les « socialistes » français ne sont pas les « sociaux-démocrates » norvégiens qui, au lendemain du double attentat commis en 2011 (77 morts), ont refusé de changer quoi que ce soit à leur arsenal législatif, car s'en prendre aux « libertés démocratiques » c'était tomber dans le piège tendu par Breivik, le tueur d'extrême droite. « Habituez-vous à vivre avec le terrorisme », déclare Valls et, sous-entendu, acceptez d'être de plus en plus fliqués afin que nous vous en protégions. La définition du terrorisme est un monopole d'Etat. C'est lui qui détermine qui est terroriste et qui ne l'est pas, et dans ce cas ce n'est jamais celui qui le dit qui l'est. Sa définition du terroriste est extensive et ne s'arrête pas à la vision qu'en ont les 3,5 millions de personnes qui sont descendues dans la rue le 11 janvier. Selon le bon vouloir de l'Etat, le terroriste peut être épicier sur le plateau de Millevaches ou irlandais à Vincennes – dont la preuve de la culpabilité est la bombe que la police a déposée dans leur appartement. En revanche, il n'est pas question de terrorisme quand ses « services » commettent un attentat meurtrier contre le *Rainbow Warrior* ou quand ses forces armées torturent des villageois kanak afin de leur faire avouer où se sont retranchés les preneurs d'otages d'Ouvéa, qui seront tous abattus, prisonniers compris. Il n'en est pas non plus question quand la gestion des manifestations consiste à châtier physiquement les manifestants en les blessant, les mutilant, les tuant.

Même s'il n'y a pas eu d'hystérie « anti-Arabe » ou « anti-musulmane » à la suite des attentats, les agressions racistes se sont multipliées contre les musulmans ou supposés tels (autant en huit jours que durant l'année passée), et ce sont toujours eux les principales victimes des forces de répression. C'est donc en revenant sur les meurtres des 7 et 8 janvier et sur ce qui s'est ensuivi que nous ouvrons ce numéro de *Courant alternatif*.

Durant la vaste mise en scène de l'unité nationale, ce rêve de tous les dirigeants du monde, ce moment magique où la lutte des classes est oubliée et où toutes et tous vont uni(e)s derrière celui qui sait ce qui est bon pour eux et pour elles, ce qu'il faut faire pour les rassurer, les protéger. Durant cette unité de façade, la politique libérale qui enrichit les riches et appauvrit les pauvres progresse sans infléchir son cours. E. Macron met la dernière main à sa loi, celle dont on dit : « Dans la loi Macron, tout est bon pour les patrons. » Un peu plus de deux mois après le vote au Parlement de la loi sur la transition énergétique, le gouvernement précise ses projets concernant le nucléaire. On ne s'était pas fait d'illusions sur la volonté de Hollande et de ses gouvernements de limiter un tant soit peu la production d'énergie nucléaire. On avait bien compris que la fermeture de Fessenheim était une promesse faite pour attirer les voix des écologistes, mais qu'elle serait reportée le plus tard possible au point qu'il ne serait certainement pas possible de la tenir. Aujourd'hui, avec les déclarations de S. Royal, les choses sont claires : on n'arrêtera des réacteurs que si on peut les remplacer par d'autres d'une nouvelle génération (EPR par exemple – voir « Nucléaire : des intentions gouvernementales lumineuses »). Quant à la transition énergétique, ce n'est en réalité que l'adjonction au nucléaire d'autres sources d'énergie. Il n'est pas question de remplacer le nucléaire par les énergies renouvelables : nous aurons le nucléaire plus les éoliennes, les hydroliennes, etc., et, pour relier le tout, de nouvelles lignes THT (voir « Réseau de transport d'électricité encore, nucléaire toujours ! »).

Si ces perspectives ne sont pas des plus réjouissantes, force est de constater que certain(e)s ne baissent pas les bras. Ainsi ceux et celles qui se battent pour procurer un toit à ceux qui n'en ont pas (lire « Luttes pour le logement : où en est-on à Lyon ? ») ; ou les précaires de l'Education nationale de Haute-Garonne qui, depuis un an, ont constitué un collectif de lutte et d'information, mais aussi de rencontre, qui permet à chacun et chacune de reprendre confiance. Ils se battent, mais sans se faire d'illusions car, comme ils le disent, « seule une rupture avec le capitalisme changera l'école » (cf. « Un collectif de précaires de l'Education nationale en Haute-Garonne »). Il y a encore du chemin à faire, mais une seule chose est sûre, c'est que seule la lutte paie.

OCL-Lyon, le 24/01/2015

Dernière minute

L'acharnement administratif et policier contre un prof de Poitiers ne passera pas !

Depuis le 7 janvier, les procédures pour « apologie d'acte terroriste » se sont multipliées en France, avec des condamnations en comparution immédiate si sévères qu'elles commencent à soulever un questionnement même dans certains médias sur le caractère expéditif de cette « justice ». Dans les établissements scolaires, on recensait à la fin du mois 200 incidents se rapportant plus ou moins à l'attentat contre Charlie Hebdo et ses suites – et un professeur de Mulhouse avait été suspendu pour avoir fait circuler en classe des caricatures montrant Mahomet nu, une sanction levée le 22.

Jean-François Chazerans, professeur de philosophie à Poitiers, vient quant à lui d'être suspendu pour quatre mois sur l'accusation d'avoir tenu des propos « inadéquats » à ses élèves lors de la sacro-sainte journée Marseillaise et minute de silence. Ces propos auraient été tenus dans sa classe puisqu'il n'était pas présent aux cérémonies consensuelles.

L'objectif de faire passer Chazerans pour un proterroriste ne peut que paraître parfaitement grotesque à quiconque le connaît, notamment pour avoir milité avec lui sur d'innombrables luttes et dans de multiples collectifs – comité contre la répression des mouvements sociaux poitevin, DAL, comité de soutien aux sans-papiers et aux familles de Roms… Mais ce sont en fait là autant d'activités que le commissaire Papineau (le shérif de Poitiers récemment muté à Caen), les autorités préfectorales et le rectorat ont eu à cœur de châtier par tous les moyens ces dernières années. De plus, Chazerans aggrave son cas car s'il n'a évidemment pas la moindre sympathie pour les djihadistes, il n'enseigne pas pour autant à gober tout ce que l'école enseigne, mais vise bien plutôt à ouvrir les esprits de façon à apprendre à réfléchir afin de se faire une opinion autonome.

Décidément, l'occasion était trop belle pour un règlement de comptes, ont pensé certains – mais, hélas pour eux, une solidarité très large s'est aussitôt manifestée envers Chazerans, à l'initiative d'élèves, de collègues et de camarades : rassemblement de soutien avec 200 personnes, pétition en ligne avec 4 000 signatures à ce jour, préavis de grève lancé par l'intersyndicale des enseignants de son lycée pour le 5 février…

A l'heure qu'il est, nous ne savons pas s'il sera poursuivi pour « apologie de terrorisme », mais nous exigeons sa réintégration dans l'éducation nationale (un conseil de discipline doit statuer le 13 mars sur « la suite de sa carrière »). Et, de même, l'arrêt des autres procès en cours sur Poitiers, où les peines d'amende et les frais d'avocat pleuvent de nouveau.

Solidarité avec Jean-François Chazerans

et avec les militants du DAL et du comité antirépression poursuivis !

OCL-Poitou

Etre ou ne pas être Charlie ? La question n'est vraiment plus là !



«Je suis Charlie», ont affirmé mercredi 7 janvier beaucoup d'anonymes de toutes origines et confessions, ou sans confession, en descendant spontanément dans la rue sous le coup de l'émotion, à l'annonce du massacre perpétré dans les locaux de Charlie hebdo. Et nous aurions nous aussi pu dire : « Je suis Charlie » s'il s'était juste agi d'exprimer par là notre solidarité et notre rejet de cet acte inadmissible et inexcusable contre la liberté d'expression… mais aussi contre la vie tout court, car nos pensées vont autant aux sans-grades qui ont été tué-e-s à cette occasion (le correcteur de la revue ou l'ouvrier de maintenance, par exemple) qu'aux dessinateurs les plus renommés pour lesquels on parle de liberté d'expression. En dépit de notre désaccord avec l'orientation politique de Charlie, particulièrement depuis plus d'une décennie (cf encadré), nous condamnons sans réserve la tuerie de mercredi, aucune prise de position ne pouvant justifier un assassinat.

Non à la récupération politicienne et à l'« union sacrée » !

Mais, désormais, la situation est loin de se résumer à «être ou ne pas être Charlie», car cet effroyable massacre, accompagné d'une nouvelle tuerie antisémite que nous condamnons tout autant, aura bien évidemment de graves répercussions dans la société française, en alourdissant le climat raciste et sécuritaire dans lequel elle baigne déjà. Il apporte en effet de l'eau au moulin des réactionnaires qui dissertent sans fin dans les médias sur le prétendu «choc des civilisations» et vomissent au quotidien leur haine des musulman-e-s *(réels ou supposés)* et des étranger(ère)s. Aussi condamnons-nous fermement son exploitation par certains partis à des fins racistes et xénophobes, comme nous condamnons tous les actes de violence contre les musulman-e-s commis à titre de «représailles» qui se sont d'ores et déjà multipliés.

Oui, l'équipe de *Charlie* avait le droit de s'exprimer malgré sa dérive (voir encart ci-contre). Tout comme nous avions le droit de la critiquer et de dénoncer cette dérive. En effet, si l'image de doux rêveurs, seulement préoccupé-e-s d'amuser et de s'amuser avec leurs crayons de couleur par leurs dessins de potaches, a largement joué dans l'indignation suscitée par la tuerie, incitant des millions de personnes à manifester au nom de la liberté d'expression, de la fraternité ou des valeurs républicaines contre le terrorisme, il est tout aussi vrai que l'attitude parfois insistante de *Charlie* contre l'islam a pu conforter – que son équipe le veuille ou non – la tendance au dénigrement contre les musulmans présente dans certaines parties de la société française.

A présent, on assiste à une sordide récupération par le pouvoir et la classe politique en général de la tuerie et de la réaction populaire qu'elle a suscitée. Cette récupération a débuté aussitôt, à l'échelle de la France mais également du monde, suite aux rassemblements spontanés du mercredi soir en France et à la vague planétaire d'indignation médiatique des jours suivants. Si bien que le dimanche 11 janvier la population parisienne a été conviée à marcher derrière les «grands» de la planète (44 chefs d'Etat au total, ça fait beaucoup) dans un cortège transformé en un sommet de l'OTAN pour la défense de l'«Occident démocratique». Sur la place de la République – comme il se doit –, François Hollande s'est comporté en vrai père d'un petit Charlie décédé à qui l'on aurait présenté ses condoléances – grotesque et même ignoble !

Ces quelques heures de manifestation ont permis une extraordinaire inversion des valeurs. D'abord, les plus grands criminels de la planète, les massacreurs de peuples, pilleurs des richesses du tiers-monde, organisateurs de l'apartheid, écraseurs de leurs opposants et destructeurs des droits sociaux, et qui font partie des pires ennemis de la liberté d'expression, ont pu défiler main dans la main sur les grands boulevards parisiens précisément en faveur de cette même liberté d'expression. Ensuite, Hollande s'est métamorphosé en monarque d'un jour qui, entouré de cette cour de dirigeant-e-s (dont le Président du Mali, opportunément placé à son côté pour démontrer qu'il n'y avait pas «que» des gouvernants des pays riches), a «guidé» une véritable marée humaine. Enfin, le «peuple français» (ou plutôt une partie) a occupé la rue, dont il était absent depuis si longtemps en dépit de ce qu'on lui a fait subir toutes ces dernières années… mais il ne l'a pas occupée pour se battre. : non, bien plutôt afin de communier derrière ses chefs et sa police, derrière ses oppresseurs,Mais pour la «liberté d'expression» et pour protester contre le «terrorisme islamiste» (et, pour certain-e-s, que l'on espère peu nombreux-ses, affirmer leur amour des forces armées…).

Cette «union sacrée» ne saurait être la nôtre. Nous sommes contre tous les intégrismes religieux (sans cibler une religion en particulier), et contre tous les terrorismes d'organisations ou d'Etats – le takfirisme, le djihadisme, le racisme des forces de répression, les guerres néo-coloniales, le sionisme, etc. Mais si nous dénonçons les illusions mortifères de tou-te-s les fanatiques qui rêvent d'assujettir la société à la religion ou d'utiliser une religion pour asseoir une domination politique totalitaire, nous savons qu'il est impossible de lutter contre les forces rétrogrades, quelles qu'elles soient, dans le cadre d'une «unité nationale», mené-e-s par ces responsables politiques qui, de droite comme de gauche, n'ont cessé d'attiser la haine et sont en partie responsables du chaos actuel. Depuis les années 1980, pour diverses raisons géostratégiques, les dirigeant-e-s ont soutenu le développement de forces islamistes armées ; conduit ou appuyé des interventions militaires en Afrique et au Moyen-Orient, pour des motifs impérialistes ; fermé les frontières pour celles et ceux qui tentent de venir en Europe en traversant la Méditerranée ; entretenu la stigmatisation des immigré-e-s, et en particulier des supposé-e-s musulman-e-s ; et, sous couvert d'antiterrorisme, ils et elles vont profiter de la légitime émotion dans la population pour aggraver les lois liberticides.

Pareille «union sacrée» n'aurait sûrement pas non plus été du goût des dessinateurs assassinés. Le témoignage de Luz, un des survivants, à ce sujet est clair : ils auraient carrément «conchié » l'instrumentalisation de l'attentat par les gouvernants et les opérations de «com» politiciennes qui se déroulent depuis leur mort sur fond de *«Aux armes citoyens, qu'un sang impur abreuve nos sillons !»* (un programme bien peu pacifique). Ils ne sont pas tombés pour la France, s'est indigné Luz, et pourtant, alors que *Charlie* – cet hebdo satirique irrévérencieux, de tradition libertaire, antimilitariste, anticolonialiste (mais pas toujours à la pointe du féminisme…) et au glorieux passé, contre lequel s'exerçait dans les années 1960 et 1970 la censure du pouvoir politique – a toujours œuvré à détruire les symboles, faire tomber les tabous et mettre à plat les fantasmes. Et une fois son équipe décimée il est soudain devenu un étendard et un symbole de l'unité nationale ! Mais, à la vérité, la liberté d'expression proclamée sur tous les tons aujourd'hui – de même que la liberté et la fraternité – est réservée aux honnêtes citoyens et citoyennes de la République française, celles et ceux qui partagent ses valeurs. Et, en dépit de leurs dessins irrévérencieux – qu'ils ou elles le veuillent ou non –, les caricaturistes de *Charlie* appartenaient malgré tout à cette «communauté» par leur esprit gaulois, contrairement aux « étrangers » islamistes, mêmes s'ils ont la nationalité française. L'unanimisme actuel est utile à Hollande pour tenter de ressouder la nation, utile à Marine Le Pen pour demander la peine de mort, a aussi constaté Luz ; cependant, le symbolisme au sens large, tout le monde peut en faire n'importe quoi – même Poutine pourrait être d'accord avec une colombe de la paix. Aussi s'inquiète-t-il pour l'avenir de l'hebdo, à raison : la suite va être compliquée pour son équipe reconstituée, obligée de travailler sans les caricaturistes qui avaient forgé l'« esprit Charlie » ; et l'engouement que le journal a provoqué bien malgré lui aura sans doute du mal à survivre au temps, le moment de communion terminé et le grand élan pour la liberté d'expression retombé. En attendant, après avoir dû lancer en novembre dernier un appel à souscription pour ne pas couler, voici *Charlie* enrichi du million d'euros offert par le ministère de la Culture et soutenu par des dons individuels ou collectifs, avec une augmentation phénoménale des abon- nements et une vente invraisaemblable du numéro d'après massacre.

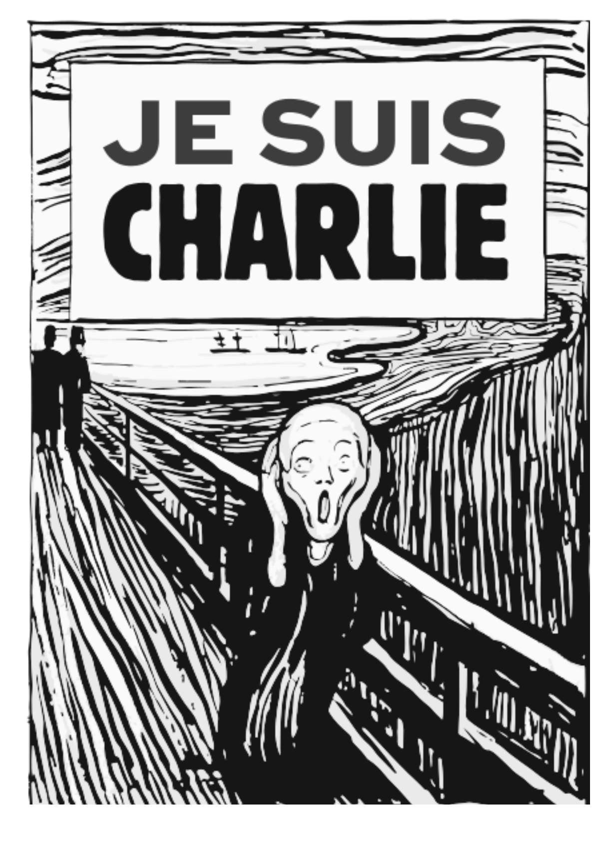
Non à l'antiracisme sélectif et à l'islamophobie, vecteur d'une stigmatisation « anti-Arabes » !

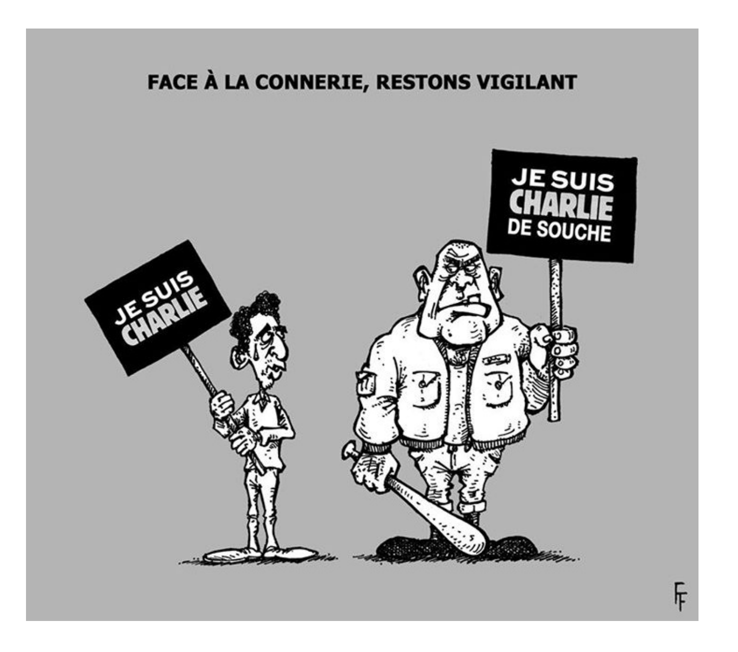
Ce qui différencie fondamentalement, en France, l'anticléricalisme de l'islamophobie, c'est que le premier courant s'est construit au cours d'une lutte longue et acharnée contre un clergé catholique à la puissance redoutable, qui possédait – et possède encore – journaux, député-e-s, lobbies, salons et un immense patrimoine immobilier ; alors que le second courant vise, lui, les membres d'une confession minoritaire en Occident, dont la présence dans des pays capitalistes développés comme la France est pour l'essentiel étroitement corrélée à un passé colonial qui passe mal et à l'immigration d'une force de travail ouvrière, et donc assez dépourvus de toute espèce d'influence sur les sphères de pouvoir. La religion musulmane ne revêt guère ici des formes très intrusives ou belliqueuses ; et, sur le plan politique, son influence est quasi-nulle : six millions de croyant-e-s au total, et pas d'élu-e-s à l'Assemblée nationale, de propriétaires de médias ni de dirigeant-e-s de grandes entreprises et banques dans ses rangs. Quant à la réaction des musulman-e-s aux attaques réelles ou symboliques qui sont leur lot quotidien, elle demeure modérée.

Face à de telles réalités, il est difficile de critiquer l'islam de la même façon qu'une partie de la bourgeoisie et du prolétariat ont pu critiquer le christianisme en France depuis les Lumières, la Révolution française et la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905. La rébellion contre le christianisme, religion dominante en France, a pris plusieurs siècles, elle est partie de l'intérieur du pays et faisait partie intégrante d'un mouvement historique général de luttes pour l'émancipation. L'islam, lui, a été porté dans l'ex-métropole par d'ancien-ne-s colonisé-e-s ou leurs descendant-e-s : on ne peut occulter cet héritage de l'Histoire sans commettre de grossières et graves erreurs d'appréciation pour l'avenir.

Certains médias ont rapproché l'attentat du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis et les massacres des 7 et 8 janvier 2015 en France ; ces actes offrent pourtant peu de similitudes, en dehors de la forte réaction populaire, de leur dimension symbolique et surtout du contexte géopolitique qui se plaque par-dessus. En revanche, les différences entre eux sont importantes : même si tous les deux ont été commis au nom d'une religion, il est difficile de confondre les locaux d'un petit hebdo assez marginal de tradition libertaire, même devenu respectable, avec les tours du World Trade Center, ce «Centre mondial des affaires» ; en outre, leurs auteurs dans le premier cas n'étaient pas américains, alors que dans le second ils sont français et descendants d'immigré-e-s. De ce fait, le critère religieux et quelque peu extraterritorial qui prévalait alors ne peut être seul retenu pour expliquer leur engagement : si des « ennemis de l'islam » étaient bien visés, doit aussi être prise en compte la situation de jeunes Français issus d'un prolétariat immigré lui-même issu pour une grande part des anciennes colonies françaises. Face aux générations immigrées précédentes méprisées et stigmatisées, et face à une société qui ne leur réserve guère d'avenir et ne les accepte que difficilement, la religion est devenue pour pas mal de jeunes hommes et femmes autant une profession de foi qu'une affirmation identitaire, individuelle et collective. Faire l'impasse sur ces quelques éléments d'analyse historique, politique, économique et sociale pour se polariser sur leur croyance et finir, en faisant le grand écart, par conforter le racisme à l'égard des « Arabes » est plus qu'une er-

On se rappelle du soutien de l'oncle Charlie au candidat pro russe contre tous ces « Blancs, Rouges, nationalistes, anarchistes, nihilistes, tous les courants qui se sont opposés au cours des siècles sur ces vastes terres ont en commun d'avoir massacré par centaines de milliers les Juifs » et qui sont derrière la « révolution orange ». Ou encore le combat contre la Charte des langues régionales : «nous avons la chance inouïe d'avoir la plus belle langue du monde et que c'est dans celle-ci que tous et toutes doivent s'exprimer» (Val). Et Bernard Maris : « A bas les patois ! Les aborigènes vont pouvoir parler leur patois, pardon leur langue, sans se faire rire au nez. Et même peut-être garder leur accent c'est-à-dire leur béret et leurs sabots ». Ou encore le soutien à Oriana Fallaci qui déclarait : « il y a quelque chose, dans les hommes arabes, qui dégoûte les femmes de bon goût ». On se rappelle encore le Manifeste de Caroline Fourest et de BHL qui rappelle que «l'islamisme est la nouvelle menace à laquelle le monde est confronté après le fascisme, le nazisme et le stalinisme» et signé par Val. Pour Val, Chomsky (qui est bien sûr antisémite), Daniel Mermet et le Monde Diplo c'est Ben Laden. Bref que du lourd dont on remarquera quand même que cela s'exprimait plus dans les écrits et les paroles que dans les dessins. Et que la rédaction de Charlie n'était pas unanime. Philippe Corcuff, qui quitte Charlie fin 2004 du fait des divergences avec Val dont l'islamo-arabobophobie s'était trouvée renforcée par l'arrivée à la rédaction de Caroline Fourest et de Fiammina Venner, signale que Charb était «au sein de la rédaction l'opposant le plus constant aux circonvolutions politiques de Val» et qu'avec Tignous il l'avait soutenu lors de son conflit avec Val.





reur : c'est une faute qui revient à ethniciser et à racialiser la question sociale et les rapports sociaux, à appuyer toute la géopolitique des pays occidentaux envers leurs vieilles ou leurs nouvelles possessions et, partant, à renforcer l'état du monde existant.

L'islamophobie consiste principalement à détourner l'attention des intérêts bien compris qui gouvernent la France pour exciter la meute contre des citoyenne-s qui déjà ne sont pas à la fête, si l'on veut bien prendre la peine de considérer que, pour la plupart d'entre eux et elles, la colonisation, l'immigration et les discriminations ne leur ont pas assigné les places les plus reluisantes dans la société. Et pourtant l'équipe de *Charlie* n'a pas paru chercher à prendre en compte l'histoire du pays et sa réalité sociale avant de privilégier une certaine représentation des musulman-e-s. Le processus de reformatage idéologique qui s'est effectué au fil des ans en son sein, après le 11 Septembre, sous la direction de Philippe Val et avec l'arrivée de Caroline Fourest parmi ses membres, a fait fuir une bonne part de son lectorat pour en attirer un nouveau, plus propre sur lui et plus sensible au pilonnage obsessionnel des «islamistes». Et ce processus, qui ne s'est pas inversé après 2009 (année du départ de Val pour diriger France Inter, et de Fourest vers divers autres médias), a contribué, avec d'autres, à renforcer une opinion islamophobe décomplexée de gauche en répandant dans ces milieux l'idée que l'islam est devenu un «problème» dans société française.

Oui à la justice sociale ici et partout !

A présent, partis et médias appellent à «l'unité nationale», à «la défense de nos valeurs» et à un «sursaut républicain contre la barbarie». La classe dirigeante cherche à nous faire oublier qu'elle est directement responsable de la montée de nouveaux types de fascisme (des intégrismes religieux aux nationalismes exacerbés), les divisions s'accentuant tandis que la crise économique atteint la population dans ses conditions d'existence. Et, pour parer les révoltes susceptibles de résulter des inégalités de plus en plus criantes, cette classe dirigeante s'est jetée sur l'attentat contre *Charlie* et contre des citoyens juifs pour tenter de réaliser une unité artificielle face à un ennemi commun, le «péril islamique». Pour notre part, nous ne tomberons pas dans ce piège et nous le dénonçons : nous continuerons de crier haut et fort que seules les solidarités et les luttes sociales contre les inégalités, l'exploitation et le recul de nos libertés peuvent mettre un frein à la misère et aux stigmatisations – faute de quoi elles conduiront à la guerre civile et au fascisme. Nous nous battrons pour contester le mirage du « tous ensemble » émotionnel, et les nouvelles lois sécuritaires qui vont apparaître comme le renforcement de celles qui existent déjà. On peut s'attendre à une régression de la pensée politique qui engendrera un manichéisme néfaste à nos luttes. Nous poursuivrons également la lutte contre tous les racismes qu'ils soient grossiers ou plus subtils, et contre l'impérialisme avec toutes les forces refusant de se soumettre aux logiques des Etats qui veulent (continuer de) dominer la planète. Parce que seules la lutte de classe et la révolution sociale peuvent mettre un terme au système d'exploitation et de domination à l'œuvre dans le monde, créons du politique de l'espoir collectif visant à promouvoir et à donner réalité à l'égalité, à la liberté et à la justice sociale ici et partout !

Mis en forme par la CJ de Lyon le 24 janvier 2015, d'après les contributions de plusieurs membres de l'OCL

A propos de caricatures

En mars 2006 nous avions publié un édito à la suite de «l'affaire des caricatures de Mahomet». Il nous semble intégralement encore valable. En voici un extrait.

L'affaire des caricatures a pris la tournure d'une mise en scène opposant un occident incarnant les libertés, et notamment la liberté d'expression, et un monde musulman, assimilé bien souvent au monde arabo-perse, incarnant l'obscurantisme. Le premier exhibant avec arrogance sa prétendue supériorité sur l'autre. Dans ce contexte, les caricatures sont apparues comme une agression raciste de plus aux yeux de gens qui se vivent humiliés, discriminés, stigmatisés et pour qui la religion sert parfois d'identité de substitution. La religion a toujours eu ce rôle de dérivatif et de détournement, canalisant énergies et colères vers de fausses routes et vers de faux combats. Pour esquiver les vrais problèmes, les Etats et les religieux contribuent à organiser et alimenter une controverse incessante sur des bases fallacieuses : il s'agit de faire perdre de vue que non seulement chaque partie n'est pas sur le même pied d'égalité mais encore que l'une agresse l'autre, de gommer un contexte international de guerres impérialistes, de nier les rapports de force en jeu, de refaire surgir le spectre du « choc des civilisations », et d'attendre que ce mensonge prenne corps pour lui donner des airs de guerre de religion.

Pour ce faire, on mélange tout, religion, ethnie, racisme. Or il est important de rappeler que critiquer, brocarder, dénoncer une religion ou une croyance quelle qu'elle soit ne saurait en aucun être assimilé à une attaque raciste. Aucun groupe ethnique, aucune race, aucun peuple, aucun individu ne peut se réduire à une religion. Les prétentions des religions et de leurs clergés à créer et à entretenir la confusion en effaçant ce qui sépare et distingue la religion du peuple sont profondément dangereuses, il faut les combattre pied à pied. Les sionistes sont pratiquement parvenus à faire croire que le peuple juif est équivalent au croyant juif. Les islamistes s'engagent dans la même démarche qui consiste à faire fusionner une religion avec des peuples. Quant aux chrétiens, ils ne sont pas en reste, en ayant tenté récemment de faire inscrire la culture chrétienne dans la Constitution européenne, pour assimiler Européens et chrétiens ou, plus avant, avec la France « fille aînée de l'Eglise », menant croisades et guerres coloniales contre des impies.

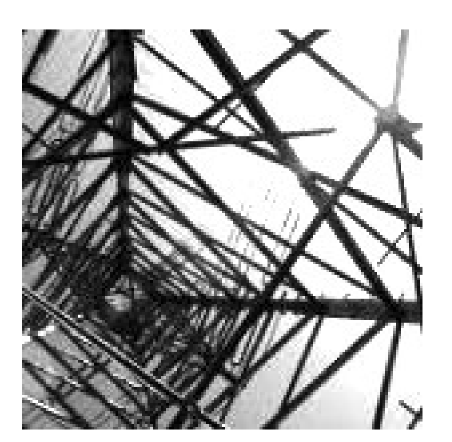
Les Etats démocratiques occidentaux s'assoient sur la liberté et la dignité des peuples, mais ils se couvrent d'un masque hypocrite, alors que les autres Etats en font tout autant, mais plus ouvertement. Les uns comme les autres sont habiles à manipuler les populations qu'ils malmènent : d'un côté, l'étendard fièrement brandi d'une fallacieuse liberté d'expression, encadrée par la loi (qui décide de ce qui est tabou), à géométrie variable, à solidarités ou indignations sélectives et à affinités électives, qui subit des entorses incessantes ; une liberté d'expression qui ne peut être que postiche dans une société inégalitaire, d'oppression et d'exploitation ; de l'autre côté, une révolte contre l'occident, instrumentalisée par des Etats et des religieux fondamentalistes - à l'émergence et à l'entretien desquels ont activement collaboré les Etats démocratiques - qui la détournent des causes réelles et multiples (les guerres contre l'Irak, l'occupation et les bombardements en Afghanistan, les tortures et les scandaleuses détentions à Guantanamo et dans des prisons clandestines, le conflit en Palestine ; les discriminations, les exclusions, les politiques d'immigration, les répressions…) vers des objectifs fallacieux.

Oui on peut caricaturer Mahomet, et tous les dieux, les imams, les rabbins, le pape et les curés, ainsi que tous ceux qui voudraient manipuler nos consciences. Oui on peut dénoncer tous les symboles des pouvoirs et de la dictature du fric. Oui on peut ridiculiser tous les Tartuffes et tous les Ubus rois. L'aspiration des femmes et des hommes à vivre libres n'est pas le credo des religions et ne le sera jamais. Mais ce n'est pas non plus, absolument pas, l'objectif des Etats, fussent-ils démocratiques.

On lira également dans Courant alternatif de décembre 2007, un article sur Charlie Hebdo, « Charlie hebdo : De Val en pis » consultable ici : http://oclibertaire.free.fr/spip.php?article391

Réseau de transport d'électricité encore, nucléaire toujours !

Ce 19 décembre 2014, RTE (Réseau de transport d'électricité), présentait son nouveau projet FAB (France/Aurigny/Grande-Bretagne). Étaient donc conviés à la préfecture de Saint-Lô dans la Manche, l'ensemble des acteurs locaux concernés par cette nouvelle ligne électrique THT (Très haute tension) qui permettra la circulation d'électricité entre la France et la Grande-Bretagne.



Nouvelle et troisième ligne THT

Ce projet FAB, avec ses 25 kilomètres de lignes THT, impactera 22 communes dans la Manche. Il ne s'agit plus d'une ligne aérienne sur pylônes, comme celle qui avait suscité des réactions et des luttes de résistance anti-THT, avec quelques moments forts tels l'occupation du bois au Chefresne ou le rassemblement de Montabot. Cette nouvelle ligne, nous rassure-t-on, sera enfouie sur ses 25 kilomètres. Cette liaison THT trans-Manche s'étendra sur 220 kilomètres depuis Menuel (Cotentin) avec une partie sous-marine, via l'île d'Aurigny, et une réapparition à Exeter (Devon, Angleterre). A ce jour il n'existe qu'une ligne entre l'Angleterre et le Pas-de-calais. Outre celle du Cotentin, deux autres lignes sont à l'étude ou en projets avancés. Une dans le Calvados au départ de Caen/Courseulles et l'autre qui passera par le tunnel sous la Manche. Ce projet FAB, estimé à 750 millions d'euros, a reçu l'aval de Bruxelles qui l'a reconnu d'utilité publique en Janvier 2013. Ce qui réjouira les populations locales qui, jusqu'à ce jour, ne sont pas informées.

Concertation, concertations ?

Comme toujours pour ces projets, la démocratie étatique ouvre le chemin de la concertation et du dialogue. Nul n'en doute ni à Notre-Dame-des-Landes pour l'aéroport, ni à Bure pour la poubelle radioactive, ni à Sivens pour le barrage. Cette première présentation du 19 décembre annonçait les concertations qui devraient suivre dans les deux mois. Y étaient conviés sur invitation, élus et industriels locaux concernés, services régionaux étatiques ainsi que des associations agréées. Suite à un appel du CRILAN (1) aussi invité, et d'anti-THT toujours en éveil, un premier rassemblement eut lieu devant les grilles de la préfecture fermées au public. La cinquantaine de personnes présentes dénonçait cette nouvelle tentacule de la pieuvre nucléaire EDF et de son omniprésence dans la région. Voici peu, la lutte engagée contre la ligne THT Cotentin- Maine avait permi d'illustrer au quotidien ce que la démocratie étatique signifiait localement pour EDF. Pressions multiples sur les élus locaux et populations des communes concernées, répressions juridiques et policières contre les opposants, etc. Achats des consciences ou passage en force tels étaient les supports de leur démocratie (cf. encart : «Réseau de Transport d'Electricité (RTE) enfin condamné»). Il en est de même avec ce nouveau projet en voie de réalisation. RTE convie le grand public à des débats et information en janvier et en février 2015. Cet espace de «dialogue démocratique» sera limité au choix entre les deux fuseaux en termes RTE : le tracé au sud «plus confortable» et l'autre au nord «plus direct». Démocratie du «cause toujours» car comme le souligne RTE, le principe même du FAB «est acté» et dans sa grande magnanimité, le transporteur d'électricité nucléaire précise : « les coûts sont équivalents, nous n'avons pas de préférence ». Face à cela, les braises anti-THT qui couvaient encore se sont ravivées avec les appels à boycotter, perturber, voir empêcher ces débats publics. «*…Alors que comme toujours, RTE se targue de concertation, nous appelons à bloquer le processus des réunions publiques pour cette nouvelle ligne THT. En effet, le projet est bouclé, c'est tout juste si le calendrier des travaux n'est pas déjà décidé. Ces réunions sont une farce puisque RTE n'a que faire des désirs des habitant-e-s et n'a que le souci de faire passer ses tentacules électriques qui lui génèrent des bénéfices monstres. C'est pourquoi, il est nécessaire de mettre en échec dès maintenant leur processus de concertation. Cela permettra de tisser la toile de la contestation et de mettre des bâtons dans les roues de RTE alors même qu'elles ne tournent pas encore. En créant des liens avec les communes impactées, nous imposerons, en rendant la lutte populaire et large, un rapport de force*»

(info : Pylones@riseup.net).

Nucléaire toujours

Chez RTE, on ne parle pas d'électricité nucléaire mais « d'énergie intelligente…, de moyen de production le moins cher et le mieux adapté aux besoins de consommation de chaque pays à tous moments de la journée…, [d'une] connexion entre les deux pays [qui] permettrait de réguler les pics de consommation des usagers au profit des parisiens, des bretons et même des bas normands qui importent l'électricité en mois d'hiver ». Somme toute, une opération technique qui ferait oublier la pieuvre multinationale EDF installée dans le marché européen, dont la Grande-Bretagne. British Energy, la filiale d'EDF outre manche, participe à ces interconnexions et en commandite de futures avec une ligne entre les îles britanniques et la Bretagne (projet FR.IR). Cette connexion trans-Manche renforce l'interconnexion globale et notre soumission obligée à l'énergie nucléaire dans toute l'Union Européenne. UE qui, rappelons-le, a validé ce schéma en octobre 1993. N'y voyons aucun lien avec la prochaine mise en service de l'EPR, qui après bien des déconvenues

(1) CRILAN : Comité de Réflexion d'Information et de Lutte Anti-Nucléaire.

Réseau de transport d'électricité (RTE) enfin condamné

Le juge de Coutances dans la Manche vient de condamner RTE à indemniser des exploitants laitiers.

Des éleveurs de bovins du Sud-Manche estimaient que la ligne à Très Haute Tension (THT) rendait leurs vaches malades. Ce couple d'Isigny-le-Buat, près d'Avranches, a obtenu gain de cause contre RTE. Le tribunal de Coutances a condamné le gestionnaire du réseau français de transport d'électricité, à verser 142 010 € à ces exploitants, installés à moins de 100 m de l'ancienne ligne THT.

Au vu des études techniques et vétérinaires, (mammites, problèmes de reproduction et de fertilité, taux de cellules élevés…), le juge de l'expropriation a estimé que «les dommages occasionnés dans le fonctionnement de l'exploitation résultent directement de la proximité de la ligne très haute tension de 400 000 volts». Il a retenu le préjudice de perte d'exploitation au couple, aujourd'hui reconverti dans les céréales après la vente de son cheptel en 2012.

L'avocat des plaignants se félicite de cette victoire : «C'est le premier jugement qui reconnaît le lien direct entre les difficultés d'exploitation d'un éleveur et la propagation des courants vagabonds dans le sol, provenant des lignes THT et des pylônes».

Mais, RTE a indiqué «étudier toutes les voies de recours possibles». Il relativise cette condamnation : «C'est une affaire de dommages classique. Avec la ligne Cotentin-Maine, des tas d'agriculteurs ont argué des désordres liés à la ligne THT et demandent des indemnités. Ces affaires ne prospèrent pas car le lien de causalité n'est pas prouvé».

Même tardivement ce verdict est accueilli avec plaisir par tous ceux et celles qui luttaient contre les THT Cotentin-Maine.

MZ, Caen

devrait prendre du service en 2017, voir 2018.

La transi... quoi !

Partout où se porte le regard il y a toujours quelque chose d'AREVA, de nucléaire dans la région et l'idée de transition énergétique ne déplaît pas aux nucléocrates. Celle-ci, prônée par l'Etat vient d'être précisée par la ministre de l'environnement dans une déclaration au magazine *L'Usine Nouvelle* (cf. page suivante brève : «Nucléaire : des intentions gouvernementales lumineuses»). Ce virage pragmatique de S. Royal a fait monter de 3,65% le titre EDF en bourse. Comme il était écrit dans Courant Alternatif n° 245, de décembre 2014, la loi dite Royal, caressait les écolos institutionnels dans le sens du poil et permettait au lobby nucléocrate de ne pas s'alarmer quand à la survie de ses profits. Cela se vérifie sur les côtes normandes. Tandis que nos écolos labellisés saluent avec des critiques constructives les schémas étatiques de croissance verte, et les créations d'emplois sur les chantiers et entreprises d'assemblage des hydroliennes, le nucléaire se perpétue et ses structures sont renforcées. Ainsi, on verra à la fois la mise en service du réacteur EPR de Flamanville dans la Manche et l'arrêt pour fermeture de la centrale de Fessenheim dans le Haut-Rhin. Pour minimiser l'impact négatif du nucléaire, l'honneur est à l'énergie hydrolienne ou à l' éolien offshore. Selon RTE, la nouvelle interconnexion FAB permet d'accompagner la transition énergétique des deux pays en garantissant le raccordement des énergies renouvelables, existantes et en projet, de part et d'autre de la Manche. Sous couvert d'un projet rose et vert, au doux nom de «Fermes hydroliennes ou éoliennes offshore», il s'agit en fait d'une nouvelle autoroute de l'électricité nucléaire pour l'Europe des profits. À chacun sa vision du renouvelable. Surtout que cet hydrolien n'est à ce jour qu'hypothétique, virtuel, projeté dans le futur. Hormis les sites d'assemblage de Cherbourg et Ouistreham (2), cela n'en est qu'au stade du choix technologique, au gré de grands lobby décideurs : Alstom, DCNS et le danois Dong Energy. Projets opérationnels et aboutis pour l'horizon 2025, nous prédit-on. En attendant, il faut bien renforcer les productions d'énergie et ses réseaux de distribution. Comme dit la ministre, dans l'interview citée : «L'énergie nucléaire est un atout qui nous permet de réaliser la transition énergétique».

Caen MZ, le 10 janvier 2015.

(2) Le projet de «Ferme éolienne» au large de Courseulles, c'est 75 éoliennes offshore qui auront leur base de construction puis de maintenance dans le port de Ouistreham qui sera redimensionné pour accueillir les 1 000 m2 d'ateliers nécessaires.

Nucléaire : des intentions gouvernementales lumineuses

Ségolène Royal, en 2011, lors de primaire socialiste déclare vouloir que le nucléaire ne soit plus qu'une énergie d'appoint et même que la construction de l'EPR de Flamanville soit arrêtée. Que ne dirait- on pour glaner quelques voix.

Le 8 janvier 2015, Mme Royale devenue entre temps Ministre de l'écologie, affirme dans un entretien à *L'usine nouvelle* sa volonté que la France reste durablement nucléaire. Sa déclaration est des plus explicites. «Il faut programmer la construction de nouvelles générations de réacteurs, qui prendront la place des anciennes centrales lorsque celles-ci ne pourront plus être rénovées». Il s'agit d'un changement de cap du gouvernement en matière de nucléaire. Pour la première fois la construction de nouvelles centrales est clairement envisagée. Du même coup on apprend qu'on ne coupera pas à un renouvellement de la durée de vie des centrales existantes. «Je n'ai pas mis dans la loi sur la transition énergétique une limitation à quarante ans comme le voulaient les écologistes. Ce n'est pas une bonne façon de procéder vis-à-vis de notre industrie». «Il faut maintenant programmer les investissements de sécurité des réacteurs existants». EDF penche pour une prolongation jusqu'à 60 ans. Les Américains l'ont fait et il va être investi dans la sécurité, alors que craignons-nous ?

La loi de transition énergétique que Mme Royal a fait voter à l'Assemblée, n'est pas, comme tout le monde a pu le constater, pour une sortie du nucléaire, mais pour une sortie du «tout nucléaire». Cette loi plafonne la puissance nucléaire à 63,2 gigawatts, c'est à dire à la hauteur de la puissance actuelle. Tout est prêt pour un jeu de chaises musicales durant les 20 ans à venir, qui respecte les promesses électorales de François Hollande.

Que dans la production française d'électricité baisse de 75% à 50% d'ici à 2025 en était une et elle sera tenue car ce n'est pas la quantité d'électricité nucléaire produite qui va baisser (pas de baisse de la puissance actuelle), mais sa proportion dans l'ensemble de l'électricité produite. Cette promesse est un bijou, je ne sais pas s'il y a pensé tout seul ou si quelqu'un lui a soufflé, de toute façon, bravo l'artiste ! D'une part, elle sonne comme une baisse à qui l'écoute sans trop y prêter attention, et ils sont nombreux parmi les quelques 64% de français favorables à ce qu'on se passe du nucléaire. D'autre part, elle a le mérite de contenter tous ceux qui sont attentifs qu'ils soient pro ou antinucléaires. Les pronucléaires sont satisfaits puisque la production reste intacte, mais également les écologistes antinucléaires, style *Réseau sortir du nucléaire*, dont le credo est la transition énergétique, qui peuvent à juste titre compter sur l'accélération de «la montée en puissance des énergies renouvelables» afin de ramener la part du nucléaire à 50% du mix énergétique.

C'est ce que Mme Royal appelle «ne pas opposer les énergies les unes aux autres».

Et la promesse de François Hollande de fermer Fessenheim ? Que ceux qui ne croyaient pas ou plus à cette fermeture, dans la mesure où elle était programmée pour dans si longtemps que sa réalisation se ferait durant la prochaine mandature où le personnel politique actuellement en place n'est pas du tout sûr d'y être encore, se rassurent. Mme Royale est claire, «on ne ferme pas pour fermer, ce n'est pas par idéologie» (les tenants de la fermeture apprécieront) mais, «lorsque le réacteur EPR de Flamanville dans la Manche va ouvrir, deux autres devront fermer. À ce stade, c'est Fessenheim puisqu'il n'y a pas d'autres propositions sur la table». «On fermera les réacteurs dès que l'EPR de Flamanville ouvrira». EDF prévoit que ce ne sera pas avant 2017. Mais avec un peu de chance, ça peut être en 2017, avant les élections présidentielles, et l'annonce de la fermeture de deux réacteurs (à Fessenheim puisqu'elle le dit, mais précédemment elle n'excluait pas de fermer d'autres réacteurs que ceux de Fessenheim pour parer au coût économique et social qu'aurait une fermeture de la doyenne des centrales françaises) devrait permettre d'attirer une fois de plus les voix écolos. C'est pas beau la politique ?

Scylla



AREVA… PLOUF !

C’était avec un ravissement «antinucléaire» que fin novembre on apprenait qu’AREVA le groupe «atomico-nucléaire» se crashait dans le mur boursier. Une dégringolade de -52% pour terminer 2014.

Ce ne sont pas les coups de boutoirs antinucléaires qui en seraient la cause, mais la logique même de l’entêtement nucléocratique, que ce trust capitaliste s’était fixé par ses différents choix. Les spéculations hasardeuses faites sur des mines d’uranium. Le fiasco de sa vitrine technique et commerciale que devaient être les EPR de Flamanville dans la Manche et d’Olkiluoto en Finlande. Le surcoût financier exorbitant et les délais de construction non respectés font tache dans le catalogue de vente. A ces avaries, s’ajoute la catastrophe de Fukushima, en bref le marché japonais emporté par le tsunami. Résultat : les investisseurs, ceux qui n’ont n’en rien à foutre des populations qui crèvent, ont été voir ailleurs avec leur fric.

Mais prenons garde car la bête bouge encore. Cette bête mortifère à la tête de laquelle se trouvent l’école des mines et l’Etat français présent à 87% dans le capital de l’entreprise.

Si la bonne nouvelle ci-dessus clôturait l’année 2014, ce début 2015 nous réjouit autant car les déconvenues d’AREVA s’enchaînent. En effet le gouvernement de sa majesté vient de stopper le contrat de démantèlement de la centrale de Sellafield au nord-ouest de l’Angleterre, ainsi que le retraitement des déchets nucléaires outre Manche. La cour des comptes britannique a estimé que le consortium NMP dont faisait partie AREVA dépensait trop d’argent.

Notre contentement sur la chute d’AREVA ne nous fait pas oublier que le lobby des nucléocrates est puissant. Le gouvernement va renflouer la firme mortifère et la recapitaliser (2 milliards d’euros ?) plutôt que d’envisager son arrêt, et la reconversion de ses salariés. Il en va d’un «fleuron» de l’industrie française et plus prosaïquement, des emplois à préserver. AREVA en Normandie c’est 3100 personnes dans le Cotentin, plus une demi-douzaine de sous traitants régionaux. Notons que sa recapitalisation par l’Etat se fera comme pour les banques : sur notre dos avec nos impôts ou taxes diverses. Sans doute est-ce la vision pérenne de la fumeuse «transition énergétique», des nucléocrates socialistes et de son versant économique : «privatisation des profits pour eux, mais étatisation des pertes à payer pour nous».

AREVA… REPLOUF !

Stéphane Lhomme, qui était poursuivi en diffamation par la multinationale française AREVA, qu’il avait accusée de *« corruption »* au Niger, a été relaxé mercredi 21 janvier par la cour d’appel de Paris.

MZ, Caen

Liberté d’expression menacée : AREVA porte plainte contre la Coordination antinucléaire du Sud-Est !

Nous ne nous laisserons pas bâillonner !

La Coordination Antinucléaire du Sud-Est vient d’être informé le mardi 6 janvier 2015 d’une plainte en diffamation d’AREVA pour un reportage* mettant en cause la pénétration du lobby nucléaire auprès des élus alors que le crime nucléaire sanitaire se poursuit à Fukushima et en vallée du Rhône.

Par cette attaque en justice, le géant du nucléaire veut faire taire la contestation au moment même où le groupe AREVA est en décrépitude financière (-52% de sa valeur en Bourse) et industrielle (échec de l’EPR en Finlande, investissements hasardeux, réduction de ses ventes de Mox notamment au Japon, mis en cause dans des financements de budget étranger), où les incidents se multiplient dans ses installations en France et alors que se meurent à petit feu des milliers d’enfants et d’adultes à Fukushima et ailleurs, comme au Niger.

La Coordination Antinucléaire du Sud-Est dénonce :

- la guerre idéologique fanatique que les tenants de la destruction atomique mènent contre une pensée libre et contre le peuple ;
- l’arrogance et l’impérialisme du lobby nucléaire et de sa caste dirigeante ;
- les atteintes à la santé et à la vie des populations et la contamination des territoires par les rejets radioactifs dans l’air et dans l’eau de chacune des 125 installations nucléaires civiles auxquelles s’ajoutent les Installations Nucléaires de Base secrètes militaires disséminées sur le territoire français, atteintes voulues, répétées et quotidiennes, telle la fabrication par AREVA de l’uranium «appauvri» radioactif, sans doute utilisé dans les armes de guerre ;
- l’exploitation colonialiste des travailleurs et ressources du Niger ainsi que la contamination radioactive des territoires de vie et de culture des populations touareg (et autres) de ce pays ;
- le noyautage des institutions, de l’État, et des assemblées élues par un groupe d’intérêts privés et leurs relais idéologiques pour imposer un ordre dominant et un état de terreur nucléaire sur le pays et la planète.

La Coordination antinucléaire du Sud-est rappelle qu’il n’y a pas de dose de radioactivité artificielle inoffensive.

Pour manifester sa solidarité, tous les renseignements sur : http://www.coordination-antinucleaire-sudest.org/

Extrait du communiqué de presse de la Coordination antinucléaire du Sud-est

* http://coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/index.php?post/2014/07/27/Avignon-%3A-les-%C3%A9lus-EELV-ne-condament-pas-la-convention-que-signe-la-municipalit%C3%A9-avec-Areva

PETIT RÉCIT DE LA MANIFESTATION À EMBRUN, CONTRE LES LIGNES À TRÈS HAUTE TENSION.

Suite à l’appel pour une manifestation contre la THT, le nucléaire et son monde, environ 300 personnes se sont réunies à Embrun (Hautes-Alpes) le samedi 13 Décembre 2014. L’appel à manifester lancé par quelques individus avait été relayé par des collectifs, des coordinations, des associations de la vallée, de Briançon, de Gap et d’ailleurs. Un tour a été fait dans le centre d’Embrun. Il y avait de nombreuses pancartes et banderoles où on pouvait lire “Qui sème les volts, récolte la révolte”, “Nos montagnes valent mieux que leurs profits”, “150.000 V, 225.000V, 400.000 V : qui dit mieux ? RTE”. Une pancarte faisait le lien avec les luttes contre la THT et le nucléaire dans le Cotentin, il y avait aussi des drapeaux de la lutte contre le projet de ligne à grande vitesse Lyon-Turin (No Tav) et des drapeaux, banderoles de différents collectifs comme Alpi Libre, de la coordination contre les projets nuisibles à Gap ou d’associations comme Sortir du Nucléaire Hautes-Alpes. On pouvait entendre des chansons détournées comme “RTE, tu m’auras pas !” ou des slogans comme : “THT : la tension monte”, “RTE dégage : résistance et sabotage”, “En l’air ou bien sous terre on négociera rien. La THT y’a vraiment pas moyen !”, “Dans la vallée de Haute-Durance, la THT ne passera pas, la THT on sabotera”, “THT, ni ici, ni ailleurs !” La manifestation a été suivie d’une soupe partagée sur la place de départ. Il y a eu des prises de paroles de collectifs, d’associations ou d’individus. On a aussi entendu parler de la lutte contre la centrale à bois E-On de Gardanne, de la lutte contre le projet de Center Parcs de Roybon, d’un rendez-vous à Bussoleno ce mercredi à 17 h 30 en solidarité avec des prisonniers-ères de la lutte No TAV (le rendu de leur procès sera donné ce jour : le procureur a requis 9 années de prison). Une assemblée a ensuite eu lieu sur la place afin de discuter des suites à donner à cette manifestation et à la lutte contre la THT, le nucléaire et son monde. Des collectifs locaux se reforment dans la vallée. Il y aura aussi une soirée le samedi 31 janvier à Châteauroux-les-Alpes avec la projection d’un film .

(pour tout contact : notht05@riseup.net)

MZ, Caen



Prévention de la délinquance « Saison 2 »

La saison 1 s'était soldée par le vote de la loi du 5 mars 2007 (dite loi Sarkozy) relative à la prévention de la délinquance. Un de ses axes centraux (hormis l'informatisation du fichage) était le partage d'informations entre les professionnels d'action sociale et les maires (ou ses coordinateurs) au sein des Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Cette loi a étécontestée car elle mettait à mal le respect du secret professionnel. Elle a été un échec, à tel point qu'en octobre 2009, F. Fillon, Premier ministre de Sarkozy, déclarait : «Nous avons donc décidé de mieux définir la notion de secret professionnel partagé et de travailler à ce qu'elle soit acceptée à la fois par les travailleurs sociaux, par les enseignants et par les forces de l'ordre. Mais pour que cette circulation du secret professionnel soit possible, il faut absolument que règne entre ces acteurs la confiance. Et donc pour organiser collectivement la prévention de la délinquance autour du maire, nous avons décidé que serait mise en place une charte déontologique, en liaison avec le Conseil supérieur du travail social». Cette charte a donc été élaborée péniblement en 2010 mais, ne faisant pas force de loi et ne réglant rien sur le fond, elle n'a eu quasiment aucun impact dans les pratiques des professionnels d'action sociale.

Le pouvoir politique ayant changé de mains en 2012, la stratégie nationale 2013-2017 de prévention de la délinquance a, de nouveau, fait du partage d'informations un de ses axes forts en visant tout particulièrement les professionnels de la prévention spécialisée : le changement dans la continuité. La «saison 2» pouvait donc commencer !

C'est ainsi que, mi-2014, trois documents ont été publiés : une nouvelle charte déontologique pour l'échange d'informations dans le cadre des CLSPD ; un guide méthodologique sur l'échange d'informations dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance et un guide pratique sur la participation des équipes de prévention spécialisée dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance. A ces 3 documents s'ajoute une délibération de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) donnant autorisation aux traitements de données relatives aux personnes faisant l'objet d'un suivi par le maire dans le cadre de ses missions de prévention de la délinquance. Nous ne nous intéresserons pas ici aux contenus de ces documents ni à leurs conséquences sur le terrain au niveau des professionnels mais à ces fichiers autorisés par la CNIL des personnes suivies par les CLSPD et/ou par les Conseils des droits et devoirs des familles. Seront ainsi collectés l'identité des intéressés, leur niveau scolaire, les origines du suivi, les mesures proposées, les infractions, condamnations et mesure de sûreté si elles sont nécessaires à la mise en œuvre du suivi et de l'accompagnement de la personne concernée. En fait, ce fichier fait penser à une sorte de Système de Traitement des Infractions Constatées (STIC) municipal avec très certainement toute une flopée d'erreurs de transcriptions inhérentes à ce type de fichiers (comme par exemple la confusion entre les faits jugés et ceux qui ne le sont pas). Ces données seront collectées jusqu'aux 25 ans de l'intéressé et pas plus de 3 ans après le dernier suivi. L'accès à ces informations est ouvert à tous les acteurs de la prévention de la délinquance au sens large du terme à l'exception des policiers et gendarmes. Mais ces derniers pourront toutefois y accéder avec l'étiquette «police judiciaire». La CNIL a rappelé la nécessaire information préalable des personnes concernées par ce fichage nominatif mais s'est assise sur l'avis du Conseil Supérieur du Travail Social qui demandait le consentement exprès des intéressés.

Source : Article de Ch. Daadouch paru dans le Journal du Droit des Jeunes n°338 et 339- Article repris par la lettre d'information de Laurent Mucchielli - laurent-mucchielli.org

La surveillance des internautes : suite… et pas fin !

Le gouvernement français a publié mercredi 24 décembre le décret d'application du très contesté article 20 de la loi de programmation militaire. Ce texte prévoit un accès très vaste des services de l'Etat aux télécommunications (téléphone, SMS, Internet, etc.) des Français, et à toutes les informations qui transitent par les réseaux nationaux. La mesure de surveillance, appelée «accès administratif aux données de connexion» avait été votée fin 2013 et est entrée en vigueur le 1er janvier 2015. Ce décret présente «le groupement interministériel de contrôle, un service du 1er ministre chargé des interceptions de sécurité et de l'accès administratif aux données de connexion». Ce groupement est chargé de centraliser les demandes des agents et de les transmettre aux opérateurs concernés, en les épurant de toute information sensible. C'est ainsi que les fournisseurs d'accès ne connaîtront pas le service de l'Etat ou ministère qui a émis cette demande. Les données concernées sont : «les informations ou documents traités ou conservés par les réseaux ou services de communications électroniques, y compris les données techniques relatives à l'identification des numéros d'abonnement ou de connexion à des services de communications électroniques, au recensement de l'ensemble des numéros d'abonnement ou de connexion d'une personne désignée, à la localisation des équipements terminaux utilisés ainsi qu'aux communications d'un abonné portant sur la liste des numéros appelés et appelants, la durée et la date des communications»… autant dire que le domaine est vaste et non exhaustif ! Quant au contrôle «démocratique» sur l'intrusion dans la vie privée, le gouvernement évoque la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité… qui n'a aucun pouvoir réel, ni aucun moyen. Trois ministères (Intérieur, Défense et Finances/comptes publics) sont habilités à émettre des demandes ce qui donne un nombre impressionnant de services pour lesquels les vannes du Web français sont ouvertes.

Pour conclure, la loi de programmation militaire a mis en place un outil de surveillance de la population française qui aurait fait pâlir d'envie tout dictateur de l'Histoire. Comme partout, le spectre terroriste permet au gouvernement de faire passer des mesures très floues et de tirer pleinement parti des systèmes d'information de plus en plus performants afin de surveiller la population. Ce n'est pas CA qui le dit, mais un journaliste de l'hebdomadaire «Le Point» du 26 décembre… Il faut remarquer tout de même que ce papier a été rédigé avant les attentats de janvier et on peut naturellement se demander si cet article aurait été publié après !

Source : Article de Guerric Poncet de l'hebdo «Le Point»

Brother



La police est invitée à l'entretien préalable de licenciement

Le code du travail prévoit que salariés et employeurs peuvent être assistés lors d'un entretien préalable à licenciement, le même code ne prévoit pas que la police puisse assister l'employeur et mettre un terme à la procédure.
Saliou travaille avec un nom d'emprunt, comme nombre de personnes sans papiers, pour une entreprise de nettoyage dont le siège social est situé à Vanves (92). Il travaille à temps partiel 2 heures par jour, en CDI. Lors de la signature du contrat, Saliou ne présente aucun papier, pas même la photocopie de la pièce d'identité d'emprunt. L'entreprise ne fait pas de vérifications et le contrat est signé en janvier 2014. A partir de juin, des retards de paiements de ses heures de travail amènent le salarié à se plaindre auprès de son employeur. Celui-ci devient bizarrement très pointilleux sur l'identité de son salarié. Il bloque le versement de ses salaires mais ne lui demande pas de cesser son activité. Après 6 mois de travail sans paie, Saliou réclame par courrier le paiement de ses salaires et la rectification des bulletins de paie, et informe son employeur qu'il saisira le conseil des prud'hommes si ses droits ne sont pas rétablis. Pour toute réponse, l'employeur le convoque à un entretien préalable à licenciement le 17 décembre ! Mais l'employeur ne s'est pas contenté de convoquer son salarié ; il a également prévenu la police et dix minutes après le début de l'entretien, une voiture de police arrive sur place. C'est l'arrestation du salarié qui met fin à l'entretien. Il est ensuite placé en garde à vue pour usurpation d'identité, puis transféré au centre de rétention de Plaisir (78) afin d'être expulsé de France. Mais grâce à la mobilisation syndicale et associative et à sa détermination, Saliou a été libéré au bout de 4 jours de rétention. A suivre !
Sources syndicales (CGT, Sud, CNT Nettoyage) et l'Humanité.fr

La DGSI autorisée à consulter les signalements de contenus illégaux

Sous Sarkozy, le gouvernement avait mis en place la plate-forme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements (PHAROS), sur laquelle les opérateurs, les éditeurs de service et les internautes peuvent prévenir les autorités concernant des infractions, ou supposées telles, constatées sur le net. Cette plate-forme est gérée par des policiers et des gendarmes qui ont pour mission de traiter les signalements reçus. Dans un arrêté pris le 4 novembre et publié le 28 décembre au Journal Officiel, le gouvernement a autorisé la Direction Générale de la Sécurité Intérieure à accéder à cette plate-forme PHAROS. A noter qu'à cette date, les derniers attentats en France n'avaient pas encore eu lieu. *Source : numerama.com*

Stratégie antimanif de la police britannique

Selon le quotidien le «Guardian», la police britannique procède à des arrestations et à des mises en liberté sous caution sans charge retenue, contre des personnes ayant seulement l'intention de participer à des manifestations. La police mène ainsi sa propre justice sans aller devant aucun tribunal. C'est ainsi que depuis 2008, au moins 732 personnes ont été arrêtées en Angleterre et au Pays de Galles sans jamais avoir été poursuivies ensuite alors qu'elles se rendaient à des manifestations autorisées. Il n'y a aucune limite de temps lorsqu'une personne est soumise à une caution sans charge et un flic n'a pas besoin de la permission d'un tribunal pour remettre une interdiction de manifester. Si elle est ignorée, le manifestant est passible d'arrestation pour «violation de liberté sous caution». C'est ainsi que 85% des personnes interdites de manifester de la sorte, n'ont pas été par la suite mises en accusation. Cette stratégie policière permet donc non seulement d'empêcher quelqu'un de rejoindre une manifestation mais aussi de lui faire passer l'envie de retenter un autre jour. Cet aspect de la société policière britannique est actuellement contesté par le «Network for Police Monitoring» (Réseau pour la surveillance de la police). A suivre
Source : actualites.nouvelobs.com

Vos empreintes digitales peuvent être copiées à partir de photos

Avec le gain de netteté et de pixels des appareils photos actuellement sur le marché, les photos des mains permettent désormais de reproduire les empreintes digitales à l'insu de leurs propriétaires, ce qui est problématiques lorsqu'ils utilisent des systèmes d'identification biométriques peu sophistiqués comme celui des nouveaux iPhone.
C'est ainsi que le Hacker allemand Jan Krissler vient de démontrer qu'il était désormais possible de reproduire l'empreinte digitale d'un individu à partir de simples photographies prises par un appareil standard. Ce hacker a reproduit une empreinte de la ministre de la défense Ursula Gertrud von der Leyen , à partir de photos prises lors d'une conférence, dont l'une était un plan rapproché de son pouce droit. Il a alors utilisé un logiciel d'identification biométrique proposé par VeriFinger pour extraire les caractéristiques de l'empreinte, en combinant plusieurs photos pour avoir la totalité de l'image. Cette démonstration visait à alerter la population sur le manque de fiabilité des systèmes de protection d'accès basés exclusivement sur des lecteurs biométriques, tels que le système Touch ID d'Apple lequel peut être floué avec une empreinte copiée. *Source : numerama.com*

Vers un « Patriot Act » à la française ?

Nous ignorons encore à ce jour quelles seront au niveau de la législation les conséquences des derniers attentats commis sur le territoire français, qui viendront s'ajouter à tout l'arsenal qui existe déjà. Rappelons que nous en sommes à la quinzième loi antiterroriste depuis 1986 et la deuxième loi depuis le début du quinquennat d'Hollande. On aura donc malheureusement l'occasion d'y revenir sous cette rubrique.
Rappelons ici que sept semaines après le 11-Septembre 2001 le congrès américain votait une résolution appelée «Patriot Act». Cette législation d'exception, encore en vigueur aux USA même si elle est de plus en plus contestée, consacrait la notion d' «ennemis combattants illégaux» qui a touché et touche encore des personnes qui ne bénéficient ni des garanties du droit pénal, parce que ce sont des ennemis, ni de celles des prisonniers de guerre, parce que ce sont des combattants illégaux. C'est ainsi que des commissions militaires deviennent des juridictions, transgressant ainsi le droit international. Rappelons que la conséquence la plus connue est «Guantanamo» où des prisonniers sont retenus et torturés au seul gré des services américains, en marge de toutes les garanties minimales du droit américain. Ce droit d'exception a été exporté jusqu'en Europe ou certains Etats (Pologne, Roumanie, Lituanie et Bosnie-Herzégovine) ont accepté d'accueillir des centres d'interrogatoire clandestins. La NSA, au nom de l'antiterrorisme a ainsi mis en place un gigantesque réseau d'espionnage. De plus, les agences de renseignement et de lutte contre le crime (FBI, CIA, NSA) ont le pouvoir de récupérer auprès des opérateurs de télécommunication privés des informations personnelles d'usagers, mais aussi de les mettre sous écoute et d'archiver ou d'exploiter des données issues de surveillance électronique, sans que les usagers soient mis au courant et sur simple soupçon. En France, le décret d'application de l'article 20 de la loi de programmation militaire publié le 24 décembre (voir sous cette rubrique, dans ce numéro) est quasiment identique à cette disposition du «Patriot Act». A noter que ce dispositif prévoit aussi la possibilité de perquisitionner un suspect et de saisir des biens chez lui en son absence et sans avoir besoin de le prévenir. Le «Patriot Act» voté théoriquement pour 4 ans, a été prolongé deux fois, jusqu'en 2015. A suivre !*Source : Le Monde*

Big Brother

Une expansion du loup en France inéluctable ?

Un rapport au territoire et au politique

Alors que certains semblent s'émouvoir du retour imminent des loups aux portes de Paris, il est toujours éclairant de prendre un peu de distance sur la présence d'un animal qui n'a jamais laissé les sociétés indifférentes . Sur le plan biologique, il s'agit d'un grand carnivore de la famille des canidés, un prédateur chassant en groupe – ou meute – doté d'une vie sociale complexe. Mais le loup n'est pas que cela. L'amorce de ce texte a pu suggérer des bêtes fauves se rapprochant des villes lors d'hivers rigoureux ou bien encore un envahisseur étranger. Le loup s'avère un bon révélateur du changement de notre rapport à la nature et du traitement politique et territorial de celle-ci.

Les contextes écologique, social et économique ont permis une reconstitution de milieux redevenus favorables et l'animal est passé d'un statut de nuisible à exterminer à celui d'espèce protégée symbole d'une biodiversité en péril. Ainsi, comment se déroule l'expansion du loup qui semble irrésistible en apparence ? Comment différents acteurs aux rapports de force changeant – éleveurs, chasseurs, écologistes, élus et pouvoirs publics – font-ils face à ce retour qui questionne tant nos sociétés. Pour comprendre cela, il faut poser les conditions qui ont favorisé ce retour et la nature de l'expansion de l'espèce. Mais, la présence du prédateur n'est pas sans contraintes à différentes échelles faisant du loup un « animal géopolitique ». Enfin, si les protecteurs du loup ont la loi pour eux, force est de constater le bricolage apparent de la gestion publique et le manque d'anticipation, volontaire ou non, des autorités. Ces dernières sont très sensibles à l'instrumentalisation politique et à une réaction anti-environnementale qui empêche de voir et traiter les problèmes sociaux des territoires et des professions concernées. Cette question environnementale montre encore une fois les continuités entre une gauche « gestionnaire » et une droite peu sensible aux enjeux écologiques.

Les conditions du retour du loup dans le territoire français : il revient car il n'est plus exterminé !

Après avoir été éradiqué du territoire français au milieu du XXe siècle, le loup a fait son retour par une expansion naturelle de l'espèce en provenance d'Italie. Le canidé y a péniblement survécu jusqu'au milieu des années 1970, où des programmes comme l'Opération « Saint-François » ou sa protection officielle (1976) ont permis l'augmentation des effectifs.

Plusieurs éléments complémentaires d'ordre écologique, sociaux, politiques et territoriaux expliquent ce retour du loup en France par les Alpes du sud. Il est difficile de faire une hiérarchie dans ces causalités. Par exemple, c'est en raison de son statut juridique de protection que l'espèce peut recoloniser des territoires vides de loup, occupés naguère par l'animal. Ce carnivore social vit en groupe, la meute, qui compte entre 2 et 8 individus. Elle vit sur un territoire allant de 150 à 300 km² en Europe. Les ressources alimentaires sous la forme d'espèce-proie sont limitées sur cet espace. Par conséquent, quand le nombre de loups et les tensions liées à la reproduction sont trop élevés, de jeunes adultes sont poussés à quitter la meute et son territoire. Ces animaux sont alors des disperseurs qui pourront se stabiliser à quelques kilomètres voire plusieurs centaines. Une étude allemande a récemment montré qu'un spécimen avait parcouru 1500 km d'Allemagne à la Biélorussie (1). L'établissement dans une zone se fait après la rencontre d'un congénère du sexe opposé dans un milieu favorable. La colonisation ne se fait pas en tâche d'huile mais « par bond », autrement dit, à l'heure actuelle, tout le territoire français est colonisable.

En Europe de l'Ouest, le loup change de statut passant de nuisible à à éradiquer à espèce protégée dans les années 1970. La convention de Berne de 1979 puis la directive Habitat de 1992 sont censées garantir la protection du loup. Ce retournement de statut juridique est aussi lié à l'évolution de la représentation du loup qui doit beaucoup à la multiplication des études scientifiques et d'ouvrages grand public, d'abord nord-américains (2).

Parallèlement, les activités humaines dans les espaces ruraux changent et avec elles, les milieux et les paysages. L'exode rural qui s'accélère dans l'après guerre devient intense pendant les « Trente Glorieuses » (1945-1975) et s'accompagne d'une déprise agricole qui laisse à la forêt et à l' « ensauvagement » de plus en plus de territoires. Ces processus ne sont pas qu'écologiques car l'arrivée ou le retour du prédateur consacre de façon spectaculaire un processus progressif de changement des paysages. Or, tout paysage dépend d'un point de vue et dans les territoires ruraux français très anthropisés, ce retour de la nature n'est pas bien vu par des groupes (agriculteurs, chasseurs), longtemps dominant quantitativement mais qui ne le sont plus. La « fermeture des paysages » est une cause et non une conséquence de la présence du loup et devient aussi un élément récurrent dans les discours. Les évolutions socio-économiques et sociologiques du monde agricole et rural expliquent davantage ces modifications paysagères. Pourtant, peu à peu, la faune et la flore gagnent du terrain et les milieux retrouvent des dynamiques écologiques riches et variés. Dans ces espaces, les grands mammifères du type grands ongulés sauvages, presque totalement disparus de France, réapparaissent. Les sangliers, cerfs, chevreuils et chamois voient leurs effectifs se conforter et ils constituent des proies vitales pour le loup. La politique de maîtrise cynégétique a aussi contribué à cela, les chasseurs ayant été contraints de réguler fortement leur pratique s'ils ne voulaient pas voir disparaître le gibier dans les années 1970. Les Plans de chasse couplés à des systèmes de réserve et des réintroductions ont permis de repeupler les espaces forestiers et en friche. Cependant, par endroits, les animaux domestiques (brebis principalement) entrent pour une part variable dans l'alimentation du loup, ce qui accroît les tensions.

La présence de grands massifs forestiers et d'aires protégées alpins a pu aussi représenter une aide ponctuelle à la colonisation. En France et en Italie, un réseau de parcs et de réserves naturelles plus ou moins connectés facilite l'expansion de l'espèce. Par exemple, dans les Alpes du Sud, le Parc du Mercantour, lieu historique de la première meute de loup de retour en France en 1992, donne l'impression que l'espèce recherche ce type d'espace pour s'installer à nouveau. En fait, le loup apprécie les zones difficilement accessibles avec des proies, or cela correspond aux territoires souvent retenus par des aires protégées, qui ont alors été une protection supplémentaire. Mais, cela n'a rien de systématique car tous les espaces propices ne sont pas protégés – ils sont majoritaires en Europe – et le loup peut se satisfaire d'écosystèmes relativement pauvres en apparence. Si ce n'est pas idéal écologiquement, *Canis lupus* peut vivre de déchets et chasser bétail, chiens et chats. Cette plasticité écologique lui est utile dans les phases de dispersion. Des loups se font voir ou renverser dans des lieux « inattendus » notamment en zone périurbaine : en 2003, un loup est photographié près d'une piscine dans les Alpes-Maritimes, fin 2008 un loup est renversé sur une voie rapide de la zone commerciale de Bourg-les-Valence entre la gare TGV et Valence-centre. Malgré ces surprises, peu étonnantes au regard de la biologie de l'espèce, la recolonisation du canidé sauvage se fait « à pas de loup » car, exceptés ces cas et les attaques sur le bétail, il se fait discret. Nous savons néanmoins

1.- « Wie der Wolf durch Deutschland streift » Zeit Online, octobre 2011
2.- Mowat F., 1963. Never Cry Wolf, McClelland & Stewart Ed. traduit en français sous le titre Mes Amis les Loups et adapté au cinéma en 1983 (Un Homme parmi les Loups). Mech L. D., 1966. « The wolves of Isle Royal. Fauna of the National parks of the United States », Fauna Series, 7 : 1-210.



qu'il est capable de traverser rivières et fleuves, voies rapides et chemins de fer.

En novembre 1992, les loups ont été aperçus à nouveau en France lors d'un comptage de chamois et de mouflons au vallon de Molières dans le Parc national du Mercantour. Six mois plus tard, en avril 1993, après vérifications et tergiversations, la présence du loup est officiellement reconnue en France. En publiant l'information, le magazine *Terre Sauvage*, mis dans la confidence par des scientifiques du Parc, pousse les pouvoirs publics à agir alors que ceux-ci misaient sur le plus de discrétion possible au regard de la réputation de l'animal et des mauvaises relations de l'aire protégée avec les élus locaux, responsables cynégétiques et agricoles. Dans un contexte de mauvaise acceptation antérieure du Parc, les graines de la discorde étaient semées. L'amateurisme, le manque de coordination, d'anticipation et l'appréhension d'un dossier épineux sont plus à incriminer qu'une volonté des pouvoirs publics de fomenter un complot pro-loup occulte.

Le dynamisme de la colonisation est avéré néanmoins, et tout à fait explicable pour une population lupine jeune et « protégée » (carte). Dès 1997, les loups fréquentent le Plateau de Canjuers (Var), le massif du Queyras et les Hautes-Alpes. En 1998, leur présence est attestée dans les Monges (Alpes-de-Haute-Provence), puis dans les massifs du Vercors (Drôme, Isère) et de Belledonne (Isère, Savoie) l'année suivante. De 2000 à 2003, le loup montre sa trace dans les Préalpes de Grasse non loin de Nice, en Maurienne (Savoie) et dans le Bugey (Ain). Sa présence est attestée dans les Pyrénées-Orientales dès la fin des années 1990. A partir de 2006, plusieurs départements du Massif central sont concernés (Lozère, Aveyron, Cantal, Ardèche) même si deux spécimens avaient été identifiés, l'un en 1997, l'autre en 1999 dans le Puy-de-Dôme, montrant que le Rhône avait été traversé. A partir de 2011, des indices scientifiques indiquent une présence lupine dans les Vosges avec une reproduction en 2013. Les estimations de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) donnent 300 loups en France.

La dynamique de recolonisation de l'Europe occidentale est forte pour le moment, comme l'illustre le cas français. Les indicateurs de croissance spatiale et numérique sont de l'ordre de 20% en moyenne, et ce malgré l'existence d'accidents, des éliminations officielles, illégales et cryptiques (3). Avec les espaces potentiellement disponibles, les loups ont une grande capacité de dispersion comme le montrent les résultats du suivi français : des spécimens repérés en Lozère ou dans les Pyrénées-Orientales ont été identifiés plusieurs mois auparavant dans les Alpes. Une louve a même fait le chemin inverse, des Pyrénées catalanes aux Alpes, montrant ainsi des trajets tout azimut. Des loups de souche italo-alpine franchissent même la frontière pour coloniser la Sierra del Cadi en Catalogne espagnole. La jonction avec les loups espagnols ne semble pas encore avérée en raison de la localisation plus orientale et méridionale des populations lupines ibériques et surtout de l'existence d'un braconnage efficace, notamment au poison, dans le nord de l'Espagne en Aragon et Navarre. Cependant, l'espèce ne cesse de surprendre comme le montre l'identification d'un animal dans le Gers en novembre 2012, localisation la plus occidentale d'un loup en France. Plus au nord, fin 2011, c'est dans les Ardennes belges et même aux Pays-Bas que le canidé est identifié. Les loups choisissent des marges pour opérer leur retour, mais ils se rapprochent de plus en plus des espaces centraux de la France (carte). Mais toute identification territoriale d'une présence de loup ne veut pas dire installation durable.

Les contraintes de la cohabitation : le loup, un animal géopolitique

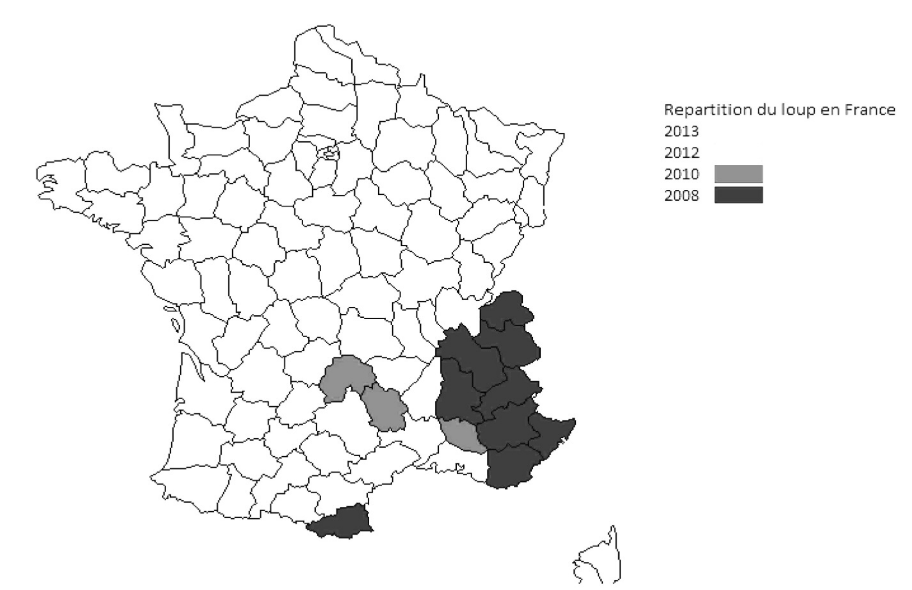
La présence du loup, surtout sa prédation, pose des problèmes techniques et matériels. Les aspects psychologiques suivent, bien que souvent sous-estimés. Pourtant, le politique reste central. Cet animal est dit « géopolitique » car cette branche de la géographie étudie les rivalités de pouvoir sur des territoires, opposant des acteurs, et ce, à différentes échelles.

La charge symbolique et culturelle du loup contribue à cristalliser les conflits autour de lui, à petite et à grande échelle, davantage que sur le ragondin et le sanglier qui sont pourtant responsables de dégâts bien supérieurs en ce qui concerne les activités humaines. Comme le soulignait déjà, en 1976, Yves Lacoste dans *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, les problèmes d'environnement, alors oubliés de la géographie, sont aussi des problèmes politiques. Le débat sur l'environnement, n'est pas qu'un débat scientifique, c'est aussi un débat de société. La notion de territoire est une entrée pertinente pour aborder la question des grands animaux. Elle est très présente en éthologie, la science qui étudie les comportements animaux. Or l'animal en tant que «vecteur de la relation homme/milieu» oblige à revisiter la catégorie ‹espace›, mais aussi celle de «territoire», plus complexe et plus politique que celle de l'espace (4). Premièrement, l'animal est un analyseur pertinent dans le cadre d'une requalification des territoires. Ensuite, il peut être perçu comme un symptôme du rapport des sociétés à la nature dans leurs dimensions matérielles, socioculturelles, politiques et stratégique, et cela à la lumière des nouveaux enjeux environnementaux. Enfin, l'animal demeure un élément d'un milieu biophysique plus ou moins humanisé, qu'il s'agisse d'une espèce commune ou emblématique. Le loup, par sa place en haut de la chaîne alimentaire et sa relative ra-

3.- *Le braconnage constaté n'est que la partie émergée des éliminations illégales de loup, d'où des réflexions de cette partie cachée dite « braconnage cryptique ». Se référer à Liberg, O., Chapron, G., Wabakken, P., Pedersen, H.C., Hobbs, N.T. & Sand, H. 2011. Shoot, shovel and shut up: cryptic poaching slows restoration of a large carnivore in Europe. 279 (1730): 910-915.*

4.- *Le territoire est vu par les géographes comme une entité spatiale appropriée et délimitée sur lequel s'exerce un pouvoir. Pour une réflexion théorique en géographie sur l'étude des relations hommes-animaux-milieux, se reporter à N. Blanc et M. Cohen, «L'animal, une figure de la géographie contemporaine», Espaces et Sociétés, 110–111, 2001 : 5–4*

Répartition du loup en France par département (source : ONCFS, 2014)



reté, est un symbole fort de protection de la biodiversité. Nous pensons que l'articulation de l'approche géopolitique et de l'Analyse Stratégique de la Gestion de l'Environnement (ASGE) est pertinente pour l'étude du loup et de l'environnement. Elle se caractérise en premier lieu par une vision systémique des situations de gestion en insistant particulièrement sur les logiques «système-acteur» (5). Il s'agit de mettre en lumière les stratégies et les actions des différents acteurs en les replaçant dans le contexte général et la prise en compte des changements environnementaux. L'ASGE s'articule alors aisément avec une approche géopolitique.

La géopolitique s'applique aussi à des échelles locales et notamment à des questions d'environnement, par essence conflictuelles. On peut distinguer une géopolitique externe, classique, qui étudie les problèmes de dimension internationale, et une géopolitique interne ou locale qui aborde les questions à l'intérieur même d'un État (6). Le loup en est un bel exemple puisque l'on parle parfois de «guerre du loup», opposant farouchement certains partisans de la conservation aux détracteurs de cette espèce, et cela à différentes échelles (communale, cantonale, régionale, nationale et internationale). La rhétorique martiale présente dans la presse en est aussi un bon révélateur (7). La question de la conservation des grands prédateurs en général est un problème environnemental, social et territorial. En effet, quels usages dévouer à des zones rurales montagnardes où survivent certaines activités humaines en situation difficile comme le pastoralisme? La chasse, le tourisme, l'exploitation forestière cherchent également à y maintenir leur place alors que parallèlement, un fort courant de société est demandeur d'un minimum d'espace de nature préservée dans ces territoires. Ce multiusage et ses mutations rendent ces questions si polémogénes (8) et si politiques. En outre, l'imaginaire de la «bête» ne laisse pas indifférent et accroît la portée dramatique des événements qui lui sont liés. À ce titre, chaque force en présence, pro-loup et anti-loup, va alors tenter de manier à son avantage les «représentations géopolitiques». En effet, en utilisant les média, en cherchant à séduire l'opinion publique, chaque acteur va, soit tenter de se mettre dans la position de la victime, soit mettre en scène telle ou telle thématique comme par exemple le danger de la perte de la biodiversité, la disparition du pastoralisme et de l'«Homme» avec un grand H. Dans l'ensemble, les média ont du mal à rendre compte des rapports de force mouvants entre les deux camps. Jusqu'en 2004, le statut de protection du loup donne un avantage de fait à ses partisans. À la suite d'un événement géopolitique détonateur – la chute de dizaines de brebis dans un ravin, dans le Mercantour, qui aurait été causée par un loup – le député des Alpes-Maritimes, Christian Estrosi, initie une commission d'enquête parlementaire dans le but de remettre en cause ce statut «intouchable» du loup.

Les questions environnementales sont donc conflictuelles car elles confrontent non seulement des visions du monde mais aussi des usages à affecter aux espaces. Le loup révèle ou provoque des enjeux, des perceptions qui varient en fonction des échelles et des acteurs. Les éleveurs et les bergers sont concernés au premier chef, car leurs activités économiques sont directement impactées. Les chasseurs sont touchés car, même si leur activité relève du loisir non vital, la prédation est vécue comme une concurrence sur une faune sauvage et des espaces ruraux fortement appropriés. Ces groupes ont aussi été moins perméables à la conscientisation environnementale. Les écologistes lupophiles, à ne pas réduire aux habitants des villes même s'ils y sont nombreux, œuvrent de différentes manières. Certains naturalistes investis dans le mouvement social ont conscience des difficultés liées à la prédation et tentent des dialogues avec la profession pastorale. Ils cherchent à asseoir une protection inscrite dans la loi, mais que les pouvoirs publics ont parfois du mal à mettre en œuvre, voire contournent. Enfin, d'autres acteurs gravitent autour de ce théâtre sans pour autant être secondaires : les experts et scientifiques, plus ou moins indépendants, fournissent des connaissances qui peuvent être stratégiques pour renforcer, relativiser ou remettre en cause la protection du loup, tout comme les médias, friands de ce thème, qui contribuent à façonner les représentations.

En revenant à la base, le loup a une fonction écologique de prédateur carnivore dans les écosystèmes. Vu que ceux-ci sont humanisés, c'est-à-dire que les interactions nature-sociétés sont indissociables, il faut raisonner en termes de sociosystèmes. Le loup est, de ce point de vue, une contrainte technique à l'activité agricole, puisqu'il peut s'attaquer au bétail, ovin principalement en France (9). Les chiffres sont à la fois parlants et abstraits. En 2014, 8226 bêtes ont été indemnisées au titre de dégâts du loup contre 4189 en 2010. Ces éléments appellent des commentaires. En effet, depuis quelques années, la croissance des bêtes indemnisées est régulière et atteint des niveaux qui ne sont pas anecdotiques. Pour comparaison, les dégâts d'ours en France concernent 150 à 250 brebis par an. Cependant, ces chiffres généraux ne montrent pas la grande diversité de situations locales et des spécificités, comme le fait que les Alpes-Maritimes concentrent plus du tiers des attaques pour moins de 10% des loups estimés. De plus, pour les zones concernées, les Alpes et bien au-delà aujourd'hui, il n'y a pas un élevage mais des élevages et des systèmes pastoraux. Dès les premiers territoires sud-alpins touchés par la prédation lupine, les pouvoirs public ont déployé un dispositif tournant autour du renforcement de la présence humaine (berger, aide-berger), du chien de protection et des clôtures. Des organismes agricoles locaux, les Réserves naturelles ou les Parcs naturels régionaux ont pu apporter des compléments etdes soutiens à ces dispositifs. Ces structures ont d'ailleurs fourni un soutien psychologique, dimension soit sous-estimée par les autorités, soit instrumentalisée et exacerbée sous forme de pathos contre-productifs par des représentants agricoles.

Pour résumer, dans les espaces de transhumance estivale où l'utilisation d'un berger s'est maintenu, les moyens de protection ont souvent permis de juguler la prédation(10). Mais dans les secteurs plus méditerranéens où les brebis peuvent rester dehors toute l'année et où l'éleveur garde lui-même, parfois de façon épisodique le troupeau, les situations sont plus contrastées. Les hauts niveaux de prédation dans les Alpes-de-Haute-Provence ou les Alpes-Maritimes s'expliquent en partie par

5.- F. Benhammou et L. Mermet, «Stratégie et géopolitique de l'opposition à la conservation de la nature: le cas de l'ours des Pyrénées», Natures, Sciences, Sociétés, 11, 2003 : 381–393. Plus spécifiquement sur l'ASGE : L. Mermet et al., «Analyse stratégique de la gestion environnementale: un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement», Natures, Sciences, Sociétés, 13, 2005 : 127–137.

6.- Y. Lacoste (sous la dir. de),1995. Dictionnaire de Géopolitique, Paris.

7.- « La bataille contre le loup est engagée » (Le Dauphiné Libéré, 3 août 2002) ; « Le loup attaque dans les Alpes du sud » (La Provence, 8 août 2002) ; « Hautes-Alpes, une centaine de brebis décimées par le loup » (France TV info, 7 novembre 2013).

8.- Polémogènes = génératrices de polémiques. (note de la commission journal)

9.- Dans d'autres pays, la prédation domestique du loup est variable selon les modes d'élevage. En Espagne et au Portugal, les chevaux et les jeunes bovins sont particulièrement exposés.

10.- Par exemple dans les Hautes-Alpes, surtout dans le Queyras, dans certains secteurs des Alpes-Maritimes, de la Drôme et de l'Isère, notamment sur le Plateau du Vercors).

cela, même si certains éleveurs sont régulièrement pointés du doigt dans ce département pour leur volonté «de ne pas prendre les moyens de protection qui reviendraient à accepter le loup»(11). Il existe aussi le problème des petits lots de troupeaux, localisés dans des prés cernés par une végétation dense, qui sont difficiles à protéger. Or, outre les espaces collinéens méditerranéens, ce type d'élevage concerne plusieurs nouvelles zones de colonisation de l'espèce, comme l'Est de la France.

Mais ces éléments technico-agricoles sont insuffisants pour cerner l'ampleur des difficultés liées au retour du loup. Sans croire en une panacée contre la prédation du loup, le contexte social et géopolitique local est aussi déterminant. Des organismes agricoles, comme la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes ont diffusé dans toutes les Alpes et la profession agricole des argumentaires contre le loup. Ils ont incité les éleveurs confrontés à la prédation à ne pas accepter les mesures de protection : «La Chambre n'a pas su nous conseiller pour faire face au problème, à cause d'elle, on a perdu 10 ans dans le traitement des prédations»(12). Cette diffusion idéologique a été d'autant plus aisée que les situations socio-économiques personnelles étaient difficiles et que la protection du loup est facilement assimilée à une bureaucratie parisienne et bruxelloise loin des réalités. Il en est souvent résulté une perte de temps car la plupart des éleveurs étant adaptables et pragmatiques, des mesures finissent par être prises.

Le décalage n'existe pas seulement entre écologistes et éleveurs, il est aussi au sein des catégories. Les représentants agricoles et écologistes oscillent entre des discours stéréotypés, braqués et un positionnement qui peut être plus nuancé et pragmatique. A partir de 2004, la plupart des acteurs acceptent de mettre en place une gestion nationale négociée à travers le Groupe national Loup piloté par l'Etat. Au plan national, les représentants des chasseurs affichent une position médiane, reconnaissant la protection du loup tout en insistant sur la nécessité de sa régulation, pour contenter une base plus franchement hostile à l'espèce. Dans ce jeu d'acteurs à plusieurs échelles, les pouvoirs publics, eux-mêmes partagés, tentent d'inscrire une gestion cohérente.

Le manque d'anticipation : bricolage ou gestion émergente ?

Depuis 2004 et l'arrivée du ministère de l'Agriculture dans la gestion nationale du dossier, un tournant a été pris par les pouvoirs publics. Jusque là, le ministère de l'Ecologie mettait ses faibles moyens dans le coûteux et complexe dossier loup en parant au plus pressé. A partir de là, les autorités ont mis en place un plan national négocié avec la plupart des acteurs. L'administration agricole, avec l'aide des fonds européens, prend à sa charge l'accompagnement technique et les mesures de protection, l'administration de l'environnement les indemnisations. En contrepartie, le ministère de l'agriculture et les Préfets prennent l'ascendant sur le dossier et obtiennent des éliminations encadrées de loup, ce qui a pour conséquence d'apaiser relativement le monde agricole. Les budgets ne cessent de connaître une inflation et les pouvoirs publics avancent alors le tir de loup comme un moyen de contrôler les dépenses, ce qui est une erreur. Les indemnisations ont coûté 0,79 millions d'euros en 2008 contre près de 2,5 millions en 2014 et les mesures d'accompagnement 4,95 millions en 2008 contre 9 en 2014 (à confirmer). La France est donc le pays européen qui dépense le plus pour la cohabitation avec le loup avec un système, certes critiqué et critiquable, de suivi des loups et d'accompagnement du pastoralisme relativement complet(13). Tout en affirmant la protection du loup, les autorités donnent d'importants gages aux mondes agricoles et cynégétiques. Le ministère de l'Ecologie se retrouve également inféodé à la tâche de mettre en place des tirs de loup qui soient difficilement attaquables sur le plan juridique. Jusqu'à 2012, les tirs sont néanmoins peu efficaces bien que la mobilisation des agents de l'ONCFS soient onéreuses.

Pourtant, l'élimination de loups semble être la ligne choisie par les pouvoirs publics : 11 loups autorisés en 2012, 24 en 2013 soit près de 10 % de la population estimée ce qui incite les associations écologistes à prendre leur distance du Groupe national loup où les exigences du monde agricoles se radicalisent face à l'augmentation localisée des dégâts. De plus, au plan départemental, les préfets accordent des autorisations de tir qui ne cadrent pas avec le plan de gestion nationale ou la directive Habitats qui conditionnent les éliminations à la mise en place de mesures de protection préalables. Ils sont sensibles aux pressions d'un pouvoir périphérique à travers les élus locaux sensibles aux groupes agricoles et cynégétiques. D'ailleurs, afin de gagner en efficacité, les préfets sollicitent les associations locales de chasse afin de tirer plus de loups. Dans les Alpes du sud, leurs arrêtés se font attaquer par les associations écologistes comme l'ASPAS ou Ferus(14) car ils sortent du cadre du plan loup qui n'autorise les tirs que sous l'encadrement de l'ONCFS ou de louvetiers. Les tribunaux administratifs donnent en général raison aux associations, mais les éliminations sont parfois déjà réalisées. Les pouvoirs publics locaux semblent donc avoir un parti pris clair comme l'illustrent les déclarations de la sous-préfète des Alpes-Maritimes qui présentent la destruction de 24 loups comme un objectif à atteindre alors qu'il s'agit d'un maximum autorisé(15). Cette solution de facilité du choix de l'élimination est une option de court terme, qui peut grandement satisfaire les chasseurs qui peuvent ainsi tirer sur une espèce protégée, sans avoir à la déclasser en gibier. En effet, le passage en gibier et plan de chasse entraîne la possible prise en charge des dégâts occasionnés par l'espèce, ce que ne veulent pas les Fédérations de chasse a priori.

Comme dans beaucoup de dossiers publics, les autorités s'avèrent sensibles aux émois médiatiques et aux pressions de groupes qui n'incitent pas forcément à une réflexion viable. Si des moyens importants sont mis en place, force est de constater un manque de continuité dans les décisions de l'Etat, d'échanges d'expérience et d'encouragements volontaires des voix les plus pragmatiques. Plusieurs points gagneraient à être clarifiés. L'expansion du loup semble durable. Elle est dynamique mais pas fulgurante au regard des capacités biologiques de l'espèce et de la modification des territoires français. Elle pointe un manque d'anticipation généralisée des acteurs agricoles et cynégétiques qui sont activement associés à la gestion des espaces ruraux. L'activité de l'élevage qui peut être impacté par le loup est déjà sous perfusion publique, indépendamment du retour de ce prédateur dont l'activité se serait passée. Cela n'empêche pas pour autant une réflexion plus vaste sur la place de chacun – animaux et différents groupes humains – dans un environnement partagé. Les chasseurs craignent que le gibier soit décimépar un prédateur « qui ne respecte pas les plans de chasse ». Mais, dans la plupart des régions de France, les plans de chasse ne sont pas tenus et les résultats du Programme Prédateurs Proies(15)ont montré que les loups n'ont aucun impact significatifs sur les populations d'ongulés sauvages étudiées. En revanche, ce programme a été interrompu un an avant sa fin sous la pression politique locale dans les Alpes-Maritimes. Les résultats ne semblaient pas cadrer avec les attentes de certains voulant faire du loup un motif de déclin de la faune sauvage. Ainsi, une nouvelle fois, il apparaît que c'est la dimension politique qui peut dégrader ou faire progresser la gestion du retour de cet espèce emblématique. Les déclarations hasardeuses de la ministre de l'Ecologie, S. Royal, privilégiant les groupes de pression de l'élevage et de la chasse, peut annoncer une tournure politique pire que la gestion sous les gouvernements de droite. Alors que des initiatives concrètes de terrain semblent prometteuses, les éleveurs en difficulté sont laissés à la merci des discours jusqu'au-boutistes qui ne serviront ni leur activité, ni leur insertion durable dans l'environnement.

Farid Benhammou

11.- Phrase de synthèse extraite de plusieurs entretiens dans le cadre de la thèse (Benhammou, 2007).12.- J.-P. Cavallo, éleveur, communication personnelle.

13.- Une expertise indépendante a été menée par Olof Liberg, membre du Groupe international de spécialistes du loup de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) (voir le Bulletin du Réseau loup, Quoi de Neuf, n°28, février 2013)

14.- ASPAS :Association pour la sauvegarde et la protection des animaux sauvages. Ferus est une association spécialisée dans la défense des grands prédateurs en France.

15.- Déclaration au discours introductif du Symposium « Vivre ensemble avec le loup ? », Saint-Martin-Vésubie, 9 octobre 2013.

16.- Programme scientifique diligenté par le CNRS, l'ONCFS, la Fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes et le Parc national du Mercantour.

Un collectif de précaires de l'Education nationale en Haute-Garonne

La récente mobilisation contre la nouvelle carte des zones d'éducation prioritaires a, certes, attiré la sympathie, et réussi à créer des alliances élèves/parents/profs intéressantes mais contient de nombreuses ambiguïtés. Parmi celles-ci, la question de la place de l'Education Nationale en tant qu'institution dans une société en restructuration a bien évidemment été rapidement évacuée. Pourtant avec un peu plus d'un million deux cent mille travailleurs, les questions du travail, de l'emploi et donc de la précarité sont centrales et agissent comme un maître étalon pour l'ensemble du salariat. Depuis un peu plus d'un an s'est constitué un collectif de précaires de l'EN en Haute-Garonne, il nous a semblé intéressant d'en discuter avec l'un de ses membres (1), et ainsi donner un point de vue original sur l'EN, celui d'un travailleur précaire..



(1)Il est évident, et pardon pour cette insulte à ton intelligence cher lecteur, que les propos du camarade n'engagent nullement le collectif.

(2) AVS/AESH = les auxiliaires de vie scolaire/accompagnateurs élèves en situations de handicap sont en charge de l'accompagnement et de l'aide à la scolarisation d'enfants handicapés ou présentant un trouble de santé dans des classes spécialisées ou dans des classes ordinaires

Question : *Pourrais-tu nous indiquer les circonstances et les motivations de la création du collectif de précaires de l'EN en Haute-Garonne, pourquoi avez-vous ressenti le besoin de la création de cette forme de regroupement et pas celui de rejoindre les structures syndicales existantes (on a bien une petite idée mais bon !) ?*

Le Collectif des précaires de l'Education Nationale 31 s'est constitué au mois de novembre 2014, à quelques-uns. A Toulouse il existait depuis un an un collectif spécifiquement AVS (auxiliaires de vie scolaire) (2), qui a contribué à obtenir de très maigres avancées (passage au CDI après 5 années de contrat, mais quasiment en permanence à mi-temps imposé avec 600 euros/mois). Notre démarche est différente de celle de ce collectif qui, mis à part le fait qu'il est tenu par la FSU locale, est dans une approche sectorielle. Nous avons dès le début mis en avant notre volonté de regrouper au maximum tous les types de précaires exploités par l'EN : les AED (assistants d'éducation), les AP (assistants pédagogiques), les EAP (emploi d'avenir professeur), les AVS/AESH (accompagnateurs élèves en situations de handicap), les profs contractuels ou stagiaires ainsi que les collègues embauchés sous les contrats Pôle Emploi CUI-CAE (contrat unique d'insertion/contrat accompagnement vers l'emploi) (3)...

Aujourd'hui nous sommes une grosse vingtaine qui travaillons en majorité en Vie Scolaire, mais des collègues assistants pédagogiques, profs stagiaires ou AVS nous ont récemment rejoints. Je remarque également que des mouvements commencent à naître dans les CLAE (animation dans les écoles maternelles et primaires). C'est un des premiers combats sur le fond qu'on doit donc réussir à gagner en réussissant à casser la logique de division découlant de la multitude de contrats et de sigles. Nous le disons et nous le répétons : la précarité est une réalité partagée au-delà de nos contrats et de nos postes. L'Éducation Nationale a recours à nos petites mains parce que nous coûtons moins cher et que nos contrats font de nous des personnels temporaires, flexibles et donc interchangeables. Ce sont des contrats qui, en plus des salaires de misère, ont vocation à nous mater. On sent très vite,dans les établissements les collèges et les lycées, la violence hiérarchique. C'est beaucoup plus pratique pour les chefs d'établissement de mettre la pression sur des personnels dont les contrats ne durent qu'un an (parfois 6 mois renouvelables deux fois ou quatre pour les CUI). Le chantage à la reconduction du contrat n'est pas toujours explicite, mais on te le fait comprendre, d'autant plus quand tu oses faire grève.

La question de rejoindre un syndicat s'est posée à plusieurs d'entre nous. D'ailleurs certains membres du collectif sont syndiqués et d'autres l'ont été. Mais vu l'état actuel du syndicalisme, surtout celui dit «de lutte», il nous est apparu assez vite que monter un collectif nous offrirait plus de possibilités, notamment celle de nous organiser à la base en partant de nos conditions matérielles. Il faut dire que les syndicats de l'Education ne prennent pas vraiment en compte la question de la précarité. SUD Educ et la CGT Educ pour citer ceux qui sont les plus «proches» de nous, en parlent en fin de tract, comme si c'était quelque chose de séparé, parfois ça ressemble à un post-scriptum... Bien sûr se syndiquer chez eux reste parfois la seule solution, au moins pour être mieux défendu au quotidien sur son bahut, mais même cette réalité à tendance à disparaître. On a l'impression qu'ils sont dépassés par la question de la précarité qui se normalise dans la fonction publique en général et dans l'Éducation Nationale en particulier. Il leur manque une analyse plus globale du développement de la précarité comme attaque constante sur les conditions de travail y compris les leurs : beaucoup de postes de fonctionnaires ne sont pas remplacés, il y a moins de moyens et les précaires bouchent les trous... Une grève massive des précaires aurait moyen de faire de gros dégâts. Mais l'option syndicale en matière de lutte des précaires reste la vieille stratégie catégorielle, monter par exemple des collectifs AED d'un côté, AVS de l'autre, bref tomber dans les panneaux de la division au prétexte que ça rendrait plus visibles nos revendications.

Mais pour l'instant la question de nos revendications s'articule beaucoup autour de «ne plus être traités comme des chiens». Autrement dit, ne plus être précaires, et là on touche à un objectif qui implique de foutre un grand coup de pied dans le train-train des grèves syndicales de l'EN. L'amélioration de nos conditions passera, on le sait déjà, par une lutte dure et probablement très longue.

Question : *Quelle a été la réception de cette initiative à la fois auprès des collègues et dans les structures habituellement représentatives (conseil d'administration par exemple) et dans vos établissement, rencontrez-vous bon accueil, hostilité, indifférence ? Qui vous rejoint quand on sait la difficulté à mobiliser et à motiver les éléments les plus précaires du salariat autant dans la fonction publique que partout ailleurs ?*

Au début on a annoncé la création du collectif sur Informations Anti-Autoritaire à Toulouse et Ailleurs (IATAA) (4), au collectif AVS 31 et à quelques syndicats (SUD Educ, CGT Educ et CNT). Pour dire vrai, on a eu assez peu de considération. Plusieurs causes peuvent expliquer cela : on n'est pas encore assez visibles, la ligne politique que nous défendons ne convient pas (pour ce qui est de la CGT Educ et des AVS c'est à peu près sûr), on nous prend pour des

bouffons... Bref, là où on est le plus intervenu c'est durant les différentes journées de grève hebdomadaires avant les vacances de noël et la semaine de la rentrée.

Dans le cadre des établissements où on expérimente la réforme REP/REP+ le collège Bellefontaine (quartier du Grand-Mirail) a entamé une grève de 3 semaines (pour demander les moyens nécessaires à l'application de cette réforme). Dans le même temps certaines écoles de Toulouse étaient aussi en lutte (notamment à Empalot, un quartier populaire) sur les mêmes questions d'éducation prioritaire. La grève de Bellefontaine a été importante sur deux points :

1/ une des revendications des grévistes du collège Bellefontaine (environ 75%, vie scolaire comprise) était que les personnels précaires ne soient plus exclus du dispositif des primes auxquelles seuls les titulaires ont droit (environ 100 euros par mois).

2/ Les grévistes ont appelé à une journée de grève locale avec une assemblée inter-établissements le matin. Ce qui sur la forme n'avait pas été vu depuis de nombreuses années. Ces AG où il y a eu jusqu'à 120 grévistes réunis, ont reconduit la grève chaque semaine.

En ce qui concerne les précaires, c'est a cette occasion que plusieurs d'entre nous se sont rencontrés. Sur le fond, même si c'était compliqué, ces AG de grévistes (tenues chaque matin de journée de grève) ont affirmé une volonté de mobiliser au-delà de l'éducation prioritaire. C'est par ce trou de souris que la question de la précarité a été amenée dans ce mouvement. Encore une fois, la question de la précarité est toujours abordée de manière séparée. Elle n'est (de fait) portée que par les précaires eux-mêmes. Sur le fond c'est logique, mais dans le moment de la lutte, notre faible nombre de grévistes nous oblige à compter sur une solidarité active des collègues titulaires. Et de fait, ces collègues ne parlent que très peu de la précarité puisqu'elle ne les touche qu'indirectement...

C'est une des lignes les plus difficiles à bouger dans les grèves de l'EN. On pense sincèrement que la précarité est la question centrale. On ne verra pas de lutte porteuse de rupture dans l'éducation sans s'y attaquer. Et je dis pas ça parce que je suis moi-même précaire. Le problème reste évidemment comment réussir à se mobiliser en tant que précaires. D'emblée on se rend compte que beaucoup de membres du collectif sont très isolés dans leur bahut vis-à-vis de leurs collègues. Malheureusement. Lutter contre sa condition de précaire ne fait pas automatiquement sens, ça c'est surtout vrai pour les collègues dont c'est un job d'appoint, parfaitement utile et temporaire, car ils sont étudiants. Et puis il y a les autres...

La peur de perdre son maigre gagne-pain et d'avoir à affronter la hiérarchie font partie des explications. Mais pas que. Il y a aussi l'isolement, le manque criant de solidarité des collègues titulaires, y compris syndiqués, qui nous laissent dans notre merde quotidienne. Ce mépris ambiant, dans lequel on a au mieux de la compassion, au pire de l'indifférence et de l'hostilité n'inspire pas confiance dans le collectif. D'un point de vue pratique, il est difficile de mettre en place une solidarité quotidienne entre membres d'une même vie scolaire. C'est en partie lié à la nature de notre boulot. On n'est (quasiment) pas associé au projet éducatif ou pédagogique, faute de moyens. Notre fonction n'est quasiment plus que répressive. On est là pour vérifier qu'aucun gamin ne se blesse ou pour leur crier dessus. Les moments où on peut faire de la prise en charge ou de l'écoute sont de plus en plus rares. Ce type de boulot dégradé et dégradant n'aide pas à la solidarité. Puisqu'on s'y sent pas attaché et qu'on va bosser en traînant des pieds.

Il y a aussi une réelle méconnaissance de nos droits. Même si on n'en a pas beaucoup et que quand on les fait valoir on peut passer pour des casse-couilles, ce qui peut vite devenir épuisant. La moindre absence autorisée par des textes doit être défendue face à des chefs qui font exprès de jouer sur le flou et sur la méconnaissance de nos droits. C'est aussi un des angles du travail de fond entamé par le Collectif précaires de l'EN 31 qui a commencé une commission juridique qui a vocation à proposer une sorte de catalogue exhaustif de nos droits et des situations où on est amené à les faire valoir face à la hiérarchie. C'est un des aspects de l'auto-organisation de base et de l'auto-défense immédiate auxquelles nous sommes attachés.

Question : *Si je comprends bien, vous vous concevez a la fois comme un outil de lutte mais aussi d'information, tout autant que comme un espace de rencontre qui permettrait à chacun et à chacune de reprendre un peu confiance en lui-même et de développer une «culture» de la lutte.*

Avez-vous l'occasion de penser a ce qu'est devenu aujourd'hui le salariat c'est à dire la précarité dans L'EN et réfléchissez-vous à la question de l'éducation d'une manière générale dans le capitalisme ?

Pour la première partie de la question, pour être tout à fait honnête, on n'a pas vraiment ce recul. Pour la plupart nous sommes «travailleurs de l'éducation» depuis trop récemment (5 ans maxi). On imagine que les conditions se sont dégradées et que dans un même mouvement la précarité s'est développée. Etre précaire, quelque part, c'est être dans l'urgence. En ce sens on n'a pas vraiment engagé de réflexion sur la normalisation de la précarité dans l'EN. J'ai envie de te dire ce type de réflexions devrait venir des titulaires qui eux ont «signé» pour 40 annuités, et ,soit ont vu, soit vont voir cette dégradation à l'œuvre. Nous les précaires, l'urgence de notre situation nous contraint à partir de nos situations personnelles, qu'on subit quotidiennement et sur la base desquelles on va se retrouver avec des collègues de galère. Ce type de réflexion est évidemment nécessaire, mais elle repose pour le moment sur des précaires qui seraient déjà militants.

Pour la deuxième partie, la réflexion est en cours. On sait, qu'on le veuille ou non, qu'on ouvre notre gueule ou non, qu'on est que de passage dans «la boutique». Bien sûr qu'on a un avis sur l'éducation dans le capitalisme, chacun a un peu le sien. Mais l'urgence de remplir la gamelle prend le dessus. Pour nous, l'éducation dans le capitalisme c'est avant tout notre employeur qui se gave de personnels précaires qui coûtent moins cher, et dont le but est d'étendre cette réalité, voire qu'on lui coûte encore moins cher... Après on voit très bien le lien et les répercussions que ça a sur l'encadrement pédagogique des élèves surtout sur ceux qui en ont le plus besoin. Toutes les économies faites dans ce secteur vont inévitablement renforcer le tri social et continuer de fermer les portes d'un avenir à une majorité de gamins issus des milieux défavorisés. Quand bien même on annonce des moyens supplémentaire pour les REP ou REP+, seule une rupture avec le capitalisme changera l'école et arrêtera d'en faire un lieu de reproduction sociale. Il n'a jamais été question que l'éducation soit un îlot égalitaire dans une société inégalitaire. On peut avoir plein de belles idées pour une «autre école», la vérité c'est qu'on est les témoins quotidiens de sa violence et que face à ça on est impuissant. En plus du fait que, sur nos bahuts, notre statut nous ôte toute légitimité à nous aventurer sur le terrain de la critique de l'école, des méthodes pédagogiques...

Question : *Enfin pour terminer quelles sont vos ambitions et perspectives pour l'année en cours ?*

S'il n'y a pas de grève générale, vivre heureux et avoir beaucoup d'enfants !
Ça te va comme réponse ?

Retranscription : Jean Mouloud

Merci au camarade masqué pour sa disponibilité et pour ceux qui voudrait en savoir plus il y a une émission de radio Canal SUD qui traite de ces questions : http://www.canalsud.net/?Precarite-dans-l-Education

(3)AED = assistants d'éducation ; AP = assistants pédagogiques ; EAP = emploi d'avenir professeur, un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et un pilier important de la réforme de la formation initiale des enseignants qui propose aux étudiants boursiers la possibilité de s'orienter vers les métiers de l'enseignement en leur proposant un parcours professionnalisant et en les accompagnants financièrement. L'éducation nationale prévoit le recrutement de 18 000 emplois avenir professeur cette année. Evidemment les conditions salariales ne sont pas identiques à celles d'un titulaire d'un vrai prof, mais les EAP seront payés au lance-pierre ; CUI-CAE = contrat unique d'insertion/contrat accompagnement vers l'emploi, emploi aidé issus la plupart du temps de dispositifs d'insertion ou de Pôle emploi.

(4) Informations Anti Autoritaire à Toulouse et Ailleurs un site de contre infos sur Toulouse (et d'ailleurs c'est marqué dessus)

Luttes pour le logement : où en est-on à Lyon ?

Alors que la situation économique et sociale s'aggrave, la crise du logement suit le même chemin. En France, plus de deux millions de logements sont vides, et des centaines de milliers personnes sont « à la rue ». Mais les luttes et résistances continuent, pour ouvrir des lieux ou faire appliquer les lois sur l'hébergement d'urgence. Nous avons choisi ici de revenir sur ce qui s'est passé à Lyon au cours des derniers mois, où plusieurs types de mobilisations et d'actions se sont succédés pour essayer de trouver des solutions à cette galère.



A Lyon on compte, d'après l'INSEE, plus de 24 000 locaux libres, dont des logements de fonction inoccupés et en parfait état. Certains sont mêmes chauffés pendant l'hiver (avec nos impôts), alors que les bâtiments sont complètement vides ! D'un autre côté, quelques milliers de personnes vivent dans des habitats précaires, des bidonvilles, voire sont carrément à la rue. Les foyers d'accueil d'urgence sont saturés dès le mois de novembre, donc avant l'arrivée des grands froids. Et la préfecture semble se ficher pas mal de la situation, refusant de libérer des places, d'ouvrir des hébergements d'urgence ou bien de faire usage de son droit de réquisition (au prétexte que ceux qui paient un loyer pourraient être choqués, ou bien pourraient avoir envie de ne plus payer !).

Déjà l'hiver dernier, en décembre 2013, plusieurs manifestations et rassemblements regroupant parfois quelques centaines de personnes venant à titre individuel ou liées à divers collectifs, ont eu lieu pour exiger des solutions pérennes pour les sans-toit. Le lundi 17 décembre 2013, suite à une manifestation appelée en fin de journée, une centaine de personnes ont réussi à investir le collège F. Truffaut à la Croix-Rousse (il est à noter que ce collège, inoccupé depuis quelques années, est chauffé tout l'hiver bien que totalement vide !). La police présente en grand nombre a réussi à faire lever l'occupation dans la soirée, mais cela renforcera une dynamique qui se poursuivra tout l'hiver. De façon assez inattendue, la maire du premier arrondissement de Lyon a passé une après-midi en garde-à-vue suite à cette tentative de réquisition populaire, à cause du soutien qu'elle a exprimé en faveur de l'action. Dans la même période, deux écoles primaires avaient été occupées pendant une quinzaine de jours (jusqu'aux vacances de Noël), suite à l'expulsion d'environ 70 personnes - dont une quarantaine d'enfants - d'un squat au début du mois de décembre.

La trêve hivernale, pas pour tout le monde !

On sait que la fameuse « trêve hivernale » dépend beaucoup du bon vouloir des institutions (tribunaux, préfectures). A Lyon comme ailleurs. Et au début du mois de Février 2014, alors que le froid est encore bien là, une centaine de Roms se sont fait expulser d'un squat, sans perspective de relogement bien entendu ! Mais la fin de l'hiver, ou plutôt la date du 31 mars, sonne généralement comme une reprise des hostilités. Les centres d'hébergement d'urgence remettent à la rue de nombreuses personnes, et les foyers sont vidés. Des squats se font expulser manu-militari, et en général les flics sont nombreux, comme début avril 2014 où quelques personnes ont été mises dehors par une bonne soixantaine de poulets. Mais ce même mois d'avril, dans un foyer d'hébergement à Villeurbanne (banlieue limitrophe de Lyon faisant partie du Grand Lyon), alors que l'association qui avait accueilli les occupants tentait de les remettre à la rue, un certain nombre ont décidé de rester et se sont mises à occuper le foyer. Celui-ci a finalement été expulsé le premier octobre, soit un mois avant le début de la « trêve hivernale », alors qu'il comptait environ deux cent habitants dont des dizaines d'enfants. Il faut savoir que la préfecture lyonnaise avait pour habitude de proposer quelques nuits d'hôtels aux familles ayant des enfants de moins de deux ans, mais cette fois ça n'a pas été le cas, alors que le bébé le plus jeune n'avait que quelques semaines !

Dès le printemps, tout le monde dehors !

Courant juillet, ce ne sont pas moins de trois campements Roms qui ont été expulsés en une semaine, avec fichage systématique des habitants par la PAF (Police Aux Frontières). Les femmes enceintes et les familles avec enfant de moins d'un an se sont fait proposer un relogement temporaire, mais pour les autres il n'y avait rien du tout. Au début du mois de septembre, une trentaine de Roms se sont fait expulser d'un camp dans le 9ème arrondissement de Lyon, alors que des négociations étaient en cours avec la mairie et que le propriétaire des lieux n'avait rien demandé.Mais les flics, aux ordres de la préfecture, n'ont même pas averti le maire de leur action, et ont continué à harceler les familles les jours suivants pour les empêcher de rester dans le quartier. A la même période, comme de nombreuses personnes se trouvaient sans solutions d'hébergement, un collectif a décidé de réquisitionner un grand bâtiment vide au centre de Villeurbanne . La police (une vingtaine de policiers)est venue constater légalement



l'occupation au bout de quelques jours. Mais le lendemain, les flics défonçaient la porte pour virer tout le monde. Une partie des habitants, qui se sont fait sortir sans opposer de résistance, passeront en procès au début du mois de février pour s'être installé sur un terrain appartenant à autrui sans autorisation. Et rebelote quelques jours plus tard, lorsqu'une nouvelle ouverture déclenche une expulsion rapide avec 5 garde-à-vues dans la foulée.

Mais ce n'est pas fini. En effet, pour que les « occupants sans titre » de divers lieux ne puissent pas avoir une chance de profiter de la trêve hivernale - dont on a vu qu'elle était à géométrie variable - la préfecture décide à la fin du mois d'octobre de faire un grand ménage. Et ce sont pas moins de cinq squats qui ont été expulsés durant les deux dernières semaines d'octobre !

En réponse à cette situation, des individus, collectifs, associations et groupes politiques de toute la région Rhône-alpes ont appelé à une grande manifestation régionale pour le logement et pour l'arrêt des expulsions (1). Le samedi 15 novembre, ce sont plus de 1500 personnes qui manifestent dans les rues de Lyon, encadrées par un dispositif policier impressionnant (BAC/CRS/Gardes mobiles en grand nombre, grilles aux principaux carrefours, etc.). Suite à cette manifestation, plus d'une centaine de personnes - joignant le geste à la parole - sont allés apporter leur soutien pour permettre « l'officialisation » de l'occupation d'un immeuble réquisitionné par un groupe de précaires en début de semaine. L'immeuble, situé dans le 8ème arrondissement, était haut de six étages et rempli de logements vides en bon état, et appartenait originellement à l'éducation nationale ; mais on apprit plus tard que le Grand Lyon l'avait racheté pour le revendre à une société immobilière. Les soutiens sont restés dans la soirée, le temps que les preuves d'occupation soient données aux flics (incluant même un contrat EDF), et ceux-ci s'en sont repartis vers 20h... Le répit aura été de courte durée, puisque le lendemain, le dimanche 16 donc, des dizaines de flics sont venus en fin d'après-midi expulser les occupants. Une partie seront arrêtés dans la foulée, mais relâchés dans la soirée, et deux personnes ne sont sortis de garde-à-vue qu'à la fin de la journée du lundi (sans qu'il y ait de procédure engagée, à notre connaissance).

« Jamais sans toit » : écoles occupées à Lyon

Au début du mois de novembre, des comités de Lyon et des communes environnantes, préoccupés par les problèmes de logement et en particulier les enfants à la rue, se sont regroupés pour créer le collectif «Jamais sans toit». Ce collectif a recensé environ quasiment deux cent enfants SDF scolarisés dans l'agglomération lyonnaise, et une centaine non scolarisés vivant dans des bidonvilles. Le collectif, présent à la manif du 15 novembre, a organisé des rassemblements et actions dans les établissements scolaires afin de faire évoluer la situation. Au total, jusqu'à neuf écoles ont été occupées afin de permettre à des familles de dormir au chaud, d'autres ayant organisé des mobilisations pour les enfants sans logements.

Trois semaines plus tard, moins de vingt familles avaient été relogées et la préfecture ne faisait même plus semblant de vraiment vouloir négocier. Un campement a donc été organisé le 10 décembre au soir dans le parc situé en face de la Préfecture afin de mettre un peu la pression sur les institutions. C'a été l'occasion pour les gens qui luttent localement de se retrouver ensemble pour un soir (le campement s'est terminé en fin de soirée, le froid et les flics bien présents n'aidaient pas à passer la nuit sur place...). Et la semaine suivante, deux rassemblements ont été organisés, à quelques jours d'intervalle. Le premier, regroupant plus de cent personnes pour dénoncer l'expulsion du 16 novembre, a trouvé face à lui un grand nombre de flics venus défendre le droit de propriété contre le droit au logement. Le second, appelé devant le collège F. Truffaut(le même collège que l'année précédente, voir ci-dessus) toujours chauffé, mais en plus gardé, afin d'en exiger la réquisition a vu plus de deux cent personnes répondre à l'appel. Mais là encore un cordon de policiers gardait le lieu, et il fut donc impossible de tenter de s'y introduire.

A ce moment-là, environ 30% des familles s'étaient vu proposer des solutions d'hébergement d'urgence, parfois assez éloignées. On apprenait alors que le préfet sollicitait l'aide de l'église pour que celle-ci mette des locaux à sa disposition (pour environ 100 à 150 personnes). C'était d'autant plus cocasse que quinze jours auparavant un prêtre était passé au tribunal de Lyon pour avoir hébergé des sans-papiers dans son église ! Après un mois de luttes, c'est-à-dire au moment des fêtes de fin d'année, la quasi-totalité des familles s'étaient vu attribuer un logement précaire (le 30 décembre pour certaines !). Mais la situation reste très instable, dans la mesure où les hébergements d'urgence ne vont durer que jusqu'en mars-avril. La lutte est donc loin d'être terminée...

OCL-Lyon

(1) voir : https://rebel-lyon.info/Manifestation-pour-l-arret-des-expulsions.html



Assistance technique au développement international : l'autre nom de l'exploitation capitaliste

Sur la scène de l'aide au développement, derrière les ONG aux motifs généreux et les bailleurs de fonds qui s'affichent comme les acteurs du développement et donc de l'aide aux pays pauvres, se cachent des agences et des motifs bien plus sombres, qui travaillent en profondeur les sociétés et les pays bénéficiaires, afin de mettre en place les conditions d'une exploitation efficace et silencieuse.

En son temps, l'URSS avait mis en place la division internationale du travail, qui était l'exploitation des spécificités économiques de ses satellites, la captation des ressources naturelles et du travail au profit de la nation la plus favorisée, selon la clause bien connue des contrats internationaux conclus entre pays frères.

Dans l'euphorie de l'effondrement du mur et de l'empire soviétique, on a vu la théorie des avantages compétitifs se transformer, pour devenir la bible de l'achat préférentiel de sociétés situées dans cet empire disparu. Il s'agissait pour les sociétés transnationales de mettre la main sur des compétences, des capitaux et des positions concurrentielles sur leurs marchés respectifs. Il s'agissait aussi d'identifier les atouts des pays où elles se situaient. Les études sectorielles faisaient alors le bonheur de cabinets de consultants.

Acquérir à moindre coût des positions dominantes sur des marchés locaux, tout en anticipant le transfert de production (délocalisation) vers des marchés du travail plus compétitifs était dans tous les esprits. Les années 90 ont été ainsi une période de mouvements de capitaux, et la violence qui sévissait en Europe orientale était sans doute l'équivalent de celle d'un Far West en plein conquête.

Parallèlement à ceux qui gagnaient, une part importante de la population a perdu non seulement ses repères et sa protection sociale, son accès à l'éducation gratuite et aux soins, mais surtout, a été soumise à la compétition d'un marché du travail sans merci. Les normes du travail dans le système capitaliste étaient d'autant plus impitoyables que toute protection avait disparu et même les groupes politiques réformistes s'étaient convertis au libéralisme et à l'argent roi, avec ce que cela entraîne de corruption et de morgue.

Le capitalisme ne se développe qu'en conquérant toujours plus de territoires et de marchés, en faisant entrer des populations dans le «marché», c'est à dire dans le processus de production et de consommation capitaliste.

Pendant les années qui ont suivi la chute du mur, l'assistance internationale s'est concentrée sur l'Europe centrale et orientale. Les bailleurs de fond ont investi massivement dans la création de marchés capitalistes et dans la mise en place des conditions d'une exploitation rentable. On a ainsi soutenu le développement économique, la mise en place de conditions juridiques favorables à la présence et à la domination des sociétés transnationales, on a imposé les règles européennes de gestion, de relations économiques et les règles juridiques. Mais cela ne pouvait pas s'arrêter là. Il fallait aussi normaliser les modes de gestion des territoires et des populations, les normes administratives et imposer la démocratie à l'occidentale.

Les projets de développement ont ainsi couvert tout le spectre de la société afin d'imposer un modèle qui n'était pas toujours cohérent avec les conditions locales ou avec le niveau de développement des sociétés.

Intégrer à tout prix au marché

Derrière des slogans qui vantent la «démocratie», c'est bien le marché capitaliste, qu'il faut entendre. Les bailleurs de fonds ont donc insisté pour que soient non seulement exploités les ressources naturelles, le travail et le pouvoir d'achat ainsi généré, mais que la société soit «rénovée» de fond en comble, pour entrer dans le modèle occidental. Adapter les sociétés et les états d'Europe orientale n'était finalement pas très compliqué, puisqu'ils avaient sensiblement la même histoire, à part cette parenthèse sous la botte du «socialisme réel».

L'invasion de l'Afghanistan en 2001 puis de l'Irak en 2003 ont donné lieu à des tentatives de transformations d'une tout autre ampleur.

Les envahisseurs ont alors développé le concept de «nation building» : on détruit tout ce qui a existé et on reconstruit selon le modèle de la démocratie occidentale capitaliste. Le tremblement de terre en Haïti a été le prétexte à la même pratique sur l'île qui vit la première république noire, selon le terme consacré.

Traitement réservé aux états faibles ou faillis, l'éradication du modèle pour le remplacer par un autre, plus favorable à l'exploitation, ne va pas sans difficulté.

A ce titre, l'exemple de l'Irak est significatif : en détruisant toutes les infrastructures sociales et en ne s'appuyant pas sur la population, l'envahisseur a surtout réussi à créer un chaos indescriptible et à lever les communautés les unes contre les autres. La guerre civile qui s'en est suivi a détruit plus sûrement le pays que l'invasion ne l'avait fait.

L'ironie de l'histoire, finalement, c'est que tentant de reprendre la main sur un territoire qui n'entrait pas dans l'ordre mondial capitaliste et qui regorge de ressources en hydrocarbures, la coalition états-unienne a réussi à faire entrer le loup dans la bergerie. Au grand dam de l'envahisseur, c'est le voisin perse qui règne à Bagdad.

Il serait intéressant de mesurer le taux d'éducation plus de dix ans après l'invasion et le renversement du régime dictatorial de Saddam Hussein. L'Irak était dans les années soixante-dix, un pays riche de son système éducatif et réputé pour ses universités.

Une logique d'empire plutôt que coloniale

Contrairement au colonialisme des décennies précédentes, il ne s'agissait plus d'imposer un pouvoir issu de la population locale et soumis au bon vouloir de l'ancien colonialiste, mais bien plutôt de créer les conditions d'une exploitation acceptée et vécue comme l'accès au développement.

C'est le développement qui devient le produit d'exportation : à travers les bailleurs de fonds et les agences de mise en œuvre des projets de développement, on fait miroiter un mode de vie totalement déconnecté des réalités sociales et environnementales locales. On laisse s'installer l'idée que le mode de vie occidental capitaliste est le seul désirable.

Une demande d'occident a été ainsi développée artificiellement, par les élites locales, éduquées selon le modèle dominant. Ainsi, il ne s'agit plus simplement d'exploiter les ressources naturelles locales, mais aussi de pousser les populations à consommer comme les occidentaux, à raisonner comme les occidentaux, à accepter le modèle occidental capitaliste comme étant le seul possible et le seul souhaitable.

Toute velléité de ne pas se soumettre au diktat du «marché» est punie par la violence. Les vieilles recettes postcoloniales marchent encore, quand le besoin s'en fait sentir. Il est toujours possible de renverser un pouvoir local qui ne se soumet pas.

L'idée communément admise que les classes moyennes sont le ferment de la démocratie et de la stabilité politique a ainsi servi de paravent à la diffusion de l'idéologie capitaliste, et à la mise en place d'une intense compétition pour accéder au mode de consommation capitaliste.

Comme le note Negri, les catégories classiques de Tiers Monde et de Premier Monde ne peuvent plus se délimiter de façon géographique. Le Tiers-Monde est caché dans les camps de Rroms, dans les quartiers, partout où le chômage est élevé, l'accès aux soins et à l'éducation n'est pas garanti, et donc, autant dans les pays dits développés, qu'au-delà des océans. Parallèlement, le Premier Monde s'installe dans les faubourgs d'Abuja et de Jakarta. Ces classes moyennes, bureaucrates, employés des sociétés transnationales, éduqués, profitent d'un mode de vie totalement étranger à leur culture d'origine et adoptent non seulement un mode de consommation, mais aussi un mode de pensée d'où la solidarité est absente. D'ailleurs, ce mouvement s'accompagne de l'imprégnation croissante des églises pro-



Action de formation organisée par l'UE au Kurdistan irakien, pour le renforcement des capacités diplomatiques

testantes américaines, qui prêchent une morale de la réussite individuelle et mesurent la spiritualité à l'aune des bienfaits matériels qu'elles reçoivent de leurs fidèles. Il y a donc un mouvement parallèle d'imprégnation culturelle, de consommation et de colonisation des esprits. Il va de soi que ce mouvement de destruction des structures sociales s'accompagne d'une emprise accrue sur l'environnement. Toutes les mégapoles capitales de pays qui accèdent au statut de «pays à revenu moyen» sont touchées par la pollution due au trafic automobile. Celle-ci n'est pas seulement le résultat de l'achat massif de voitures par les classes moyennes, mais surtout par l'éloignement des vendeurs de rue qui hantent les centres villes pendant la journée et qui doivent faire des kilomètres pour rentrer dans leurs bidonvilles et utilisent pour cela des moyens de transport collectifs ou non, extrêmement polluants et dangereux. A titre d'exemple, ce déplacement des populations précaires vers des périphéries toujours plus lointaines a d'une part accru l'emprise urbaine sur les terres agricoles environnantes (c'est le cas à Abuja, constaté de visu) mais a aussi généré un nouveau métier, celui de taxi moto (Okada en Sierra Leone et au Nigeria, Ojek en Indonésie…). En Haïti, l'arrivée massive de ces véhicules de transport pour banlieusards pauvres s'est accompagnée d'une terrible augmentation des traumatismes des membres inférieurs. Ces populations ne sont que rarement impactées positivement par les projets d'aide au développement : occupées à survivre, elles n'ont pas accès à l'information.

La déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement

Sans entrer dans une analyse détaillée des principes qui prévalent à l'attribution de l'aide tout est fait et organisé autour d'un alignement des procédures de gestion de l'économie sur celles qui prévalent dans les pays de l'OCDE.

L'aide sera plus facilement attribuée dès lors que les systèmes économiques locaux seront «compatibles» avec le contrôle des grandes institutions internationales. Adopter des stratégies de développement compatibles, des systèmes d'attribution fonctionnant selon les «meilleures pratiques» et pratiquer la transparence sont des critères de choix. La conditionnalité de l'aide n'apparaît qu'en creux, presque comme une antinomie du discours manifeste. Il n'y a pas de place dans le système de l'assistance technique internationale multilatérale pour l'indépendance de vue, le choix d'un système non «néo - libéral» ou simplement pour une expérimentation hors du cadre conceptuel dominant.

L'assistance technique conçue comme outil d'influence

L'assistance technique est conçue comme un instrument de la politique d'influence, et chaque bailleur de fond sélectionne les aires sur lesquelles il veut asseoir cette influence.

A titre anecdotique, il est parfois cocasse, dans des réunions dites de coordination des bailleurs, de voir les acteurs de terrain se disputer pour savoir qui prendra en charge tel ou tel secteur de l'aide, de voir un chef de projet luimême, vouloir dépenser plus en faveur de telle ou telle activité… à tous les échelons, dépenser plus en faveur de son agence de mise en œuvre, et surtout en faveur de son bailleur de fonds est bien vu. Et c'est bien en faveur de son bailleur de fonds, qu'il s'agit de dépenser. Parce que l'aide versée aux pays en développement bénéficie en priorité aux pays qui donnent.

De façon indirecte, le retour sur investissement se fait sous forme de transfert de savoir, de mode de pensée, et d'investissement, à côté des aspects purement politiques. Quand un pays demande de l'aide pour réformer son administration publique, l'accord du bailleur de fonds, puis la désignation du cabinet en charge de réaliser l'assistance donnent une idée du modèle qui sera choisi. La bataille feutrée qui se joue en coulisses est aussi significative des rapports de force du moment : un modèle porté par un pays en forme économiquement sera facile à «vendre» à l'étranger, et cela renforcera l'influence et donc la «valeur symbolique» du modèle en question.

Le retour sur investissement est immédiat

Ces millions qui sont déversés apparemment dans les pays en développement, pour une bonne part, ne quittent jamais nos rivages : hormis l'aide budgétaire, principalement au profit des pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), les budgets des projets d'assistance technique sont versés à des sociétés de conseil, spécialisées dans la conduite de ces projets, et qui rétribuent des «experts», (c'est le terme consacré) qui conduisent les activités contenues dans les plans d'action des projets. Ainsi, un projet nanti d'un budget de 1 million d'euro (selon le pays, c'est un soit un petit projet, soit un projet moyen), ne dépensera en réalité dans le pays en question que les indemnités de vie des experts, et les salaires des personnels locaux. La valeur du projet, bien qu'exprimée en monnaie ne se traduit pas par une injection directe de fonds dans le pays bénéficiaire. Ce qui est injecté, c'est de la «valeur immatérielle» sous la forme de conseils, de formation, de rapports… Le seul cas où l'assistance se traduit par une injection directe, c'est celui des projets d'infrastructures. Lorsqu'un pont est construit, il reste effectivement un résultat concret. Que celui-ci ait la valeur indiquée par le budget du projet, ou qu'il ait de la valeur pour la population, en tant qu'instrument de changement et d'amélioration de vie est encore une autre histoire.

L'un des soucis de l'aide internationale est le faible taux d'efficacité de cette aide : malgré la Déclaration de Paris et les intentions qui l'animent, tout le monde sait que l'aide n'apporte finalement que peu de changement dans la vie des populations. Ce changement marginal, qui n'est, on l'a vu, que normalisation capitaliste aux fins d'exploitation n'est que l'expression de l'hypocrisie de cette assistance technique, qu'on appelait autrefois coopération, et qui n'a de coopération que le nom.

En entrant dans le processus de production – consommation capitaliste, tous les pays de ce qui fut le Tiers-Monde renoncent à leur autonomie, à leur spécificité politique, culturelle et à suivre une voie autonome vers un développement harmonieux des sociétés intégrées dans leur environnement. Ce modèle, celui de l'Etat – Nation, plaqué sur des structures sociales tribales, ou claniques, devient une caricature des démocraties occidentales. En observant au grand jour la corruption du système, on peut voir les défauts du système qui perdure en occident, défauts cachés par des médias complices. Ce qui se donne à voir, ce n'est que l'image réaliste et non occultée de ce système capitaliste, dans toute sa brutalité.

La concurrence des territoires

La mise à niveau des territoires, au moyen de la réforme administrative, de la formation d'une société civile rendue docile par la conformation idéologique et par les subventions directes ou indirectes, au moyen de l'investissement économique et du rouleau compresseur capitaliste et néolibéral, cette mise à niveau n'a d'autre objectif que de préparer une exploitation sans faille. De la même façon que les territoires en France font leur marketing pour attirer les investisseurs, chaque pays s'approprie ses «avantages comparatifs» comme autant de produits à vanter et à vendre, afin d'attirer à soi investisseurs et touristes. Ainsi, la nature devient un lieu de villégiature pour riches, les minerais deviennent autant d'opportunités de créer de grandes infrastructures pour en faciliter l'exploitation, le taux d'éducation devient le signifiant d'une population soumise aux diktats de la production capitaliste… Ainsi, chaque territoire se prépare son avenir, qui sera une mine à ciel ouvert, qui sera une usine, qui sera un bordel… Quelle que soit la destination choisie, l'exploitation se fera en douceur, grâce au grand égaliseur qui se cache dans l'assistance technique au développement.

P.

Grève générale une fois !

Des grèves générales tournantes, des Blacks Blocs déguisé en travailleurs, des syndicalistes de toutes les couleurs, des piquets en veux-tu en voilà mais que se passe-t-il en Belgique ? Le 6 novembre 150 000 personnes défilent dans Bruxelles, c'est la manifestation la plus importante depuis 40 ans. A la suite de cette journée un plan de bataille est alors élaboré par les syndicats pour les 40 jours qui suivent. Des grèves tournantes sont organisées les trois lundis suivants et même si à chaque fois ce sont des régions différentes qui font la grève, le reste du pays est forcement touché.

Des grèves générales tournantes, des Blacks Blocs déguisé en travailleurs, des syndicalistes de toutes les couleurs, des piquets en veux-tu en voilà mais que se passe-t-il en Belgique ? Le 6 novembre 150 000 personnes défilent dans Bruxelles, c'est la manifestation la plus importante depuis 40 ans. A la suite de cette journée un plan de bataille est alors élaboré par les syndicats pour les 40 jours qui suivent. Des grèves tournantes sont organisées les trois lundis suivants et même si à chaque fois ce sont des régions différentes qui font la grève, le reste du pays est forcement touché.

Que se passe-t-il donc en Belgique ?

Pas facile de récolter des informations, vu le silence médiatique et le désintérêt des militants «radicaux» pour un mouvement encadré de manière indiscutable par les syndicats. C'est pourquoi avec quelques camarades nous avons décidés de nous rendre à Bruxelles la journée du 15 décembre, journée de grève générale, afin de constater de nous même de quoi il en retournait. D'autres camarades, qui se sont rendus à Tournai, à Charleroi et à un meeting au siège de la FGTB (Fédération Générale du Travail de Belgique), nous ont confié leurs impressions (qu'ils en soit chaudement remercié). Enfin, pour rédiger ce qui suit nous nous sommes également appuyés sur un entretien avec un syndicaliste FGTB, réalisé dans le cadre d'une émission de radio (1). Nous avons essayé de saisir les dynamiques et les enjeux de ce mouvement, mais il serait cependant fort peu heureux de tirer des conclusions définitives de ces quelques lignes.

1L'Egregore du 21 janvier 2015, réécoutable sur le site internet de l'Organisation Communiste Libertaire ou sur celui de Reims Medias Libres.

2 Le système électoral belge et son fédéralisme pousse à la constitution de gouvernement de coalition et produit une instabilité politique chronique (un peu comme en Italie). On se souvient ainsi de la longue période où l'Etat fédéral s'est trouvé dans l'incapacité de former un gouvernement pendant plus de 12 mois en 2013/2014

Un mouvement social d'ampleur contre un méchant plan de rigueur

La restructuration tape fort, très fort, en Belgique. Profitant des injonctions de la Commission Européenne d'équilibrer son budget, le gouvernement de Charles Michel, le premier ministre, en place depuis le 11 octobre 2014, en profite pour annoncer un plan d'économies de 11 milliards d'euros en 5 ans. Issue des élections fédérales de mai 2014, la coalition gouvernementale est particulière à plusieurs titres, d'abord par ce qu'elle relègue le Parti Socialiste dans l'opposition après plus de 25 années ininterrompues de présence dans toutes les coalitions gouvernementales (2). Le MR (Mouvement Réformateur, tout un programme !), le parti du premier ministre, est le seul parti francophone. Pourtant issu d'un faible pourcentage des votants, il obtient par le jeu constitutionnel (la Constitution prévoit la parité linguistique), la moitié des postes ministériels. Par ailleurs, le N-VA (Niew Vlaamse Alliantie/Alliance Néo Flamande), les nationalistes flamands sont pour la première fois associés à une coalition gouvernementale. Evidemment les mesures du plan d'austérité ont été amorcées par le précédent gouvernement, celui du socialiste Di Rupo qui regroupait les 3 partis traditionnellement au pouvoir depuis des dizaines d'années : les socialistes francophones et flamands, les démocrates chrétiens et les libéraux flamands et francophones.

C'est donc toute la classe politique en place qui est montrée du doigt et, fait rare dans l'histoire belge, les syndicats prennent leur distance avec les partis politiques notamment le PS wallon, comme c'est le cas à Charleroi où la FGTB locale a officiellement rompu ses rapports avec le PS et les écolos belges. Le discrédit de la classe politique dans son ensemble est perceptible et a conduit les grévistes que nous avons pu rencontrer à se penser, à s'affirmer comme LES véritables représentants de la société belge, de sa majorité. Plus que des interlocuteurs, plus que des partenaires sociaux selon la formule consacrée, ils incarnent la légitimité sociale, ils se pensent comme contre-pouvoir, est ce là la matérialisation de leur conscience de classe ? Difficile à dire, toujours est-il que le passage en force du gouvernement a été perçu comme un affront et comme un non respect des règles du jeu social, l'absence de prise de considération du gouvernement alors que 150 000 personnes s'étaient rassemblées dans les rues de Bruxelles, n'ayant rien fait pour diminuer la colère de la base syndicale. Les syndicats se retrouvent donc dans une situation peu banale entre une base qui pousse et un gouvernement qui refuse de négocier.

Le Front syndical commun

La Belgique est l'un des pays européens ayant un taux de syndicalisation les plus important (voir encadré), l'écrasante majorité des travailleurs-ses se regroupe dans les deux grands syndicats belges : la FGTB en rouge consubstantiellement liée au Parti socialiste, et la CSC (Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique) en vert qui est plus proche des partis démocrates-chrétiens. Il faut relever que pour la première fois la Confédération Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB) a été associée au Front syndical commun, c'est dire...

Cette puissance syndicale s'explique par l'histoire sociale et politique belge où le patronat, au sortir de la deuxième guerre mondiale, a décidé de s'appuyer et de développer un syndicalisme puissant, capable d'encadrer la force de travail contre les dangers du communisme et avec qui, il pouvait s'entendre sur un certain compromis social. En ce sens, les syndicats belges sont clairement dans le modèle type Europe du nord/Scandinavie où le syndicat est un agent reconnu du fonctionnement économique. Le plan d'austérité et sa contestation sont donc à comprendre dans la spécificité du rapport capital/travail tel qu'il s'est structuré en Belgique, c'est-à-dire comme une re-

Le Plan Michel

Sur son site, la radio télévision belge francophone (RTBF) propose un bref résumé (non-exhaustif) des mesures gouvernementales à l'origine de la grève. A titre d'exemple on peut citer le recul de l'âge légal de la retraite (qui passerait de 65 à 67 ans) et l'arrêt de l'indexation des salaires sur l'inflation, une particularité belge correspondant de fait à une stagnation salariale pendant au moins deux ans. Le plan prévoit une modification dans le système d'allocations chômage qui seront revues à la baisse (évidemment !) ainsi qu'une déréglementation des contrats de travail qui va accentuer la précarité, notamment chez les étudiants qui seront sous contrat horaire et non plus journalier. Il prévoit également des mesures visant les chômeurs : allongement du stage d'attente (délai entre l'inscription au «pôle emploi» et le début du versement d'allocations) pour les jeunes qui sortent des études, dégressivité accrue des allocations, limitation dans la durée des allocations d'insertion, mais aussi un service d'intérêt général obligatoire, autrement dit, l'obligation pour les chômeurs de s'acquitter de certains travaux pour pouvoir continuer de percevoir leurs allocations. Enfin l'annualisation du temps de travail dans certains secteurs va permettre le réglage de l'exploitation aux petits oignons, et pour les femmes ce ne sera pas la joie non plus, puisque les réformes concernant le travail à temps partiel vont principalement les concerner. Privatisations, baisse des allocs et des salaires, précarité qui se généralise une recette qui a fait ses preuves ailleurs...

Sur les syndicats en présence

Les doctrines sur lesquelles se sont fondés ces 3 syndicats sont différentes. Elles peuvent se résumer comme suit :

Initialement, les valeurs de la CSC sont celles de la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Les syndicalistes chrétiens visent l'émancipation de la classe ouvrière mais sont opposés à la lutte des classes.Ils ont pour objectif la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise et pas l'abolition du pouvoir de décision du capital ;

Les statuts de la FGTB se réfèrent à la Charte de Quaregnon (texte fondateur du Parti Ouvrier Belge en 1894) et font donc référence à la lutte des classes. Ils visent donc initialement à la constitution d'une société sans classe par la transformation totale de la société et affirment comme objectifs constants la substitution des pouvoirs publics à l'initiative privée et l'augmentation du pouvoir des travailleurs.

La charte sociale de la CGSLB s'inspire des droits sociaux définis par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Le taux de travailleurs syndiqués en Belgique, déjà très élevé par rapport aux autres pays d'Europe, a augmenté de 4,2% en 10 ans. Cette croissance serait due à l'affiliation en masse des employés, des agents de service public et de chômeurs.

Il y a plus de trois millions de syndiqués en Belgique. Ce chiffre prend en compte non seulement les retraités mais également les chômeurs. Les allocations chômage sont payées dans 88% des cas par le biais des syndicats, et cela contribue bien sûr à la syndicalisation des chômeurs. L'organisme belge de recherche CRISP estime qu'en 2000, 65 % des salariés ayant un emploi étaient syndiqués, tandis qu'une étude réalisée par l'Université de Gand avance un chiffre de 58 % Quoiqu'il en soit, le taux de syndicalisation en Belgique est parmi les plus élevés de l'Union européenne. Il est par ailleurs à peu près stable depuis la fin des années 1970. Les syndicats, et en particulier ceux de la CSC/ACV, la principale confédération, ont été capable ces dernières années d'accroître le nombre de leurs adhérents, augmentant ainsi le taux global de syndicalisation. En plus d'effectuer le versement des allocations chômage à leurs adhérents, les syndicats leurs garantissent le paiement d'indemnités en cas de grèves, à condition que celles-ci répondent à certains critères. Des caisses de grève gérées par les syndicats sont constituées à cet effet. Les syndiqués ont par ailleurs accès à une série de prestations : informations sur le droit du travail et les conditions de travail, assistance juridique gratuite, primes à l'occasion de certains événements (mariage, naissance, départ à la retraite, décès, etc.), prime annuelle payée par l'employeur pouvant représenter plus de la moitié des cotisations annuelles, etc.

La plus petite des confédérations, la CGSLB/ACLBV d'orientation libérale, propose même des séjours en centre de vacances, des cartes de paiement privilège, une réduction pour acheter du carburant dans certaines stations, etc. Le taux global de syndicalisation masque toutefois d'importantes disparités : 95% de syndiqués parmi les ouvriers, 59% dans les services publics, 44% chez les employés. Il faut ajouter à toutes ces statistiques une dimension «linguistique» dans le sens où en Wallonie c'est la FGTB qui domine alors que c'est la CSC en Flandre.

mise en cause générale de l'Etat providence, du compromis entre les classes.

On a pu entendre sur plusieurs piquets de grève les effets désastreux de cette évolution du marché du travail, tant sur les conditions de travail que, d'un point de vue général, sur la qualité du service public fourni.

Une autre caractéristique de ce mouvement, c'est qu'en Belgique lorsque c'est grève générale ben c'est la grève générale, et le 15 décembre pour ce que nous avons vu de Bruxelles, il n'y avait pas un avion, ni un train, métro, bus… A cette paralysie de fait, une volonté de tout bloquer était clairement affichée, car c'était là le véritable enjeu de la journée pour les grévistes. L'établissement de piquets de blocage des routes avait donc été mis en place un peu partout (plusieurs centaines à l'échelle du pays), ce qui permettait au mouvement de grève d'être suivi dans des secteurs souvent peu présent dans les contestations sociales (PME, centres commerciaux). Concrètement, chaque entreprise, chaque secteur, bloque la route devant son lieu de travail. Rien que dans la zone industrielle et commerciales (les zoning) à l'entrée de la ville on pouvait assister à 3 ou 4 piquets successifs sur la même route… Rien à voir avec les blocages économiques du mouvement des retraites en France, ici il y avait des piquets même devant des petites PME, et ces piquets étaient intégralement tenus par les travailleurs (syndiqués) de la boîte. Les patrons avaient même pour certains donné congé pour la journée. Tout cela dans une ambiance de kermesse et super «peace». Quelle surprise pour de braves gauchistes comme nous d'être accueillis sur les piquets poliment, presque chaleureusement, avec une réelle envie et un plaisir évident de partager la conversation. Quel amusement également de constater que chaque syndiqué incarne sa marque syndicale en affichant les couleurs de sa centrale (la panoplie est complète, des chaussettes au bonnet en passant par le parapluie). Quelle gêne cependant de constater la matérialité de la paix sociale par la proximité à la fois physique et idéologique des flics. Non seulement nous avons vu des membres des forces de l'ordre se joindre aux piquets le temps d'une merguez, mais l'alliance police/grévistes est partout proclamée ; ainsi sur plusieurs piquets on a entendu cette «rumeur» qui semble prendre de l'ampleur, que si les manifestants veulent aller vers le parlement européen (cette partie de la ville est une sorte de zone franche où les manifs sont interdites) de nombreux policiers sont prêts à baisser leurs boucliers et à laisser passer. D'ailleurs les flics aussi sont mobilisés face à des coupes budgétaires importantes dans leurs services ; ils ont même fait une grève du zèle le lendemain (le 16). Certes certains secteurs ont pu avoir des velléités d'affrontement ; à Charleroi, par exemple, cette radicalité est palpable comme ailleurs en Belgique notamment à Anvers et Gand où les dockers tiennent le haut du pavé face à la police ou à la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA) ou Nouvelle Alliance Flamande (les seuls affrontements avec la police ont eu lieu à Anvers devant le siège de la NV-A car le chef du parti nationaliste flamand Bart De Wever est aussi le maire de la ville). Ce sont les mêmes dockers qui, le 6 novembre lors de la manifestation bruxelloise, ont assumé la conflictualité face à la police et dont quelques uns ont été arrêtés.

Mais plus que tout, la sensation la plus troublante, c'est qu'aucune autonomie ne semble poindre dans le mouvement et sur les piquets, et que pis encore elle n'est ni recherchée ni presque désirée, chacun semble être à sa place naturelle flics/base/bureaucraties. Tout l'agenda du mouvement est fixé d'en haut, longtemps à l'avance. Pire, il ne semble y avoir aucune AG de base. Sur tous les piquets lorsqu'on interroge sur la reconduction du mouvement ou sur les prochaines mobilisations, tous nous ont répondu attendre les directives syndicales qui devaient arriver plus tard dans la semaine.

La suite au prochain épisode ?

Au premier abord, il semble que les centrales tiennent fermement les rênes du mouvement. Mais, d'une part, le rassemblement syndical pousse pour refuser une concertation dont le contenu serait réduit à pas grand-chose et pour amplifier le mouvement syndical actuel afin de défaire le plan d'austérité et d'obtenir un débouché politique type Front de Gauche. D'autre part, certains soulignent l'énergie de la base qui veut en découdre ici et là, et parlent «d'aller au finish» (c'est à dire à la grève illimitée). A Charleroi, des délégués affirment que leur base n'acceptera que fort difficilement la trêve, ou s'insurgent contre le fait qu'on ne demande jamais aux syndiqués de se prononcer sur la fin d'une grève ou sa prolongation : ce sont les responsables syndicaux qui décident encore de la poursuite d'un mouvement. Enfin, le rapport de force est d'autant plus tendu que la NV-A, parti aux dents longues, est prête à ne rien lâcher. Si l'épreuve de force tourne en faveur du patronat et du gouvernement, ceux-ci ont là une occasion d'abattre le syndicalisme de contestation pour des années et de le cantonner à un syndicalisme de service. Le patronat a donc peut-être une possibilité de réduire à néant le mouvement ouvrier belge, d'où l'importance de ce mouvement.

Article réalisé grâce aux contributions
de nombreux camarades,
en particulier F. et F. de Lille
et de sales gosses d'ici et d'ailleurs,
qu'ils en soient remerciés.
Remixé par Jean Mouloud

Réseau communiste antigestionnaire (RCA) : bilan des rencontres d'hiver

Les rencontres de constitution du RCA ont eu lieu à l'été 2014 (cf. Courant alternatif *d'octobre 2014. Nous proposons ici de faire un bref compte-rendu non officiel des deuxièmes rencontres qui ont eu lieu du 12 au 14 décembre 2014 près de Lyon.*

Pour ce réseau, il s'agit de rassembler les différents groupes ou personnes, venus d'horizons divers (communistes libertaires, gauches communistes, communisation) qui se reconnaissent dans le constat commun que toute forme d'aménagement du capital ne serait qu'un aménagement de notre défaite face à lui (1). Dans ce cadre, il s'agit de mettre des forces en commun (thune, analyses, informations, tactiques locales) à une échelle plus large que ce qui existe actuellement et dans des cadres un peu plus formels.

A l'ordre du jour : compte-rendu des activités locales des groupes ou personnes présent-e-s depuis les rencontres d'été ; structuration et vie du réseau ; perspectives de « campagnes » communes ; discussion autour des mouvements contre les violences policières, autour des ZAD, et autour des questions internationales.

En ce qui concerne la structuration du réseau, les discussions ont notamment tourné sur la manière dont on pouvait rendre visible ce dernier (texte d'appel ; site internet pour diffuser analyses, positions, tracts, articles ; réunions publiques), mais aussi sur la manière dont le matériel doit être validé.

Autour de la lutte des classes, plusieurs questions ont été évoquées. Parmi elles, comment lutter contre les attaques du Capital sans avoir des propositions gestionnaires ? Faut-il impulser des activités de base ou juste avoir un apport critique ? A été aussi évoqué la question de l'autonomie. Généraliser des pratiques d'autonomie dans les combats, c'est par exemple participer à la mise en place d'assemblées de lutte.

« Campagne » sur les salaires indirects (c'est-à-dire issus des cotisations salariales)

Les attaques contre le salaire indirect se multiplient. L'objectif est clair : baisser nos salaires bien sûr et nous forcer à accepter n'importe quel boulot, même super mal payé, ou au black.

La fermeture des accueils publics des CAF est en train de se mettre en place partout en France(en septembre 2014, 55 CAF sur 102 ne reçoivent plus que sur RDV). Il s'agit d'une directive nationale, établie dans la Convention d'Objectif et de Gestion (COG) entre l'État et la CNAF. Cela permet une réduction des postes à la CAF, mais aussi de baisser ou de retarder le versement des prestations. La fermeture des accueils est déjà réalisée à la caisse des retraites, elle est prévue à la CNAM comme à Pôle emploi (avec suivi personnalisé par Skype). Les débats ont tourné sur la nécessité de faire une « campagne » avec large diffusion de matériel (4 p.), création éventuelle de collectifs de luttes plus larges et élargissement de notre propos à tout ce qui attaque le salaire indirect (hébergement d'urgence, Sécu, etc.).

« Campagne » sur la gratuité et le communisme

Il s'agissait ici d'affirmer nos positions communistes autour de la mise en avant de la gratuité. Mais mettre en avant la gratuité ne semblait pas constituer de rupture pour plusieurs camarades : par exemple, la gratuité des soins médicaux, ce n'est pas le communisme, c'est la CMU, on ne crache pas dessus, mais ce n'est pas la même chose. De plus, la gratuité n'est pas identique à l'abolition de l'argent : c'est un concept de cette société, ou tout est mesuré par le fric. Néanmoins, nous allons sortir deux affiches et autocollants, avec pour mot d'ordre « on veut des thunes en attendant le communisme » et « autodéfense de classe ». De plus, le RCA fera une tournée de présentation ce printemps, autour de la campagne sur le salaire indirect, des luttes, et de la perspective de la révolution communiste.

Discussion sur les mouvements contre les violences policières

Le pouvoir a considéré que le rapport de force était en sa faveur. Il ne s'est pas fait prier pour gérer comme bon lui semblait et de manière violente les manifestations, (manifs sur-encadrées par exemple, dans quasiment toutes les villes). Quant à nous, doit-on se cantonner à une lutte spécifique sur la mort de Rémi Fraisse ? Evidemment non. Un débat s'est tenu sur la particularité ou non du meurtre de R. Fraisse par rapport à tous ceux que la police tue chaque année, en particulier dans les quartiers prolos. Bien sûr qu'un mort ne vaut pas plus qu'un autre. Mais il est nécessaire dans tous les cas de ne pas laisser passer cela. Un texte émanant de ces réflexions, et sur la nécessité de s'organiser face à la police et à la justice sera bientôt disponible sur le site.

Discussion sur les ZAD

Dans les débats, les ZAD ont été mises en perspective avec les contre-sommets du mouvement « anti-mondialisation ». Nous nous sommes retrouvés assez unanimement autour de la critique de l'alternativisme, composante importante des ZAD, et aussi de l'absence de perspective de classe. Néanmoins, certaines voix dissonent (surtout au Val de Suza et à NDDL) et font le lien entre ville-campagne, critiquent la métropolisation et la gentrification. On a pu le voir dans certaines manifs ou certains camps. Le choix stratégique des luttes type « ZAD » a aussi été critiqué alors que les luttes sur nos propres questions d'existence sont à notre porte, ou encore des luttes contre d'autres projets d'aménagement du territoire qui seraient aussi à mener, dans nos villes. Un texte est également prévu et sera balancé sur le site.

Discussion sur l'international, sur les tournées potentielles à venir

Un bilan de la tournée d'Ahmed Muayad (2) et Yanar Mohammed (3), co-organisé par certains groupes du RCA à été fait. Cette tournée a porté sur les résistances populaires et féministes au Moyen-Orient, et plus particulièrement sur la résistance kurde. De manière plus générale, les débats ont porté sur la construction de solidarités internationalistes avec les forces communistes, sur les stratégies et tactiques pour le réseau comme par exemple la critique de sa propre bourgeoisie et de son propre impérialisme (cf. efforts militaires de la bourgeoisie française en Afrique), la critique du nationalisme. Enfin, a été évoquée l'idée de ne pas uniquement nouer des contacts à l'étranger en termes de rapports bilatéraux avec des structures déjà existantes mais aussi avec des groupes ou personnes proche des positions communistes antigestionnaires.

Prochaines rencontres du RCA : cet été à Marseille…

Pour inviter des membres du RCA dans le cadre de la tournée au printemps :

Ce texte n'est pas un bilan officiel, juste un petit compte-rendu, élaboré par S. (Caen) et N. (Toulouse)

(1) Pour plus d'infos, voir le texte d'appel dans le CA d'octobre 2014 ou sur

(2) Secrétaire général du Parti Communiste Ouvrier d'Irak

(3) Présidente de l'Organisation pour la Liberté des Femmes en Irak

Une lecture

Comité invisible – A nos amis –

La Fabrique, 2014



Le message, ou la bonne nouvelle, que nous annonce l'écrit adressé « A nos amis » par le Comité Invisible (bien connu depuis « L'insurrection qui vient », IQV), est que les insurrections annoncées sont arrivées ; et qu'on peut les voir partout : en Tunisie comme en Suède, en Turquie comme au Québec, en Grèce, Islande, Egypte, Chili, Slovénie, etc …

Les raisons en sont claires : la civilisation occidentale est morte, l'Occident est la catastrophe véritable, bien plus que la crise écologique systématiquement brandie au même titre que la crise économique ou politique en tant que mode de gouvernement, et l'activisme cartésien cancéreux de l'Occident témoigne en réalité de son « absence au monde » : la vraie crise est crise de la présence, elle atteste de l'épuisement des ressources « subjectives ».

On peut donc dire, en reprenant modestement la formule de Marx, que « notre parti » est partout. Mais si les insurrections sont là, la révolution, elle, n'y est pas. « Notre parti est à l'arrêt ». Les révolutionnaires ont été défaits, et s'ils l'ont été c'est par défaut d'organisation, non pas par « manque d'une organisation ».

Il s'agit dès lors de repenser la révolution, de la débarrasser de son marxisme apocalyptique : il n'y aura pas de crise finale, pas de sujet révolutionnaire, pas de peuple, sinon le peuple qui sera produit par le soulèvement lui-même. Il faut donc relire les soulèvements (tel Occupy) comme expression du dégoût, de la « nullité éthique de l'Occident ».

On se détournera par conséquent aussi bien de la recherche d'une majorité électorale, démocratique, que des protestations « geignardes » des « indignés », avec leur l'attachement « angoissé » à la démocratie directe, à l'assemblée générale : tout ce qui recouvre toujours la question du « gouvernement » (Foucault).

A tout cela il faut opposer le désir de « destituer » le pouvoir en place, retenir l'idée de révolution comme pure destitution, priver le pouvoir de son fondement par les insurrections qui comblent le vide où se maintient ce pouvoir fantasmatique.

Car le pouvoir véritable n'est pas dans l'Etat ou le gouvernement, il réside désormais dans les infrastructures ainsi que dans toutes les choses qui vont avec : la ligne haute tension, le sens giratoire, l'autoroute, le supermarché, le programme informatique…. « l'organisation même de ce monde »… c'est dans toute l'organisation matérielle, technologique, physique de ce monde que se tient le pouvoir et à laquelle nous sommes soumis .

L'Etat quant à lui est fait de réseaux, la production elle-même est faite de flux qui sont en même temps décentralisés, automatisés, confondus avec la sphère de la reproduction de « la société du capital » - celle-ci est donc attaquable par blocage en n'importe quel point. Son cours nous dirige en effet vers une humanité cybernétique – hommes et objets intégralement connectés – objet d'une « gouvernementalité cybernétique ».

Ce qui est nécessaire à « la révolution » : une idée « substantielle » de ce que serait une victoire, laquelle ne peut être obtenue que par une stratégie de la « sécession », dont la présence est annoncée dans les formes et les contenus des rassemblements insurrectionnels présents partout : des communes. « La commune revient » au moment où « l'Etat et la bourgeoisie s'effacent comme forces historiques ». En précisant que ces communes n'ont rien à voir avec les exaltations du commun que l'on trouve chez Negri-Hardt, ni avec un principe « métaphysique » du commun que mettent en avant des « théoriciens plus raffinés » (visés : « Commun », de Dardot-Laval), les uns et les autres manifestant une incapacité « sinistre » à « imaginer autre chose en guise de révolution que ce monde-ci flanqué d'une administration des hommes et des choses » à la Proudhon ou inspirée de la Deuxième Internationale.

Mais on remarquera que si le pouvoir est à « destituer » (??) cela s'accorde mal avec l'idée, par ailleurs intéressante, qu'il réside dans les choses mêmes, c'est-à-dire dans la réalité et la consistance du monde qui est le nôtre !!!. Comment la commune, née dans l'insurrection, s'y prend-elle pour « destituer » notre monde qui est fait de tout les choses auxquelles la plupart sont fanatiquement attachés, et qui sont elles-mêmes liées entre elles à une échelle planétaire ?

Enfin on se demandera, comme dans le cas du Commun de Dardot-Laval, ces « théoriciens raffinés », s'il est bien juste de mettre dans la même rubrique (mouvements de résistance, insurrections, insurrections « démocratiques »), des événements aussi différents que le refus du diktat des banques en Islande, Grèce, Espagne ou Portugal, le soulèvement contre un dictateur en Lybie, ou en Egypte, l'opposition à la mainmise sur la ville par un gouvernement autoritaire à Istamboul, etc. Sauf à dire évidemment que l'oppression étant partout, la résistance prend partout, de nos jours, la forme moderne et insurrectionnelle assistée informatiquement par smartphones et ordinateurs… fabriqués en Chine, Corée et Japon !

Claude O.

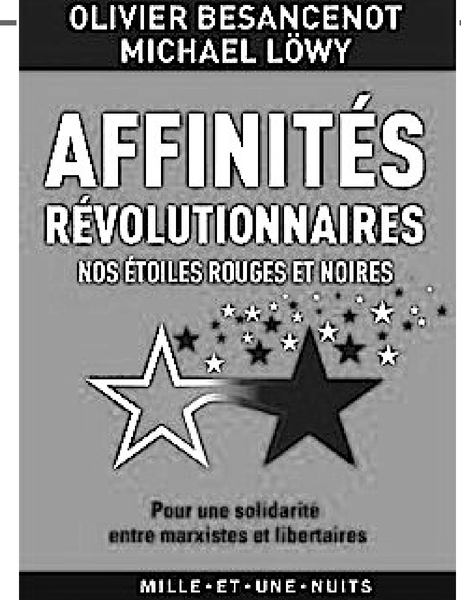
Pour une analyse fouillée, voir *La tentation insurrectionniste* de J.Wajnsztein et C.Gzavier, éd. Acratie, 2012.

Aux visiteurs du site de l'OCL

Du 20 novembre au 5 décembre 2014 notre siteb (**http://oclibertaire.free.fr**) était inaccessible à cause d'une multiplication d'attaques virales sournoises. Tout est maintenant rentré dans l'ordre. Pas tout à fait, pourtant. La rubrique « Commentaires », c'est-à-dire la possibilité pour tout visiteur de faire des remarques (sympathiques, critiques, intéressantes ou parfois injurieuses) n'a pas été rétablie. Non parce que nous aurions décidé d'en finir avec la liberté de s'exprimer (une posture pourtant assez prisée, même dans «nos milieux» actuellement !) mais parce que c'est par le biais de cette rubrique que se glisse le malin et que nos désensorceleurs n'ont pas encore trouvé la parade.

Nous espérons gagner bientôt cette nouvelle bataille du bien contre le mal et rétablir ainsi une communication pacifiée avec l'ensemble de nos amis et de nos ennemis.

Les administrateurs/modérateurs/censeurs du site



A propos *d'Affinités révolutionnaires, nos étoiles rouges et noires* *
de Olivier Besancenot et Michael Löwy

Partant de la constatation qu'il n'y a pas eu que des désaccords entre anarchistes et marxistes mais aussi, plus souvent qu'on ne le dit, des alliances et des solidarités, il s'agit pour les auteurs de réactualiser un marxisme libertaire qui ne se figerait pas dans une nouvelle doctrine mais qui tricoterait, par une reprise en compte l'un de l'autre, une *affinité* redécouverte et modernisée.

A l'appui de ces considérations historiques et de ce projet, le livre brosse un rapide tableau de périodes révolutionnaires comme la Première Internationale, la Commune de Paris, la Charte d'Amiens ou Mai 68 qui donnent du corps à cet objectif, assorti de quelques portraits : Louise Michel, Rosa Luxembourg, Emma Goldman, Durruti, B. Péret etc.

Nous n'aborderons pas ici l'exactitude de ce voyage dans l'histoire : beaucoup de choses vraies, d'autres inexactes par erreur ou omission, mais suffisantes pour donner à un lecteur novice l'envie d'y fouiller par lui même en recherchant les nombreux textes et témoignages qui traitent de ces périodes. C'est là l'essentiel.

Curieusement, si les auteurs citent quelques penseurs (W. Benjamin, A. Breton, D. Guérin) ayant rapproché l'anarchisme du marxisme (et vice versa), il en est un, le principal à mon avis, qui n'est pas évoqué, Maximilien Rubel (1905-1996), un des spécialistes les plus pointus de Marx et qui a préparé et annoté les 8000 pages de son œuvre éditées dans la collection de la Pléiade. Militant de tendance conseilliste, il est l'auteur d'un «Marx théoricien de l'anarchisme» publié en 1973 (*Marx critique du Marxisme*, Payot) – lire ici : http://kropot.free.fr/Rubel-Marxanar.htm. Besancenot peut ne pas le connaître, Löwy c'est plus difficile à croire. Mais il est vrai que Rubel est aussi quasiment absent du panthéon anarchiste ! Quasi inconnu dans un mouvement qui trop longtemps n'a su se définir que par son opposition/hostilité au marxisme et ne considérait la lutte des classes qu'avec des pincettes.

La question que nous nous posons c'est : pourquoi ce livre maintenant ? De qui, de quoi est-il le produit ? Il me semble qu'il s'inscrit dans le fil des conséquences directes de la chute du «communisme réel» en 1990 et de la crise de la vulgate interprétative trotskiste qui s'en est suivi. Le stalinisme était expliqué par une «mauvaise direction» du PC soviétique au sein d'une société malgré tout encore socialiste dans ses fondements (Etat ouvrier dégénéré et bureaucratique et donc pas capitaliste). Changer la direction au sein du PC et de l'URSS en s'appuyant sur une révolte du prolétariat devait faire l'affaire.

Mais l'effondrement de l'URSS ne s'est pas déroulé comme il aurait dû. L'Etat «ouvrier» n'a pas explosé sous une pression populaire guidée par de vrais révolutionnaire, il a implosé de l'intérieur sans que le peuple y soit vraiment pour quelque chose, même si les «dissidents» ont joué leur partition pendant les années précédentes (mais hélas, la plupart d'entre eux ne rêvaient qu'à la démocratie bourgeoise et au libéralisme !). Il apparaissait encore plus clairement alors que l'URSS s'était rapprochée davantage d'un capitalisme d'Etat que d'un Etat ouvrier, même dégénéré.

C'est aussi à partir de ces années 90 qu'on assiste à une affirmation plus «libertaire» (1) au sein des mouvements sociaux. Ce sont les coordinations infirmières et cheminotes qui culminent dans la grande grève de 1995 ; c'est la priorité accordé aux assemblées générales face aux hiérarchies bureaucratiques ; c'est un désamour croissant vis-à-vis des partis et de la classe politique entraînant une montée de l'abstention ; c'est la redécouverte d'une écologie d'action directe ; et c'est surtout la montée de nouvelles générations militantes issues des mouvements de la jeunesse qui secouent tous les trois ou quatre ans les universités et les lycées. Or, le courant trotskyste auquel appartiennent Besancenot et Löwy, est certainement le moins dogmatique de ses homologues et le plus sensible et attentif aux changements et aux convulsions qui agitent le corps social. C'est donc à ces jeunes-là que le livre s'adresse en priorité pour leur montrer que l'idéal libertaire qui les anime n'est pas incompatible avec des formes d'organisation politique que le mouvement anarchiste traditionnel trop «culturel», ou néo-anarchiste, trop éloigné de la question sociale, n'est pas en mesure de leur offrir.

Mais cette sensibilité qui les a poussé à passer de la LCR au NPA, les a conduit à mettre de côté l'affirmation d'un projet (communiste) au profit de la mise en avant d'une identité plus stratégique (anticapitalisme) et surtout à dissocier, plus encore qu'avant, l'un de l'autre.

Car il existe bien dans le marxisme un corpus qui est très proche, voire commun avec le corpus anarchiste révolutionnaire (anarchiste communiste ou communiste libertaire) : l'abolition des classes sociales, du salariat et de la propriété privée des moyens de production. Le communisme comme véritable rupture économique et politique avec le capitalisme. Bref, «de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins» dans une société où l'«administration des choses» rendra l'Etat inutile.

Le problème c'est que d'un côté le NPA ne parle plus guère de ces fondamentaux (il les rappelle à l'occasion) et que les anars (je ne parle pas seulement des organisations mais aussi de toutes les mouvances anarcho-autonomes diverses et variées) l'utilisent trop souvent comme un récitatif à but identitaire ou comme un marqueur pour se distinguer des cousins et des voisins. Déjà en délicatesse structurelle avec le concept même d'Histoire, la faiblesses actuelle du mouvement anarchiste c'est d'avoir, lui aussi, oublié ses racines dans le mouvement ouvrier, donc sa convergence initiale avec les marxistes, pour s'enfermer dans des considérations philosophiques et culturelles pour les uns et s'être laissé séduire par les sirènes post-modernes qui font passer la domination devant l'exploitation, pour les autres.

Mais la «faute» n'en incombe ni aux uns ni aux autres ! Ce n'est pas une question d'orientation erronée ni d'individus mal éclairés (si nous pensions cela nous serions à notre tour devenus trotskystes !), mais le fruit d'une période historique d'émiettement et de fragmentation des exploités, dans laquelle c'est la bourgeoisie qui est à l'offensive et qu'il est donc particulièrement difficile d'articuler les projets (les fondamentaux) avec les luttes dans ce rapport de force défavorable. C'était déjà le cas en période de montée des luttes prolétariennes, c'est évidemment pire maintenant.

Si affinités il doit y avoir entre les étoiles noires et les étoiles rouges il serait de bon ton qu'elles ne se scellent pas sur l'oubli ou le camouflage des racines et des buts, ce qui ne saurait que produire une gauche de la gauche plus cool (libertaire), plus sympa certainement, mais sans impact réel sur ce que nous subissons actuellement.

Que les étoiles rouges cessent d'avoir un œil rivé sur la gauche (même de la gauche) institutionnelle et accepte l'idée que la politique ce ne sont pas les alliances de partis ni même les partis eux-mêmes, mais l'autonomie des luttes et des idées ; que les étoiles noires renouent avec leur filiation et les analyses de classe en se débarrassant des scories post-modernes. C'est à ce prix que la redécouverte d'affinités pourrait impacter un tant soit peu la situation sociale présente. A condition bien sûr de travailler ensemble pour dénicher quelles sont les forces qui, dans l'existant d'un capitalisme en plein développement et en pleine mutation, pourraient être porteuses de leviers pour un changement social. Ce n'est certainement plus la classe ouvrière du siècle dernier, du moins telle qu'elle était constituée. Mais est-ce pour autant n'importe quel groupe de substitution que diverses tendances mettent en avant périodiquement ? (Nous avons eu droit au tiers-monde, au sous-prolétariat, aux immigrés, aux classes moyennes, aux techniciens, aux femmes…). Certainement pas, mais ce n'est pas une mince affaire !

jpd

* *Ed. Mille et une nuits*

(1) Libertaire ne signifie pas «révolutionnaire», mais simplement refuser, ou essayer de refuser, la gestion pyramidale des conflits, vouloir « autogérer la lutte » et ne pas s'en remettre aux organisation syndicales et politiques traditionnelles et, plus largement, remédier au «déficit démocratique» qui caractérise nos sociétés.

Faire des enfants, un droit nouveau ?

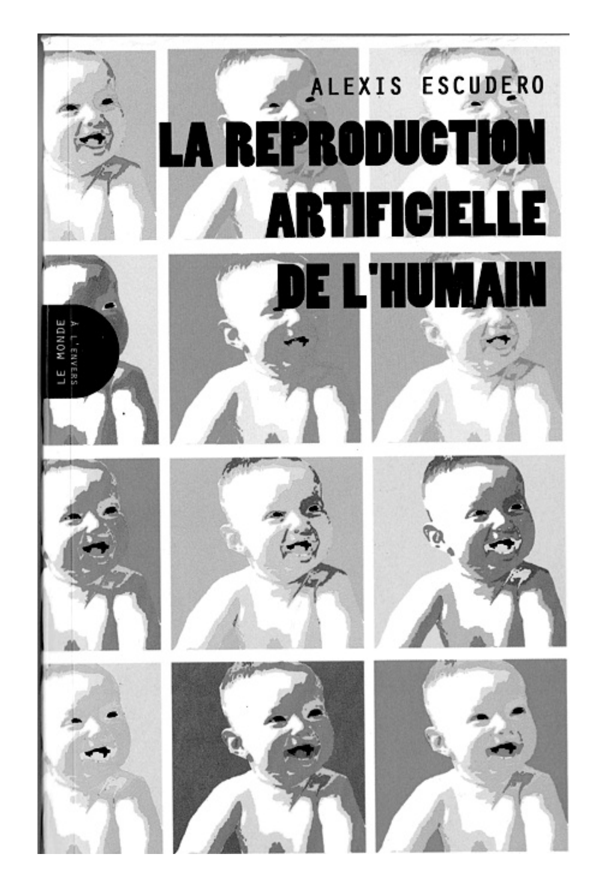
La reproduction humaine constitue un sujet central qui cristallise toutes les idéologies, au niveau planétaire : la survie de l'espèce est en jeu. Le livre d'Alexis Escudero (1), dont on rendra compte ici, a animé un débat sur les nouvelles technologies proposées au monde riche et développé pour favoriser cette reproduction.

La Reproduction artificielle de l'humain présente pour l'essentiel une réflexion sur un thème devenu d'actualité – dont le titre donne l'énoncé – concernant l'avenir des sociétés modernes et donc nous-mêmes. L'auteur y dénonce, de manière souvent sarcastique, à la fois les manipulations génétiques, le pouvoir des expert-e-s, l'artificialisation du vivant, la médicalisation et la commercialisation de tous les aspects de la vie, l'atomisation des personnes dans le capitalisme mondialisé… et leurs conséquences, tant sur la liberté et la responsabilité individuelles que sur le maintien de l'exploitation capitaliste et de la domination patriarcale. La plupart des reproches ou attaques à son encontre portent sur ses formules provocatrices (2) – peu nombreuses mais assez frappantes par leur humour grinçant pour avoir focalisé l'attention sur elles – et sur sa personnalité (Escudero étant jugé élitiste ou prétentieux) ou sur sa proximité avec le groupe PMO (critiqué pour son obsession anti-industrielle).

Le mieux, c'est de s'en remettre aux technoscientifiques ?

Escudero décrit le processus qui mènera, selon lui, à une généralisation forcée de la procréation médicalement assistée, ou PMA, si rien n'est fait pour l'empêcher. Le « mode de vie délétère propagé aux quatre coins du monde par le capitalisme industriel : obésité, stress, tabagisme et manque d'activité physique », et, surtout, la pollution de notre environnement quotidien font que la production de spermatozoïdes est actuellement en chute libre en Europe et en Amérique du Nord. Face à ces ravages, démontre-t-il (sur un ton un peu donneur de leçons, mais selon un procédé efficace), il y a deux façons de se comporter : « On peut réclamer la PMA et militer en faveur de la reproduction artificielle de l'humain *ou* se battre contre l'industrie qui stérilise la population. » Lui choisit la seconde option, assène-t-il, car il est « radical ». Il brosse le tableau de ce qui est devenu un gigantesque *baby business* (3). Des personnes pauvres vivant dans des pays riches, mais bien plus souvent dans des pays pauvres, vendent leurs ovules ou leur sperme à des organismes qui les sélectionnent en fonction de certains critères (origine sociale, caractéristiques physiques, résultats aux tests de QI, etc.), afin de favoriser les chances de réussite sociale des futur-e-s enfants (intelligence, beauté, santé…). Cette matière est traitée dans des centres (installés dans des Etats comme l'Espagne, où la législation le favorise) pratiquant l'insémination artificielle, la fécondation in vitro, ou encore l'injection directe du spermatozoïde dans le cytoplasme. Parallèlement se développe la GPA, ou gestation pour autrui, de par le monde – notamment en Inde – car « la location de matériel reproductif humain séduit particulièrement des couples aisés des pays occidentaux ».

On en est vite arrivé à la sélection du meilleur embryon à implanter dans l'utérus de la future mère ou mère porteuse : « Aux Etats-Unis et dans les pays où c'est autorisé, de plus en plus de couples parfaitement fertiles – et riches – choisissent désormais la fécondation in vitro dans le seul et unique but de recourir au DPI [diagnostic pré-implantatoire] et de garantir ainsi à leur descendance le meilleur potentiel génétique. » A partir de là, dixit Escudero, c'est la porte ouverte au *transhumanisme*, courant selon lequel l'humanité « doit être dépassée, transformée, améliorée » grâce aux outils fournis par les nanotechnologies, les biotechnologies, l'informatique et les sciences cognitives : « Implants bioniques – bio-technologiques –, intelligence artificielle et, bien sûr, amélioration génétique des embryons. » Et cela débouche aussi sur l'eugénisme qui, s'il s'est épanoui au début du xxe siècle au sein des démocraties libérales (4), a été utilisé par l'Allemagne nazie pour tenter de créer une « race supérieure ». Cette liberté consumériste de choisir son enfant « entre des modèles présélectionnés, standardisés et améliorés par de grands groupes industriels – publics, semi-publics ou privés, peu importe » – est dangereuse, souligne Escudero : « La sélection s'opérera selon deux types de critères. Le premier sera l'adéquation aux normes sociales, économiques et esthétiques du capitalisme et de l'industrie du divertissement. Ne seront retenus que les embryons garantissant des produits sains,



standards, fonctionnels, et exploitables sur le marché du travail. Ensuite les futurs parents exerceront toute leur liberté de consommateurs. La distinction portera sur la couleur des yeux, des cheveux, la forme du visage. Elle suivra les modes et tendances du moment. »

C'est là que l'auteur commet une grossière erreur d'appréciation, en citant (p. 131) un extrait de *Réflexions sur un tabou : l'infanticide* pour ranger ses auteures dans les « prétendues féministes » et « consommatrices extrémistes ». Il a visiblement mal saisi la revendication des femmes dans les années 1970 (bien qu'il la mette en avant ailleurs) concernant la libre disposition de leur corps : « Un enfant si je veux quand je veux », cela signifie que l'on doit avoir le droit non de prendre ou de jeter un enfant, mais de pouvoir choisir d'en avoir un ou non à tel ou tel moment de sa vie (quand ce n'est pas un problème, une galère ou une catastrophe, mais un « projet », dit l'extrait en question).

Escudero ne s'intéresse pas au désir d'un enfant biologique à tout prix exprimé aujourd'hui ; ce désir nous interroge quant à nous fortement : pareille revendication à la fois d'une filiation génétique et d'un enfant considéré comme un droit – qui incite à recourir à des techniques très lourdes et coûteuses, même si elles sont désagréables et échouent dans près de 85 % des cas (22 401 naissances pour 139 344 tentatives en 2010) – constitue à nos yeux une bien étrange évolution du concept de maîtrise de la maternité (5).

Par ailleurs, l'importance qu'Escudero donne à la baisse de qualité du sperme nous semble (à ce jour) à relati-

1. La Reproduction artificielle de l'humain, Le Monde à l'envers, 228 p., 7 euros.

2. C'est à partir de ces formules (reprises en tout ou partie, déformées ou non, sur des sites ou dans des tracts) que l'ouvrage est rejeté sans avoir toujours été lu.

3. En dehors de tous les spécialistes médicaux que le commerce de l'« enfant sur catalogue » fait vivre, il y a les professions qui gravitent autour : publicitaires, agents de sondage, communicants et marketeurs; et cette filière s'expose depuis 2009 au Fertility Show, le Salon de la procréation médicalement assistée londonien.

4. Aux Etats-Unis, de nombreux Etats imposèrent la stérilisation forcée des malades mentaux, des alcooliques et des criminels.

5. Le planning familial a pourtant de tout temps consisté à avoir le moins d'enfants possible, car la nature « généreuse » nous met, nous les femmes, en capacité d'enfanter jusqu'à quatorze fois.

viser, car la (dé)natalité dépend de multiples facteurs (comme le désir d'enfant, mais aussi les politiques étatiques…), et le taux de natalité français ou anglais vient actuellement contredire celui de l'Italie ou de l'Allemagne.

Quoi qu'il en soit, pour nous, il n'y a évidemment pas plus lieu de s'en remettre aveuglément au pouvoir de la science et de la médecine (6) qu'à celui des technocrates qui nous gouvernent afin de servir au mieux leurs intérêts de classe. Et ce refus de les laisser décider de nos vies, et de celle de la personne humaine en général, en développant un commerce lucratif qui tendrait à l'uniformisation biologique de l'espèce ne signifie pas pour autant le rejet de tout progrès ou le désir d'un retour en arrière vers quelque état naturel idyllique (de même qu'être antinucléaire n'implique en rien de vouloir revenir à la bougie).

La PMA, c'est le moyen d'atteindre l'égalité ?

Mais c'est précisément la critique de fond portée par Escudero à la PMA qui lui vaut la polémique en cours : il la refuse en tant que telle – au nom des dangers qu'elle représente pour la communauté humaine dans son ensemble – « et non, assure-t-il, pour son extension aux homosexuels »… à l'heure où une partie de la communauté homo revendique l'accès à celle-ci. Mauvais timing : l'alerte qu'il lance est de ce fait reçue par les pro-PMA pour tous et toutes comme une charge contre leur revendication – d'où l'étiquetage « homophobe » ou « réactionnaire » d'Escudero, même si rien dans son texte ne permet d'en arriver à une telle conclusion. A la vérité, s'insurger contre les pratiques de sélection et de marchandisation des bébés ne relève ni de l'homophobie ni d'un antiféminisme ainsi que l'affirment d'aucun-e-s ; en revanche, énoncer les méfaits de la PMA incite bien sûr davantage à désirer voir une limitation du recours à celle-ci que son extension à tous les êtres humains.

« Aujourd'hui, rappelle Escudero, la PMA n'est ni ouverte ni remboursée à l'ensemble des couples hétérosexuels, mais uniquement à ceux dont l'un des membres souffre d'infertilité médicalement diagnostiquée. » L'accorder « aux couples infertiles de lesbiennes fertiles » constituerait donc, selon lui, un élargissement de son champ rendant possible sa généralisation à tous les couples, fertiles ou non, et même aux personnes seules. D'autant que, « en présentant la PMA, et plus largement le recours aux biotechnologies de la procréation comme la condition sine qua non de l'égalité entre homos et hétéros, les associations LGBT, et derrière elles l'ensemble de la gauche libérale, interdisent, par un chantage à la discrimination, toute critique de la reproduction artificielle de l'humain ».

Pour notre part, si nous affirmons qu'en termes de droits les homos doivent bien sûr avoir les mêmes que les hétéros, nous ne militons pas seulement pour l'obtention de droits dans la société existante : nous voulons un changement radical de société par l'abolition des rapports d'exploitation et de domination. Aussi avons-nous quelque difficulté à considérer la généralisation du mariage (institution bourgeoise basée sur l'appropriation des femmes et la défense de la propriété privée) ou de la PMA (moyen susceptible de permettre une sélection des êtres humains et s'inscrivant dans le cadre de rapports marchands) comme des axes de lutte favorisant une émancipation sociale. Au regard du caractère subversif qu'avaient les revendications du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) dans les années 1970, nous ne pouvons que déplorer la respectabilité recherchée maintenant par certains milieux homos.

Le sociétal, c'est pareil que le social ?

« Si leur désir d'enfant dans un monde surpeuplé les travaille à ce point, estime Escudero de façon assez abrupte, ils peuvent toujours adopter. Donner des parents à des orphelins en levant les restrictions aux procédures d'adoption, voilà un engagement digne. » Mais ce qui constituerait une solution, face à la démographie mondiale galopante, implique de revoir fondamentalement la politique suivie en matière d'adoption, en particulier en France, et le gouvernement « socialiste » ne s'oriente pas du tout vers elle (7).

La « gauche » a abandonné depuis belle lurette la lutte contre les inégalités économiques et sociales pour se replier sur le terrain sociétal, ajoute Escudero, et depuis qu'elle est au pouvoir elle feint « d'ignorer que (…) soutenir le développement de la PMA et de la GPA, c'est soutenir le commerce des ovules et du sperme, l'exploitation des femmes du tiers-monde, et, en définitive, le principe maître du capitalisme selon lequel tout se vend et tout s'achète ». Et parce que ses soutiens sont « terrifiés à l'idée de faire le "jeu des réactionnaires", ou, pire, qu'on les accuse de le faire en questionnant la PMA, la plupart ont ravalé leurs idéaux anticapitalistes – ce qu'il en reste – pour se rallier à la gauche libérale ». Une faute qu'ils n'ont pas fini de payer, considère Escudero, puisque cela a permis à la droite catholique d'avoir « désormais le champ libre pour envahir ces territoires abandonnés de la critique ».

Ce bilan de la « gauche » nous paraît juste, et nous considérons comme contreproductif de laisser d'une façon générale certains thèmes à la droite, que ce soit pour ne pas « faire son jeu » (elle n'a nul besoin de nous…) ou pour ne pas être assimilé-e à elle (nous n'avons rien à voir avec elle – et puis ce n'est pas parce que le Front national rejetait le traité constitutionnel européen que nous sommes allé-e-s voter en faveur de ce dernier au référendum de 2005). Si la conflictualité entre les classes sociales ne porte plus que sur les sujets dits sociétaux alors que ceux-ci sont loin de refléter le clivage existant entre elles, les gouvernants peuvent dormir sur leurs deux oreilles.



6. A noter que l'auteur appuie son scénario catastrophe d'une reproduction artificielle généralisée sur les capacités de scientifiques qui envisagent un développement illimité de leurs fantasmes, comme si leur parole avait force de loi. Des « experts » ont auparavant aussi été consulté-e-s face aux avancées technologiques en matière de contraception, ou à l'évolution partielle du droit en matière d'avortement – et leurs pronostics démentis.

7. La ministre Vallaud-Belkacem défend plutôt l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes.

Etre égal, c'est être identique ?

« L'antienne progressiste voudrait qu'on n'oppose pas égalité sociale et égalité sociétale, constate Escudero : "On peut avoir le mariage gay ET le SMIC à 2 000 euros." Manque de pot, on n'a pas encore le SMIC à 2 000 euros. (...) Une fois de plus, l'égalité prétendue sur le plan sociétal ne sert qu'à occulter les inégalités sociales (...) parce que les bergers de la gauche libérale confondent sciemment égalité et identité – entendue ici comme caractère de ce qui est identique. » L'égalité qui a formé jusqu'ici la matrice idéologique de la gauche est sociale, économique et politique, ajoute Escudero : « Elle est l'idée que les individus, quelles que soient leurs différences biologiques, (...) doivent bénéficier des mêmes droits, des mêmes richesses et des mêmes pouvoirs de décision dans les choses de la cité. » Or « c'est cette conception de l'égalité que les avant-gardes de la gauche libérale (...) falsifient de jour en jour, au bénéfice des biologistes, médecins et industriels spécialisés dans la reproduction artificielle. Réduisant la réalité sociale à l'opposition binaire entre dominants et dominés, hantées par l'idée que toute *différence* est nécessairement *inégalité*, elles en déduisent qu'on ne peut lutter contre la seconde sans abolir la première. L'égalité, c'est l'identité. Les bio-technologies sont les armes de ce combat pour l'uniformisation. Bientôt, la dépigmentation des personnes de couleur afin de lutter contre le racisme. »

A nos yeux aussi, l'égalité n'a de sens qu'entre des personnes différentes – les femmes en mouvement dans les années 1970 ne visaient pas une *identification* aux hommes, ne l'oublions pas, mais cherchaient au contraire à faire entendre leur *différence*. Ce ne sont pas les différences (de sexe, de couleur...) en soi qui posent problème, mais la hiérarchisation établie à partir de la valeur qu'on leur accorde, et qui entraîne discriminations, dévalorisations, subordinations. Nous ne pouvons ainsi être d'accord avec un courant (qu'Escudero appelle le cyberféminisme ou le postféminisme), encore ultraminoritaire en France, qui entendrait abolir les différences biologiques entre hommes et femmes – recherches sur l'utérus artificiel, sur la possibilité de procréer jusqu'à pas d'âge (comme les hommes)...

Escudero force-t-il le trait pour son tableau style SF d'horreur d'un monde prochain peuplé de « *cyborgs* unisexe et monocolore, où manipulations, sélections génétiques et embryonnaires, implants bioniques et technologies convergentes effacent les différences, et uniformisent les corps – et les esprits ? » ? Nous l'espérons, car la dérive vers le tout-technologique se paierait sans doute d'un renforcement des inégalités : tout le monde ne bénéficiant pas de la même façon des progrès technologiques, les inégalités sociales se doubleraient d'une inégalité biologique.

Par ailleurs, le raisonnement d'Escudero concernant le désir de la « gauche » d'« assigner à la technologie la tâche de (...) rendre [tous les êtres] identiques, dans l'espoir que ce nivellement mettra fin aux discriminations et aux inégalités », nous paraît partiellement faux : le repli de cette « gauche » sur le terrain sociétal découle d'après nous d'abord de ce qu'elle est *libérale* et non *socialiste* (comme elle-même le reconnaît de plus en plus sans complexe), et également de la forte aspiration de ses composantes et soutiens à une *liberté consumériste* et non *politique*.

En revanche, nous nous accordons avec Escudero sur l'idée que « l'égalité, comme toute valeur démocratique, n'est jamais acquise », mais est un combat permanent qui se joue dans l'éducation, le débat d'idées, la confrontation perpétuelle des personnes et des groupes constituant la société, comme dans l'organisation, l'établissement de règles de vie et la prise de décisions communes.

Le naturel, c'est forcément réactionnaire ?

Aux postféministes et autres transhumanistes qu'il soupçonne de détester la *nature* et de désirer absolument ne rien laisser au hasard en formatant tout, Escudero oppose la nature telle que la « gauche » la voyait avant : « Dans le sillage des Lumières, [elle] avait fait sienne l'idée qu'un ordre naturel, quasi divin, devait céder la place à la raison, "la faculté de bien juger, de discerner le vrai du faux, le bien du mal", pour organiser la société des hommes. (...) La gauche combattait alors une pensée réactionnaire – au sens premier du terme, c'est-à-dire tournée vers la restauration de l'ancien régime – qui légitimait les inégalités sociales au nom de la nature. » S'affranchir des « pesanteurs charnelles et naturelles » revient en réalité à quitter la vraie vie ; or, constate Escudero, c'est bien parce que la nature existe, parce que chacun-e a des liens avec son propre corps, que des lesbiennes demandent à pouvoir recourir à la PMA plutôt qu'à l'adoption...

Nous partageons avec lui l'idée que mieux vaut une vie imparfaite, parce que humaine, qu'une vie résultant d'une sélection ou d'une amélioration génétique lors de sa conception. « Je ressentirais comme un empiètement insupportable sur ma liberté d'être et d'agir l'idée que quelqu'un ait pu manipuler *consciemment* mon génome, déclare Escudero, décider même d'une fraction de mes caractéristiques phy-



siques ou intellectuelles. Les attentes des parents pèsent déjà lourd sur des enfants conçus et éduqués de façon ordinaire. Imaginez ce qu'elles pèseront sur des enfants génétiquement programmés, et qui auront fait l'objet d'un investissement financier et narcissique extraordinaire ! (...) Au moins cette vie est-elle la mienne ; j'ai une responsabilité dans ce que je réussis comme dans mes échecs. (...) Mais il n'y a pas de liberté sans responsabilité. En livrant à autrui, même partiellement, la détermination de ce que je suis, l'eugénisme me prive de l'un et de l'autre. »

Cette réflexion vaut tant à l'échelle individuelle qu'à celle de générations entières, continue Escudero. De plus, l'eugénisme ne peut être que de « contrainte », et non « libéral » comme d'aucun-e-s sembleraient le croire : « Quand les Etats et les gestionnaires du cheptel humain auront les outils à leur disposition, rien ne les empêchera d'améliorer la qualité de leur troupeau » – à des fins économiques aussi bien qu'environnementales (si la personne humaine est de taille plus petite, ses déjections seront moins importantes et donc pollueront moins, etc.).

On le voit, alors que dans certains milieux la science paraît être devenue le nec plus ultra pour parvenir à l'égalité, quand elle ne peut conduire qu'à un renforcement de la domination de classe, de sexe et de couleur, l'ouvrage d'Escudero mérite d'être débattu, les méthodes de procréation ainsi que leur développement marchand sans concertation aucune et débridé ne pouvant laisser indifférent-e-s. Et ce même s'il se rapproche d'un pamphlet apocalyptique et si les thèses anti-industrielles que défend le courant de pensée autour de PMO doivent être relativisées. Pour nous, tant que l'humain reste humain, l'espoir subsiste, et des résistances peuvent toujours apparaître – même là où on s'y attend le moins (8).

Vanina et Chantal

8. Des scandales récents en Thaïlande ont eu un tel retentissement mondial que le Parlement a voté fin novembre 2014 l'interdiction de la GPA. Entre autres l'histoire de cette mère porteuse qui, attendant des jumeaux dont l'un se révélait trisomique au septième mois de sa grossesse, s'est vu demander un remboursement par les futurs parents australiens puis un avortement qu'elle a refusé de faire ; de plus, une fois que lesdits parents ont récupéré l'autre bébé, la presse a révélé que le nouveau père avait auparavant été emprisonné pour des actes de pédophilie.

Polémiques et caricatures au sujet des référendums d'autodétermination en Ecosse et en Catalogne

Suite à l'article sur la mobilisation autour du projet de référendum sur l'indépendance de la Catalogne (CA 243, octobre 2014) et à l'article très critique sur la revendication identitaire (CA 246, janvier 2015), nous proposons ce point de vue sur les référendums d'autodétermination.
Commission journal-Lyon

Attention ! Escroquerie droit devant !

La dernière en date des solutions miracle démocratiques, très à la mode, est le référendum d'autodétermination. Celui d'Écosse en Septembre 2014 et la consultation/référendum auto organisée en Catalogne en Novembre. Mais les Québécois en ont déjà fait deux et envisagent d'en organiser un troisième. Tandis que les Flamands, les Basques et les Corses l'ont dans leur programme politique (pas forcément en tête de programme) ; et bien sûr il habite les rêves des Bretons, des Occitans et de bien d'autres «minorités nationales» incluses actuellement dans des Etats constitués.

Celui d'Écosse a été perdu par les indépendantistes sur le «score» de 55/45. La question posée était : voulez-vous que l'Écosse soit une «independent country», on va traduire par pays-patrie indépendant.

Dans une situation plus compliquée, les résultats du référendum en Catalogne n'ont pas été pris en compte (le oui à l'indépendance avait gagné à 80 % mais avec une forte abstention) car jugé inconstitutionnel par l'Etat espagnol, ce qu'il était en effet (la Constitution espagnole demande à l'armée d'être garante de l'indivisibilité de l'Espagne, cette Constitution a été bâclée à la mort de Franco, elle n'est même pas aux normes européennes, mais elle est toujours là ! Ceci dit, la question est ailleurs, elle n'est pas qu'ibérique). Les Catalans dans cette histoire restent le cul entre deux chaises, s'engueulent entre eux, et découvrent avec stupéfaction que leurs élus politiques, leaders des pro-indépendance, membres de la bourgeoisie d'affaires et de commerce du coin, ont détourné de grosses sommes d'argent qu'ils ont planquées en Andorre ou aux Caïman. Les questions posées à ce référendum refusé étaient : voulez-vous que la Catalogne soit un Etat ? Et que cet Etat soit indépendant ?

D'après ce que l'on a pu voir (télé, radio, presse, discussions), Écossais et Catalans se sont passionnés pour ces référendums dans les mois qui ont précédé le vote. La participationa été importante en Écosse. Mais surtout on a vu un déluge de militantisme «pro» et «anti» de la part d'une multitude de gens qui ne militent pas «en temps normal». Ont suivi une grande déception et désillusion en Écosse pour les pro-indépendance. En Catalogne les repas de fêtes de Noël ont été chargés «d'engueulos» mémorables et ce n'est pas fini semble-t-il.

Faut se calmer et essayer de réfléchir

L'auto-détermination d'un peuple ce n'est pas rien, ce n'est pas un gadget électoraliste (comme on élit des députés ou autres pour cinq ans et pour ne pas faire grand-chose), cela ne peut pas se résumer d'un simple bulletin qu'on glisse béatement dans l'urne pour se débarrasser du problème. Depuis la Révolution française, tous les peuples ont le «droit de disposer d'eux-mêmes», c'est-à-dire d'incarner dans un territoire précis (ou non) la volonté d'un peuple d'être une nation, cette nation se définissant autour d'un projet politique commun. C'est du sérieux, du lourd. Territoire, peuple, nation, projet politique : faut pas trop se tromper sur la marchandise et surtout ne pas prendre ces problèmes-là à la légère.

Qu'est-ce qu'on nous propose ? Une compétition en un seul match d'une journée, celui qui aura rentré un but de plus que l'adversaire aura gagné ! En Catalogne, ça fait carrément Barça contre Real, le référendum en énième classico. Le référendum départageant les vainqueurs des vaincus. La moitié de la population plus 1, soit 50, 0001 %, et le destin d'un peuple bascule d'un côté ou de l'autre. Une sorte de politique-pschittt, rapide, efficace, un «speed dating» régionaliste avec gagnant. Excusez du peu, mais politiquement c'est nul.

Elle est où la nation «unie, jamais vaincue» mettant en avant et en commun son nouveau projet politique ? Il est où le projet politique des lendemains du référendum gagné qu'il faudra sans doute gérer, étant donné les résultats du vote 50/50, dans le style des petits arrangements parlementaires dont on nous gratifie régulièrement ? Où sont-ils les projets politiques innovants apportant l'émancipation sociale au peuple devenu Nation ? A l'horizon : brouillard sur toute la ligne !

On a beaucoup entendu parler des champs de pétrole au large de l'Écosse, d'une base sous-marine de l'OTAN, ou alors de la bourgeoisie catalane sonnante et trébuchante qui ne veut plus se faire bouffer les profits par ses ex-collègues de Madrid. Mais a-t-on entendu parler des projets politiques dont ces référendums auraient dû ouvrir les perspectives ? Même en tendant l'oreille, pas même un murmure, on entend les mouches voler.

Les Catalans ont fait fort : le panorama politique pro-indépendance allait de l'équivalent UMP-local jusqu'à l'extrême gauche locale, en passant par les sociaux-démocrates de tout poil, il va sans dire que cette alliance inédite ne s'est pas entretenue une seule fois d'un éventuel projet politique commun (le mot «commun» étant extra-terrestre dans cette situation d'unitarisme malsain), la discussion étant reportée le plus loin possible.

Vu sous cette angle-là, cela ne donne pas envie d'aller déposer un bulletin de vote à la question : voulez-vous un Etat indépendant ? Mais de quel Etat parle-t-on ? Pyramidal, horizontal, etc. ? C'est quoi la forme, le contenu de cet Etat rêvé ? Qu'a-t-il comme projet ? Sur quoi se fonde-t-il ? Qu'apporte-t-il comme changement ? Un Etat est-il le seul outil pour apporter l'émancipation à une «minorité nationale» ? Et d'abord, sur quel modèle va-t-il se construire ? Sera-t-il



un Etat «en petit» transposé du modèle espagnol, anglais ou français ? Elle est où l'innovation ? Où est l'émancipation d'un peuple ?

Dans la tête des apprentis indépendantistes, on a l'impression qu'ils vivent le présent dans un schéma de maître et d'esclave auquel il suffirait de dire «tu es libre» pour qu'il le devienne ou croie le devenir. Coup de baguette magique : chassons le méchant Espagnol ou l'arrogant Anglais et tout ira bien. Il est difficile de souscrire à des conceptions aussi puériles.

Dans les deux campagnes avant les référendums on a parlé d'impôts, de fiscalité, de monnaies, de répartition des dettes publiques, de flou vis-à-vis de l'Union Européenne ! Ces sujets auraient pu trouver leur place dans un projet global d'émancipation sociale, mais à leur place c'est-à-dire en conséquence ou en prolongement du projet, encadré par celui-ci, sujets réécrits, transformés par la nouveauté du changement proposé. Mais au contraire ces sujets n'ont été présentés par les indépendantistes que sous la forme de gains d'argent pour soi et de diminution éventuelle du chômage. Des leurres et peu importe les contextes locaux.

Pourquoi et comment en est-on arrivé là ?

Il y a l'air du temps. Pas bon ces temps-ci ! Un référendum, une «votation», ça fait moderne, jeune. C'est simple comme un jeu à la télé, c'est oui ou non, on tranche vite fait, on ne perd pas de temps, une fois voté on passe à autre chose. On peut dire par là que la mécanique référendum est auto-réalisatrice. La campagne électorale brusquement omniprésente dans les médias, le décorum des urnes et du jour de vote, le résultat-score annoncé à 20 h à la télé, tout ça fait croire qu'on a pris une décision, qu'on va réaliser le rêve de l'indépendance, et que la majorité indépendantiste sortie des urnes aura raison et s'imposera à tous. Au passage il est surprenant et désarmant qu'une «minorité nationale» accepte de devenir une simple majorité qui occultera la nouvelle minorité, celle des perdants.

Un référendum c'est commode et c'est rapide, ça fait chasse d'eau. On «liquide» le problème. On nettoie, on fait briller culture, traditions et politique locales. Le référendum redonne du brillant en une journée à ce qui est poussif, réac, fantasmes et fantômes, ça conforte les idées toutes faites, les clichés et les aigreurs (la xénophobie s'y porte parfois très bien).

Aller contre un référendum, c'est revendiquer un «ni oui ni non», et ça c'est mal accepté par les indépendantistes pressés. Sont évacués violemment ceux qui pensent que la culture locale, la tradition locale, la politique locale et tous les problèmes qui y sont liés ne peuvent pas se résumer en un oui ou non.

Pour construire un peuple, le jeu du oui ou non paraît tellement dérisoire. Un peuple ce n'est pas une «question», c'est un avenir !

De tout temps, au sein des minorités nationales, il a été mal vu de remettre en cause la brocante des pseudo-fondements d'un pseudo-régionalisme. Essayer d'affirmer que le drapeau breton gwenn ha du, le kilt écossais ou le mas occitan avec son cyprès, son olivier et son cep de vigne sont des conceptions récentes et nullement traditionnelles, et on vous traite de cinglé. Et pourtant la quincaillerie régionaliste à but lucratif déborde de gadgets lancés sur le marché ces derniers temps, sans parler des carrément «faux» au rayon mythes et attrapes. Ainsi au pays des référendums, la Suisse, le père de l'indépendance, Guillaume Tell, n'a jamais existé :c'est un personnage imaginaire, mais la Suisse n'est-elle pas plus un rêve qu'un peuple ? Le référendum a ceci de bien, c'est qu'il permet d'effacer le passé, de ne pas réfléchir, de brouiller les pistes et de continuer à faire prendre les vessies pour des lanternes.

Un référendum, ça évacue l'Histoire politique d'une «minorité nationale». Ça rend encore plus confuse la notion d'identité commune ou le sentiment d'appartenance. Identité, appartenance sont des constructions issues de guerres civiles locales, de conflits de classe locaux, d'affrontements culturels, de discriminations sociales, urbaines, rurales. Il y a du monde à vouloir parasiter, profiter de ces images collectives : identité, appartenance. On veut en croquer : les élus de tous bords, la bourgeoisie urbaine, les artistes communicants, les architectes, urbanistes et autres décorateurs, chacun apportant sa touche historique, sa sauvegarde du patrimoine, son optimisation personnelle «pour faire» catalan, méditerranéen, celte ou scottish. Incapables d'innover, ils pillent, travestissent, oblitèrent l'Histoire difficile de ces peuples minoritaires. Il y a de la honte à être pillé autant par autant d'incapables. Le néo-colonialisme a de beaux jours devant lui.

Il y a aussi un effet «soldes» dans ces référendums. Autonomie, régionalisme, nationalisme tout est à la vente et pas cher. On fait des promos. Le magasin de produits régionaux devient quincaillerie, bazar, supérette. La culture disparaît au profit de produits d'appel : faut que ça fasse «identité». Et si la seule sensation identitaire ne vous met pas en transe, c'est par manque de votre part de véritable appartenance. Faut être occitan, catalan, breton, corse, écossais, etc. etc., pour pouvoir comprendre, c'est dans les tripes, dans l'attachement au territoire, dans une vibration avec le sol, dans l'amour … de l'éternelle patrie.

Le jour d'après

Le pire, dans ce détournement par vote interposé en un jour chrono, ce serait qu'une fois gagné le référendum éclipse le jour d'après. Non seulement il fait peu de cas des jours d'avant, de l'histoire politique, des conflits et des débats qui ont eu lieu localement, mais d'une chiquenaude et par un tour de passe-passe le «jour d'après», lui aussi, risque de s'évaporer. Envolé, enfumé, enc… pourrait-on dire volontiers. La force incroyable du référendum c'est qu'il fait croire qu'il n'y a plus rien après lui, et si par hasard quelque chose bouge encore c'est le référendum suivant qui se pointe, que l'on gagnera cette fois-ci, ce sera le référendum de la revanche ! Triste spectacle ! Ainsi les minorités nationales traîneront leur blues de référendum en référendum.

Ce serait une bonne nouvelle de refuser les référendums tels qu'ils se présentent ces temps-ci.

Réincarnons les mots : autonomie, indépendance, droit des peuples.

« Autonome » ou « indépendant », ces mots renvoient à des choses concrètes qui s'appellent la dépendance, l'exploitation. Vouloir abandonner un monde d'exploités réclame un changement complet : mode de vie, de penser, de consommer, de relations, d'éducation : de nouvelles structures politiques, de nouveaux modes de décision, une émancipation sociale, sociétale. Les faux-semblants de demi-indépendance ou de demi-autonomie proposées par les référendums actuels n'ont aucun sens, aucun avenir, aucune force.

Arrêtons de croire à ces miroirs aux alouettes, il s'agit maintenant de pousser à un basculement vers un autre projet politique. Il y a, et il y a toujours eu dans la revendication d'indépendance du «changer la vie». Seuls actuellement et depuis plus d'un demi-siècle les mouvements de libération nationale ont cette opportunité de changer leur monde, qu'ils ne la gâchent pas dans un méli-mélo de référendums dont la répétition morbide engendrera cynisme, désillusion et … à vomir.

L' «unité nationale» sortie des urnes à 51/49 n'autorise pas un peuple à penser que son avenir est assuré. Pas plus la langue ou la culture ne font seules un peuple, une nation, un projet politique, pas plus le référendum ne fait un peuple, il ne produit qu'un effet de «com» : une image sans avenir, vide de sens, dénuée de projet. A question simpliste, réponse misérabiliste !

Vivement le retour du politique dans les mouvements de minorités nationales pour présenter, enfin, un projet à venir.

JLLD

Patriarcat: les écarts de salaires hommes/femmes

Le revenu salarial mensuel moyen des femmes est inférieur de 24,5% à celui des hommes (en 2012). On estime que le temps partiel est à l'origine d'un écart de salaire mensuel d'environ 11% entre hommes et femmes, d'une part à cause de la durée de travail plus courte, mais aussi parce qu'il y a une différence de salaire horaire entre les temps partiels et les temps pleins (les temps partiels font moins carrière). La répartition sexuée des formations initiales, des métiers et des emplois conduit quant à elle à un écart de salaire estimé à environ 7% entre hommes et femmes. Restent 6% qui sont «inexpliqués» et que l'on baptisera donc discrimination pure. Les femmes travaillent pourtant plus que les hommes si on intègre le travail domestique (bricolage compris !) dans les activités : elles travaillent en moyenne 6 h 31 par jour contre 6 h 19 pour les hommes (rappelons que c'est une moyenne). Si on compare à la situation européenne, c'est dans les deux pays où les taux d'emploi des femmes sont les plus faibles (inférieurs de 30% à ceux des hommes), la Grèce et l'Italie, que les écarts de salaires sont eux aussi les plus faibles, ce qui s'explique par le fait que dans ces pays, ce sont plutôt des femmes très qualifiées qui exercent une activité rémunérée. En moyenne dans l'union européenne, le taux d'emploi des femmes comme leur salaire horaire est inférieur de plus de 15% à celui des hommes. La France est donc dans une situation très légèrement meilleure que la moyenne. A différence de taux d'emploi comparable (aux larges alentours de 15%), c'est en Belgique que les écarts de salaires horaires sont les plus faibles (environ 10%) et en Allemagne qu'ils sont les plus élevés (environ 23%), suivie de l'Angleterre (environ 20%). Dans les pays scandinaves, l'écart de taux d'emploi entre femmes et hommes est plus faible (inférieur à 10%), mais les écarts de salaires horaires sont comparables à ceux de la France (plus élevés en Finlande).
Source: Réduire les inégalités de salaires entre femmes et hommes, notes du Conseil d'Analyse Economique, n°17, juillet 2014

Précarité et chômage

En septembre, les licenciements ne représentaient que 10% des motifs d'inscription au chômage (2,5% pour les licenciements économiques). Par contre, plus de 30% des inscriptions à Pôle emploi étaient dues à une fin de CDD ou de mission d'intérim. On n'a pas les chiffres sur les licenciements à l'amiable. Dans le même temps, seuls 30% environ des chômeurs qui sortent des listes du chômage pour reprise d'emploi décrochent un CDI. Les autres doivent se contenter d'un CDD ou d'une mission d'intérim. Et c'est sans compter les chômeurs qui ne décrochent qu'un contrat court tout en restant inscrits à Pôle emploi. Pire, l'explosion des CDD concerne surtout ceux de moins d'un mois, avec des contrats toujours plus courts. Cependant, si les embauches en contrats flexibles augmentent, la part des salariés en CDI reste relativement stable depuis le début des années 2000, autour de 87%. La précarité s'est en fait concentrée sur les salariés déjà précaires, l'accès au CDI étant toujours plus compliqué. Une fois le CDI obtenu, les salariés restent relativement bien protégés contre le chômage.
Source: Le Monde

Immigration

D'après les recensements, il y aurait eu 5,8 millions d'immigrés en France en 2013 (8,8% de la population). Parmi les immigrés entrés en France en 2012, près d'un sur deux est né dans un pays européen et trois sur dix dans un pays africain. L'immigration d'origine européenne est majoritairement portugaise, britannique, espagnole, italienne ou allemande. Ces cinq pays représentent 57% des entrées d'immigrés nés en Europe et un quart de l'ensemble des entrées en 2012. En particulier, le nombre de nouveaux immigrés espagnols et portugais a doublé ou presque sur la période, conséquence de la crise économique qui touche leur pays. Les nouveaux immigrés d'origine africaine viennent quant à eux pour moitié des pays du Maghreb. Les femmes sont désormais majoritaires dans la population immigrée, particulièrement entre 20 et 30 ans. 63% des immigrés entrés en France en 2012 sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent et un quart est sans diplôme. Les moins diplômés sont les ressortissants du Portugal et de la Turquie (respectivement 56% et 57%) qui sont parmi les pays contribuant le plus à l'immigration. À l'inverse, plus d'un immigré sur deux en provenance des États-Unis, de Chine, d'Espagne, d'Italie ou de Russie possède un diplôme d'études supérieures. Toutes origines confondues, plus de la moitié des immigrés entrés en France en 2012 et âgés de plus de 20 ans déclarent vivre en couple l'année de leur arrivée.
Source: Insee Première N° 1524 - novembre 2014
L'INSEE ne précise pas ses sources mais les graphiques semblent extraits du recensement, ce qui est légèrement plus fiable que les chiffes de la Préfecture. Je ne sais pas, notamment, si on ne compte pas parmi les immigrés entrés en 2012 les immigrés régularisés en 2012.



Une exportation française qui se porte bien : l'exportation d'armes.

Citons le ministre de la défense, ce sera plus simple: *«Dans ce contexte, je suis heureux et fier de pouvoir saluer l'excellence des résultats de nos exportations en 2013. Avec 6,9 milliards d'euros, les prises de commande de l'industrie française progressent de plus de 40 % par rapport à 2012.»* Pourtant, les exportations mondiales d'armement ont diminué en 2013. Les exportations représentent le tiers du chiffre d'affaires du secteur de la défense. Ce secteur repose sur une dizaine de grands groupes de taille mondiale et sur un tissu de plus de 4 000 PME. L'industrie de défense représente environ 165 000 emplois, souvent hautement qualifiés. Le quart de ces exportations est à destination du Proche et Moyen Orient (l'Arabie Saoudite est redevenue le premier client de la France), 30% à destination de l'Asie et 22% à destination de l'Amérique (l'Afrique représente un peu moins de 5%). Les grands contrats aéronautiques et navals représentent plus de la moitié des exportations enregistrées au niveau mondial. La «performance française» a essentiellement été réalisée dans les secteurs des missiles, du naval et du spatial.

Il y a une diminution de la dépense des pays occidentaux et émergents, et donc une concurrence mondiale de plus en plus vive. Les industries de la défense des puissances occidentales cherchent à se rattraper sur les marchés mondiaux pour compenser les politiques d'austérité (qui touchent aussi l'armée), et certains pays émergents sont devenus de nouveaux concurrents. Les Etats-Unis restent le premier exportateur, ils conservent la moitié des marchés mondiaux.

La mobilisation des services de l'État pour aider ce type d'exportation est exposée de façon si touchante que le mieux est de citer directement le rapport. *«Le développement des exportations étant pour l'État français une priorité, il déploie l'action de ses services pour aider les entreprises à obtenir des contrats. (…) Véritable démultiplicateur de l'action menée à l'échelon central, le réseau diplomatique de la France, par sa dimension et son expertise, est un instrument majeur de sa politique d'exportation. Le personnel des ambassades est ainsi fortement mobilisé pour accompagner les entreprises dans le cadre de la diplomatie économique. Le ministère de la Défense joue également un rôle essentiel pour la négociation, la conclusion et la réalisation des contrats d'armement, en mettant au service des entreprises son expertise technique et son savoir-faire opérationnel. (…) La DGA s'appuie notamment sur son dispositif d'experts détachés dans les ambassades (attachés de défense adjoints chargés des questions d'armement) et coordonne la participation des entreprises françaises aux grands salons internationaux d'armement. (…) L'État-major des armées (EMA) est également un acteur clé du soutien aux exportations d'armement. Il organise des démonstrations opérationnelles du matériel proposé à l'exportation et conduit la coopération militaire entre la France et les États partenaires».* Dernier détail: *«Les États importateurs apprécient par ailleurs l'autonomie d'emploi que leur procure l'acquisition de matériels français.»*

Source: Rapport au parlement 2014 sur les exportations d'armement de la France, disponible sur le site de la Documentation Française.